

Michel Courvoisier, O.M.I.

EUGÈNE DE MAZENOD

**La Vie ordinaire des Missionnaires Oblats
et de leur Supérieur général – évêque de Marseille**

1838

Marseille, février 2021

PRESENTATION

J'ai qualifié l'année 1837 de *vraiment particulière*. Mgr de Mazenod gardait une part de liberté il n'était pas encore évêque de Marseille. Sa Congrégation tenait une place importante et dans son agenda (il visite toutes les maisons, à l'exception de la Corse) et dans son *Journal* qu'il ouvre cette année-là. Il s'y présente à nous sur un ton moins officiel que dans sa correspondance. En contraste, l'année 1838 peut être dite une année ordinaire et pour la Congrégation (aucune fondation nouvelle) et pour son Supérieur général, installé dans sa charge d'évêque de Marseille le 24 décembre 1837.

Notre connaissance de 1838 est en conséquence réduite d'autant. Heureuse exception cependant, les cahiers manuscrits du *Journal* ont été entièrement sauvegardés. Le volume 19 des *Ecrits Oblats* le publie intégralement. Mais, comme le note Y. Beaudoin dans l'introduction (*EO 19, 10*), « son diocèse l'occupe par-dessus tout. » Seul un quart du texte concerne les Oblats, le diocèse occupe environ 45% de ce qu'il écrit. Quant aux lettres aux Oblats, le volume 9 des *Ecrits Oblats* n'en recense que 28 au lieu des 56 de l'année précédente. De Tempier, on n'a aucune lettre pour 1838, mais seulement les deux Actes de visite publiés ici. Par chance, on a conservé 9 lettres de Guibert et, surtout, les *Missions* de 1938 nous donnent 13 lettres du p. Albini, les dernières qu'il ait écrites. On les trouvera à leur date dans ce fascicule.

Grâce à ces documents et à quelques rares autres (Mémorial de Lagier, Registre des Conseils du Calvaire...), on a quelque peu accès au vécu des communautés. Les relations verticales entre le Supérieur général et les Oblats ont toute leur place. Mais les relations horizontales, entre les Oblats, ne sont pas totalement ignorées. Je pense, par exemple, à la lettre du 21 juin à Telmon, où Albini tente de dépasser leur brouille, sans succès, semble-t-il. La vie intime des communautés s'exprime plus ouvertement vers la fin de l'année. La maladie et le décès du jeune Morandini, encore plus la maladie du p. Albini révèlent le *cor unum*, qui comptait tant pour Eugène de Mazenod et ses Oblats.

La Corse tient bien sûr une grande place dans ce travail. C'est vraiment une terre de mission, la première à l'extérieur de l'Hexagone. Billens n'avait pas la même signification. Les démarches pour Tamié et la Savoie, qui fait alors partie du royaume de Sardaigne, se heurtent au refus de l'archevêque de Chambéry, qui craint les missionnaires venant de France. Mais l'intérêt pour les missions *ad extra* reste sensible tant chez Mgr de Mazenod que chez un bon nombre d'Oblats, Il est beaucoup question de l'Algérie, un peu aussi des Etats-Unis. Un jeune Irlandais, William Daly, fait son oblation le 17 février... L'heure approche, mais on ne le sait pas encore.

Faut-il rappeler le caractère intentionnellement partiel de ce travail ? J'ai volontairement omis ce qui concerne les Oblats qui ont quitté, ou presque (Kotterer, Sicard...), qui tiennent une bonne place dans le *Journal*. J'ai choisi aussi d'omettre la plus grande partie de ce qui concerne le diocèse de Marseille, ainsi que les échanges de correspondance avec d'autres évêques. Ce travail reste centré sur les Missionnaires Oblats.

Michel Courvoisier O.M.I.

1. Parcours chronologique suivant les textes

1^{er} janvier 1838. Le p. Lagier va célébrer sa messe à N.-D. de la Garde. « J'ai été mettre l'année et la vie sous la protection de notre glorieuse Mère. » (*Mémorial*)

6 janvier 1838. L'Epiphanie, journée de prière pour les missions. « Le 6 janvier 1838, Mgr de Mazenod, le nouvel évêque de Marseille, instituait dans son diocèse ce que nous appellerions aujourd'hui la Journée missionnaire. Il invita son peuple et ses prêtres à célébrer la fête par le chant de la grand-messe et des vêpres et une exposition du Saint Sacrement toute la journée. On y devait prier pour la conversion des peuples infidèles et des nations plongées dans les ténèbres de l'erreur. » (*Semaine religieuse de Marseille, 2 janvier 1938*)

6 et 13 janvier 1838. A Mille. Savoir ne pas forcer. « Bonne année, cher fils, et toutes les bénédictions de Dieu sur toi, sur tes frères et sur toutes vos œuvres. Je me porte bien, je ne puis pas suffire à l'empressement public ; je ne puis encore faire autre chose que de recevoir le monde. Du nombre a été ta bonne mère que j'ai accueillie avec l'amitié que tu me sais pour elle. Sa santé est bonne, je me suis chargé de te transmettre ses souhaits de bonne année. Quand tu m'écriras, charge-moi de la saluer de ta part. Elle vient me voir volontiers, je lui donne toujours de tes nouvelles.

Nous avons vu M. l'Evêque de Gap de retour de son voyage. Il m'a positivement assuré en thèse générale qu'il se ferait un crime de mettre la moindre opposition à la vocation de ses prêtres, qu'il ne demande pas mieux que d'en voir entrer chez nous. Mais il a ses systèmes... Vous ferez valoir cet argument quand l'année sera écoulée pour notre Allard...

13 janvier. Ma lettre est restée sur mon bureau, faute de savoir où te prendre. Je reçois la tienne de Saint-Eusèbe (en Champsaur) et je vais tout de suite t'adresser la mienne. Ne crois pas que je sois sans inquiétude sur l'accident (de santé) qui t'est arrivé. J'en suis dans la plus grande peine et c'était le cas de suspendre tout travail. C'est trop forcer la nature que de faire ce que tu fais. C'est vouloir s'exposer à être arrêté tout court au milieu de ta course. Repose-toi dans cette mission, n'importe qu'elle aille moins bien si tu te modères, l'essentiel est que tu ne te tues pas... Adieu, je te presse contre mon cœur. Ecris-moi bientôt encore pour me tranquilliser, et je te le répète, travaille très peu à cette mission. Je salue affectueusement tes chers compagnons. + C.J. Eugène, évêque » (*EO 9,71-72*)

7 janvier 1838. A Courtès. La Congrégation garde sa place dans l'agenda. « Je ne puis pas encore m'occuper d'affaires. Il me faudra toute la semaine pour me reconnaître. L'affluence a été extraordinaire, elle n'a pas cessé. Je dois répondre à tant d'empressement et remercier Dieu de ces bonnes dispositions. Ce n'est qu'après que j'aurai satisfait à tous les devoirs que je pourrai me détacher d'ici pour aller vous voir.

Ma lettre pastorale ne vous sera pas encore parvenue, parce que mes sceaux n'étaient pas arrivés de Paris. Tu verras que je n'ai pas désavoué ma qualité de fondateur et supérieur de notre chère Congrégation. Si la prudence a exigé que, pour la tranquillité de son avenir, je ne prisse pas ostensiblement un titre qui aurait suscité des embarras, j'ai voulu écarteler de ses armes avec les miennes de famille et tu verras la croix de missionnaire briller beaucoup plus que mon propre écusson et la devise si précieuse qui distingue cette Société planer au-dessus de tout. Vous l'expliquerez à qui voudra l'entendre, point de tergiversation à cet égard. Ce sont des armes parlantes.

Adieu, cher fils, mille bons souhaits au commencement de cette année, et ma plus abondante bénédiction. » (EO 9, 72-73)

17 janvier 1838. A la mission de Cuges, prêchée par le p. Bernard (Cuges à 30 km de Marseille, à la limite du Var). « Messe. Instruction avant la communion, grand recueillement, larmes d'hommes qui depuis 47 ans n'avaient pas mis les pieds à l'église. La communion a duré une heure. C'était la seconde pour tout ce monde. Tous restés à la confirmation. Nouvelle instruction jugée nécessaire dans la circonstance. Grand nombre d'hommes et de femmes âgés ont reçu ce sacrement. L'après-dîner, point de vêpres. J'ai béni la croix. Procession par un temps très froid. Toute la population. Adieux du missionnaire, pas très bien... J'ai repris la parole pour exprimer mes sentiments et donner quelques avis salutaires pour persévérer que le missionnaire avait oubliés. Grand contentement dans l'assemblée. » (EO 19, 27-28)

17 janvier 1838. D'Albini à Rolleri. « Vous pouvez aussi faire ouvrir la porte dont vous parlez, pour mettre à l'abri du froid nos pauvres maigres chevaux... Puisque nos deux bons Frères désirent tant mon arrivée au couvent, je ne veux pas les priver plus longtemps de ce plaisir ; mais dans ce cas, il faut que vous ayez la bonté de m'envoyer un cheval par le piéton de vendredi prochain, c'est-à-dire demain, et vous verrez que je serai homme de venir vous embrasser de suite... » (Missions 1938, p. 132)

Peu avant le 20 janvier 1838. Début d'incendie à l'évêché. « Au mois de janvier 1838, le feu a été communiqué par une cheminée à une poutre au-dessus du cabinet de l'évêque et a envahi une partie de la charpente lorsque la fumée y a indiqué sa présence. » (Lettre au préfet, 20 janvier, EO 20, 82, n. 49)

22 et 23 janvier 1838. Nouvelles des missions, de Pélissier et du F. Blanc. « Malade par suite de mon voyage à Cuges. Diverses lettres reçues de nos missions. Celle de Bédarrides (Vaucluse) admirable dès les premiers jours. Celle de Saint-Michel-les-Portes, diocèse de Grenoble, désirée et bien commencée. Celle de Mens (id.) va bien aussi. Les curés de La Mure et de Vizille (Isère) en sont si contents qu'ils en demandent pour leurs paroisses. Le p. Guigues voudrait supprimer la cérémonie de l'entrée et la procession de pénitence. Il faut bien s'en garder. Ce père avoue que n'étant pas persuadé de leur utilité, il les fait sans esprit de foi. Voilà le mal ! Qu'il ait moins de confiance dans ses propres lumières, qu'il entre dans l'esprit qui les a inspirées et ensuite fait approuver par l'Eglise et il en éprouvera les bons effets comme on l'éprouve ailleurs. Mission à Montmiral (Drôme), mission à Rovon, mission à Saint-Just de Claix (Isère), mission à Devençais (*non identifié*). Une de ces missions est dans le diocèse de Valence (Drôme). C'est notre coup d'essai dans ce nouveau champ : il a réussi.

Tristes renseignements sur le p. Pélissier (à L'Osier). Il est d'une apathie sans égale, ne sachant se gêner en rien, n'embrassant les œuvres de zèle que lorsqu'elles sont de son goût et ne lui causent aucune peine ; d'une susceptibilité sans égale, gardant de l'humeur pour une parole insignifiante et ne remplissant ses devoirs comme curé que d'une manière très imparfaite. C'est un corps mort, il n'a ni zèle, ni conscience ; il s'engraisse, voilà tout ; c'est à qui s'en plaindra davantage. Le Frère Blanc n'a pas les dispositions nécessaires pour faire ses seconds vœux. J'ai écrit qu'on se débarrasse de lui. » (EO 19, 29-30)

26 janvier 1838. A Guigues. Mon silence ne signifie pas consentement. « Je consens à avancer au diacre dont vous m'avez envoyé la lettre les 150 francs dont il a besoin pour payer son séminaire. Bien entendu que s'il ne persévérerait pas, il restituerait cette somme. Le temps presse, les besoins sont urgents, il ne faut pas que par notre faute les vocations éprouvent le moindre retard.

Je ne saurais approuver dans aucun cas que, lorsqu'on doit me demander une autorisation, on regarde mon silence comme un consentement. Ce système est inadmissible. Il n'y a d'autorisé que ce que j'approuve formellement. Je fais en sorte de répondre exactement, mais quand il m'arrive de différer, il faut attendre patiemment et, si l'on est pressé, faire une lettre de rappel, à laquelle il peut se faire que je ne me croie pas encore obligé de répondre pour des raisons que je ne suis pas tenu de dire, alors on reste en suspens. C'est un mal moindre que de s'exposer à agir contre la volonté du supérieur, ou du moins sans son autorisation. Retenez bien cette règle pour ne vous en écarter jamais.

Quant aux cérémonies que vous voudriez supprimer, j'aurais beaucoup à vous dire, si je pouvais le faire verbalement ; mais la plume n'est pas aussi flexible que la parole ; elle pourrait blesser, et c'est ce que je ne veux pas, quand j'ai quelques observations à faire. Je me contenterai de vous dire que si vous teniez un peu moins à vos idées, si vous respectiez davantage celles de votre supérieur, qui ont du moins pour elles la sanction de l'Eglise, vous agiriez précisément avec cet esprit de foi que vous convenez n'avoir pas, et le bon Dieu se chargerait de vous prouver qu'il bénit, à Grenoble comme ailleurs, la fidélité aux Règles et la simplicité.

S'il s'agissait de modifier quelques usages, on pourrait le comprendre, mais supprimer selon le caprice de chacun tantôt une chose tantôt l'autre, cela ne sera jamais tant qu'il y aura de l'ordre, de la piété et des religieux conservateurs de nos traditions dans la Congrégation. Les Prélats et les Cardinaux portent la croix processionnelle dans les jubilés et au temps des calamités, et un missionnaire rougirait de se charger d'un précieux fardeau quand il s'agit d'attirer la miséricorde de Dieu sur un peuple égaré ! Il ne comprendrait pas combien il est conforme à l'esprit de Jésus-Christ de faire une expiation publique au nom des prévaricateurs qu'il vient sauver ? Je ne parle pas de la nudité des pieds, cela n'a jamais été prescrit, mais la cérémonie elle-même, mais le discours sur cette matière, on les ferait sans esprit de foi ? Quel aveu !

Adieu, adieu, mon cher fils, un quart d'heure de méditation vous remettra sur la voie. Je vous embrasse.
J. E. de Mazenod » (*EO 9, 73-74*)

27 janvier 1838. Directives à Guibert. « J'ai oublié de marquer la lettre à Guibert par laquelle je l'autorise à employer encore cette année le traitement des directeurs de son séminaire pour compléter le mobilier et autres dépenses de Vico. Je lui recommande le p. Rolleri qui s'ennuie seul dans cette maison de campagne dépourvue de livres, etc. Je préfère qu'il l'appelle à Ajaccio pour y attendre le moment d'accompagner le p. Albini dans quelque mission qu'il faut pourtant que ce Père donne dans le courant de l'année. A ce sujet, je fais sentir au p. Guibert l'inconséquence qu'il y aurait aux yeux de la Congrégation de garder le p. Albini, si utile pour les missions, au grand séminaire, sous prétexte qu'on a besoin d'un directeur de plus et qu'ensuite lui, supérieur, quittât la maison pour aller faire un voyage à Gênes et Rome. Je l'autorise à admettre le Frère Pierre à la première profession. Je pense qu'il convient de détourner Mgr l'évêque d'Ajaccio de nommer les Pères Moreau et Albini chanoines honoraires de sa cathédrale... » (*EO 19, 30-31*)

28 janvier 1838 « Lettre du p. Courtès. Il propose d'adjoindre quelqu'un au p. Bernard pour la retraite que nous devons donner au Faubourg à Aix... Il revient à satiété sur les regrets de ne point faire des missions dans le diocèse d'Aix. Pourquoi ne les demande-t-on pas à temps ? » (*EO 19, 31*)

28 janvier 1838. D'Albini à Mgr de Mazenod. « Nous attendions tous avec une sainte impatience, depuis plusieurs courriers, quelques mots de Votre Grandeur pour fixer nos perplexités sur le nouvel état de choses qui me concernent moi en grande partie ; mais voyant que vos trop légitimes occupations

vous en ont peut-être empêché, je prends la plume pour vous conjurer de vouloir bien dérober quelques instants à vos affaires pour me dire si vous approuvez, d'une manière positive, le nouvel arrangement que le p. Guibert a jugé à propos de faire, en suspendant provisoirement les missions, afin de profiter du secours que je donne à son séminaire. Je pense bien que, puisque vous m'aviez mis à sa disposition et sous sa direction immédiate, vous n'aurez point improuvé cette mesure, mais d'un autre côté, comme vous me tenez la place de Dieu, je serais plus tranquille si vous daigniez me rassurer là-dessus, et quels que soient mes goûts et mes inclinations pour l'œuvre des missions, je suis prêt à les immoler au moindre signal de votre part, persuadé qu'il n'y a de méritoire et agréable au Seigneur que ce qui est dans le cercle de la sainte obéissance.

J'aurais dû vous écrire plus tôt, et je l'aurais fait sûrement, si le p. Guibert ne m'eût assuré, ainsi que le p. Moreau, que j'étais en règle et selon vos intentions. Au reste, comme je suis au séminaire, je ne suis plus censé supérieur local de la maison de Vico, et le p. Guibert lui-même vous en a donné dans toutes ses lettres les détails nécessaires. Tous les quinze jours, je vois le p. Rolleri ici, ou bien au couvent, où je vais de temps en temps pour voir les affaires, avec la permission du R. P. Guibert. Tout marche bien et nos Frères m'ont chargé de vous présenter leurs respects. Je serais plus long, mais je crains de manquer le courrier. Je suis, mon Bien-aimé Père, avec le plus parfait dévouement, votre très obéissant fils. » (*Missions 1938, pp. 133-134*)

1^{er} février 1838. « Lettre du p. Albini. Il désire savoir si j'approuve qu'il reste au séminaire. Sa lettre est pleine des sentiments de sa haute vertu. J'avais répondu d'avance dans ma lettre au p. Guibert.

Le maire nous a envoyé la concession du terrain acheté dans le cimetière de la ville de Marseille pour y inhumer mon oncle le chevalier (*décédé le 23 février 1835*) au prix de 200 francs payés le 5 mars 1835. J'ai placé ce titre dans mes papiers. Il nous reste la faculté de nous faire tous enterrer dans ce carré de terre. » (*EO 19, 33*)

2 février 1838. De Guibert. Le point sur le personnel oblat. « J'ai reçu votre lettre du 23. Je vous en remercie bien sincèrement, elle répond à plusieurs difficultés que je vous avais soumises. Je vous remercie même de ce que vous vous abstenez de décider nettement sur quelques autres, telles que le projet de voyage et le parti qu'il faut prendre par rapport au p. Rolleri. Il est bon quelquefois d'avoir un peu de latitude dans les choses douteuses qui présentent des difficultés dans tous les sens, afin d'agir suivant les circonstances, ce qu'on n'ose faire quand on a des ordres formels, car je n'aime pas user de la faculté d'interpréter les commandements des supérieurs, qui va quelquefois jusqu'à les torturer et à faire le contraire de ce qu'ils veulent. Cependant le prix que j'attache à tout ce qui vient de ceux qui ont grâce d'état, m'engage à vous donner sur l'état des personnes et des choses tous les documents qui peuvent vous mettre à même de vous prononcer ; après avoir satisfait à ce devoir de ma conscience, ce que vous croirez devoir laisser dans le doute, je le prendrai sur moi.

Je vous parlerai peu des pp. Moreau et Albini. Que puis-je vous dire de bien, sur ces deux religieux, que vous ne sachiez ? Le p. Albini est un homme que Dieu avait destiné pour ce pays et qui a acquis auprès des populations, par son zèle, ses vertus, une puissance extraordinaire. Il faut ajouter qu'il y a peu de prêtres plus instruits dans la théologie et dans tout ce qui concerne l'exercice du saint ministère. Nul n'est plus propre que lui pour fonder dans l'île l'œuvre des missions. Le respect qu'on lui porte est si grand que dans les différends qui s'élèvent quelquefois dans les familles ou dans les villages, le dernier argument que l'on apporte est celui-ci : je le dirai, je vais l'écrire au p. Albini. Quoiqu'il n'ait pas des connaissances fort étendues en économie domestique, il réussit très bien à régler le matériel d'une maison, inspiré qu'il est par un véritable amour de la pauvreté.

Le p. Moreau est ici le soutien du séminaire. On ne peut désirer plus de régularité et d'exactitude, ni un jugement plus juste. Il lui faut du travail pour préparer sa classe, parce qu'il n'est pas présomptueux, il s'en acquitte avec honneur et d'une manière très utile pour les élèves. La bonté naturelle de son caractère, sa piété le font respecter et aimer de toute la communauté. Il est depuis quelques jours entièrement rétabli de son rhume et n'a jamais interrompu sa classe, quoique j'aie été plusieurs fois sur le point de l'y obliger. Ce sont des hommes qu'il faut conserver à tout prix.

En revanche, le p. Reinaud, dont la mâchoire avait été guérie par un dentiste qui passait, a été indisposé d'une autre manière. Il a fallu qu'on lui donnât une médecine et qu'il gardât le repos. Vous voyez, mon bien-aimé père, qu'un professeur suppléant est presque nécessaire dans ce pays-ci, où je m'aperçois que les plus robustes sont souvent indisposés à cause du travail et, je crois aussi, de la nature du climat. Je suis charmé de ce que le p. Reinaud vous ait écrit des lettres convenables. Je désire vivement qu'il devienne meilleur, sans oser l'espérer. Son caractère est mauvais, susceptible, ombrageux, ne sachant rien oublier. Il a de l'orgueil ridiculement, de la suffisance avec une facilité légère, mais peu de science ; il est jaloux, peu sincère, il ment quelquefois sciemment, il n'aime pas à recevoir des avis et s'inquiète fort peu d'écouter ce que l'autorité règle pour le bien. Je n'ai pu obtenir qu'il fît réciter, comme il convient, les élèves en classe, qu'il ne perdît pas de temps en dissertations et quelquefois en digressions inutiles, qui ne sont pas comprises. Il est résulté que sa classe est très arriérée pour l'examen général et il a fallu que le p. Albini vînt le remplacer pendant ses deux indispositions pour avancer un peu les matières. Cet avertissement, je ne lui ai pas donné une fois, mais vingt, ou plutôt ce système de classe a été discuté, réglé plusieurs fois dans le conseil et consenti, du moins en apparence, par lui, mais il préfère ce qui brille à ce qui est solide. Il n'en réussit pas mieux à se concilier l'estime et l'amour des élèves. Quelquefois, il en humilie mal à propos plusieurs, il les traite avec dédain et hauteur ; il est au contraire trop familier avec quelques autres, qu'il admet dans toute sa confiance et pour lesquels il montre une choquante prédilection.

Je l'ai averti souvent d'éviter ce défaut qui est très dangereux partout, mais plus ici qu'ailleurs, les Corses n'étant frappés que d'un sentiment, celui d'une égale justice. Son enseignement théologique est cette année d'une faiblesse qui m'effraie. Il a quelquefois donné des décisions qui supposent une ignorance qui fait rougir. Il a enseigné par exemple que la messe des présanctifiés du vendredi saint était un véritable sacrifice, la continuation de la messe du jeudi saint et dont on pouvait recevoir l'honoraire, qu'un homme qui avait fait la communion pascale était dispensé de communier en viatique, s'il tombait malade avant l'expiration de la quinzaine de Pâques. Nous avons été obligés de corriger adroitement ces décisions dans les examens et de prendre des tournures pour expliquer ce que le professeur avait dit, mais les élèves, dont plusieurs sont très forts, ne sont pas dupes et ces décisions ont même été connues au dehors, avant que j'en eus moi-même connaissance. Ce sont des coups mortels dans un pays tel que celui-ci. Les prêtres de la ville, parmi lesquels il y a plusieurs docteurs, qui ont étudié à Rome et qui ne sont pas pour cela très savants, rient sous cape. Tant que ce professeur n'avait à montrer que des traités où la raison naturelle fait les principaux frais, il s'en est tiré avec du verbiage, mais dès qu'il a fallu entrer sur le terrain des choses positives... *(une feuille a disparu)*

Laissez-moi vous dire toutes les consolations que nous donne le bon p. Mouchel ; c'est un caractère d'une douceur angélique, toujours le même, sincère, droit, aimable, régulier et édifiant. Je suis ravi de lui comme économe, il entend très bien les détails et n'en laisse échapper aucun ; c'est un point très important dans un vaste établissement comme le nôtre. Ce bon Père est tombé à sa place ; il est lui-même si content de se rendre utile et de pouvoir faire quelque chose ! Je vous avoue que je n'aurais jamais soupçonné ce genre de talent et cette aptitude dans le p. Mouchel. Il est bien fâcheux qu'il ne

puisse réussir dans l'enseignement, bien qu'il ne manque ni de connaissances ni de jugement. Il est d'une si grande timidité ou plutôt il est pris d'un tel saisissement quand il se voit devant une assemblée que non seulement la parole, mais même l'idée lui manquent.

Je suis parvenu à faire organiser un conseil à l'évêché, chose inconnue jusqu'ici. Ce n'a pas été sans peine. Il m'a fallu invoquer l'honneur même de l'administration qui était la seule dont on pût dire qu'elle était sans conseil. Je médite maintenant un projet de règlement pour la maison de l'évêque. Je ne manquerai pas de fixer l'heure du lever et du coucher, de placer la messe tous les jours, d'assigner des heures réglées pour la réception, pour le travail, etc. Un beau jour, je présenterai un plan au prélat en lui disant que de là dépend le succès de la grande mission qu'il a reçue pour le diocèse et peut-être le salut de son âme, car il a la conscience très timorée, il verrait trop notre dévouement et la pureté de nos vues pour pouvoir prendre cela en mauvaise part et je sais qu'il n'y a pas de témérité de ma part, il me donne la plus grande liberté auprès de lui pour le bien... »

Guibert explique les raisons de son voyage projeté à Gênes et à Rome. Puis ajoute : « Si je fais ce voyage, je dois profiter du moment où le p. Albini est ici. On ne peut conclure de mon absence que la présence du p. Albini n'est pas nécessaire dans la maison, quand je rentrerai je ne puis me charger des détails que fait le p. Albini. Personne en Corse ne sera étonné de ce voyage et, dans la Congrégation, on doit juger nos actions et nos démarches dans ce pays, comme si nous étions en Amérique. Quant au p. Rolleri, je tombe d'accord qu'il ne peut rester seul à Vico. Je ne lui crois pas assez de vertu pour supporter cette épreuve, ni assez de jugement et de bon sens pour ne faire aucun sottise. Viendra-t-il au séminaire ? Le p. Albini qui l'a sondé sur ses dispositions me dit que deux fois il a répondu qu'il ne voulait pas venir, et je conçois sa répugnance à être dans une communauté où l'on ne paraît qu'au réfectoire. Il est impossible qu'on lui donne un emploi, à moins d'en créer un exprès pour lui. Il ne peut monter dans une chaire, ce serait nous compromettre de la manière la plus grave. On n'improvise pas ainsi un professeur pour une réunion d'élèves telle que nous l'avons ici, et puis quand il consentirait à rester ici dans l'inaction, quel effet produira son séjour sans motif connu dans la maison, tandis que j'enverrai à Vico deux de nos jeunes prêtres pour le remplacer et soigner les Frères. Ne vaudrait-il pas mieux qu'il allât faire une apparition à Marseille, sous prétexte de faire expédier quelques matériaux dont nous avons besoin pour le couvent, sauf à le renvoyer dès que le p. Albini serait libre. Si vous le jugiez à propos, je me chargerais dans ce cas des frais de voyage ; ainsi ce bon p. Rolleri, loin de nous être utile, est devenu, pour le moment du moins, un véritable embarras et croyez-le avec la meilleure volonté de notre part d'en tirer parti... »

Je vous embrasse de tout mon cœur et suis votre dévoué fils en J. C. Guibert o.m.i. » (*EO Guibert, 412-417*)

2 février 1838. D'Albini à Rolleri. « Nous avons enfin, après si longtemps, reçu des nouvelles de Marseille, et je m'empresse de vous les communiquer, ainsi que nous étions convenus lors de notre dernière entrevue. C'est notre bien-aimé R.me P. Général qui a écrit au R. P. Guibert. Il lui marque son regret de n'avoir pu le faire plus tôt, mais en revanche il écrit une lettre de trois bonnes pages dans laquelle, avec son aimable et prévoyante sollicitude pour ces chers enfants et apôtres de la Corse, il n'omet rien.

Vous savez que j'étais en souci au sujet de ma position provisoire, qui paraissait me destiner à aider nos Pères au séminaire, ne sachant pas bien clairement ce que Dieu demandait de moi en pareille circonstance, mais aujourd'hui que notre bien-aimé Père a parlé, mes doutes sont dissipés, et il paraît que je ne dois pas songer *saltem ad tempus* (au moins pour un temps) aux missions, et me borner à prêter

mon secours à l'œuvre du séminaire. Priez, mon cher Père, que je m'acquitte pour le moment de cette haute mission, afin de former de saints prêtres pour renouveler le sanctuaire. Je dis pour le moment, car je ne puis me persuader que le bon Dieu ne veuille plus m'employer à l'instruction des pauvres de la campagne qui faisaient mes plus chères délices.

Notre R.me Père parle dans sa lettre deux fois de son cher Rolleri, et il craint que le séjour dans la solitude, sans conseil, sans compagnon, sans direction, ne devienne nuisible à votre vocation et qu'il verrait moins d'inconvénient que vous fussiez occupé au séminaire ; mais comme je sais là-dessus vos intentions et votre goût, je crois que vous auriez peut-être de la peine à vous y résigner, ensuite, que deviendraient nos Frères, sans direction, au couvent ? Nous voilà donc par rapport à vous dans une espèce d'embarras. Le R. P. Guibert décidera là-dessus, puisque cela est laissé à son choix.

En attendant, je vous conjure en son nom aussi d'avoir l'œil attentif et vigilant sur le maintien du temporel et spirituel de la maison. Nous avons reçu l'autorisation d'admettre à la profession religieuse notre cher Frère Pierre : raison donc de plus pour que vous le soigniez en conséquence de cette démarche sérieuse. Nous vous conjurons aussi de tenir la main à ce que les bêtes qui inondent notre pré soient chassées deux fois par jour s'il le faut...

Après-demain nous allons entamer les longues séances des examens, qui ne dureront pas moins de huit à dix jours. Après cela, je me propose de venir vous embrasser tous et commencer dans cette charmante solitude le jeûne de la sainte Quarantaine. Vous aurez donc la bonté de m'envoyer un cheval par le courrier de vendredi prochain. N'oubliez pas les courroies dont j'aurai besoin pour attacher la valise. Il est donc convenu que Roani prendra une portion du pré pour y semer le maïs à moitié avec nous. Comme les parquets ne pressent pas, si Basile a d'autre travail, il faut le laisser tranquille ; les jours n'en seront que plus longs et plus profitables au couvent. Pour la vigne, c'est autre chose. Le temps est avancé.

Quant à l'époque de mon arrivée, gardez-la pour vous seul. Je n'aime pas quand je vais là-haut pour respirer un peu dans le recueillement de la solitude que l'on vienne de part et d'autre me distraire sans raison. Si je pouvais dans cette circonstance admettre le Frère Pierre à la profession, je serais bien content, mais alors il faudrait lui en parler en conséquence et bien sérieusement. » (*Missions 1938, pp. 134...137*)

3 février 1838. A Mille. Inquiétude pour sa santé. Impossible de l'aider. « Je ne saurais être, cher ami, plus inquiet que je ne le suis par rapport à toi. Voilà une seconde défaillance que je ne puis m'expliquer ; passe pour le vomissement, je sais qu'il est produit par la migraine, mais ces défaillances, je ne sais à quoi les attribuer. Tu me demandes le secours de deux missionnaires, mais comment peux-tu croire que j'en aie en réserve dans la saison où nous sommes. Le seul parti qu'il y ait à prendre, c'est de supprimer la mission de La Roche ou de la renvoyer après Pâques, et de différer celle de Banon, pour te donner le temps de reprendre des forces et à moi la possibilité de déranger quelque autre combinaison pour venir à ton secours.

La retraite d'Aix est annoncée dans toutes les églises pour demain, il n'est pas en mon pouvoir de la renvoyer, elle doit durer quinze jours. Le p. Bernard qui la donne devait revenir à Marseille pour commencer en carnaval des exercices pour les hommes qui devaient se prolonger pendant tout le carême. C'est le seul bien que des missionnaires rétribués dans mon diocèse où ils ne font jamais rien pour mes ouailles pussent faire. J'y renoncerais pour te soulager, mais il faut que vous sachiez de votre côté prendre sur vous de manquer même à votre parole, quand une nécessité aussi pressante l'exige. Le moyen que je propose est extrême de mon côté, il ne peut être excusé que par un grand intérêt, jugé tel

par tous ceux qui sont intéressés et qui doivent en souffrir. Déjà, pour ne pas toucher au plan arrêté consciencieusement pour Marseille, j'avais impitoyablement refusé au p. Courtès trois missions qui se sont présentées trop tard. Il faut que je puisse même à ses yeux justifier cette mesure.

Je ne sais comment acheminer ma lettre. Tu me fais craindre qu'elle ne te trouve plus au Laus sans me dire pourtant quand devait commencer cette mission de Banon que je voudrais être à temps de faire différer. Réponds-moi toi-même sur-le-champ, tu comprends ma position, elle est très pénible. Ménagez-vous donc un peu plus. Nous avons huit oblats (*scolastiques*) dont cinq seront disponibles à la fin de l'année. J'en destine un pour le Laus que tu formeras toi-même. Dans quelques mois je pourrai, si tu en as besoin, te céder un Frère qui aura fait alors la moitié de son noviciat ; mais, Seigneur, il faut du temps pour former les sujets !

Je dirai à M. Tempier ce que tu désires pour les messes, il ne me répondit pas hier, je ne l'ai pas sous la main en ce moment et je suis pressé d'envoyer ma lettre à la poste. » (EO 9, 75-76)

6 février 1838. « Visite du curé d'Istres, pour me presser de lui donner des missionnaires pour le carême. Refus. Engagement pour l'année prochaine. En avertir le p. Courtès. » (EO 19, 37)

7 février 1838. Santé de Mille. Décès de Mme de Bausset. « Lettre du p. Bermond ; il m'apprend un peu tard qu'il pense que le p. Mille a vraiment besoin de repos. Il est parti pour la mission de Banon, ma prompte réponse ne l'a donc plus trouvé au Laus.

Lettre du p. Courtès qui m'apprend la mort subite de la respectable madame de Bausset, amie et bienfaitrice insigne de la Mission. J'ai écrit sur-le-champ dans toutes nos maisons pour que chaque prêtre dise une messe pour le repos de son âme, que chaque oblat novice et frère fasse cinq communions à la même intention, et que les indulgences, bonnes œuvres, etc., lui soient spécialement appliquées pendant huit jours, indépendamment des droits qu'elle a à jamais à tous les mérites de la Congrégation.

Seconde lettre du p. Courtès qui m'apprend que le testament de l'excellente Mme de Bausset porte qu'il me sera payé dans le courant de l'année la somme de 20 000 francs. On n'ignore pas que cette charitable chrétienne et bonne amie a fourni pendant dix ans 600 francs par an pour l'éducation et l'entretien de nos Pères.... » (EO 19, 37)

Déjà dans une lettre du 20 juillet 1818, Fortuné qualifiait Mme de Bausset de « la plus généreuse des bienfaitrices de la maison de la Mission ». Le 27 août 1818, il ajoutait : « Elle est la veuve du fameux chanoine de St-Victor qui avait autrefois un fils à la Mission. » Ce fils, Jean-Gabriel de Bausset, fut en avril 1816 un des tout premiers jeunes à « entrer à la Mission ». Il prit l'habit des Missionnaires de Provence le 4 novembre, avant Suzanne et bien avant Courtès. « Il s'évada si on peut dire, en quelque sorte de la maison maternelle, pour venir se réfugier auprès de moi... Je le revêtis du saint habit... Il finit par renoncer entièrement à sa vocation, » écrit le p. de Mazenod dans le Registre des admissions au noviciat (Missions 1952, p. 11). Il était le neveu de Mgr de Bausset, alors évêque de Vannes, qui deviendra en 1817 archevêque d'Aix.

8 février 1838. A Courtès. Legs Bausset. « J'aurais autorisé le service (*pour les défunts*) que tu me demandes si je n'avais à craindre qu'on en fit un argument pour prétendre que le legs m'a été laissé pour la mission, tandis que je suis le maître d'en faire ce que je voudrais. C'est du moins ce que je puis dire *tuta conscientia* (en sûreté de conscience). » (EO 9, 76)

10 février 1838. « Lettre du p. Honorat. Détails sur la mission de Bédarrides, qu'il faut conserver, tant ils sont touchants. On pourra ranger cette mission parmi les plus belles que nous ayons faites. Lettre au curé du Faubourg d'Aix pour lui accorder le p. Bernard une semaine de plus, à cause du bien que fait la retraite qu'il a commencée dimanche dernier. » (EO 19, 38-39)

17 février 1838. « Douzième anniversaire de l'approbation de l'Institut. J'ai dit la messe au Calvaire où les deux maisons de Marseille se trouvaient réunies. Le frère Daly, irlandais, a fait son oblation. Dix-huit profès étaient présents à la cérémonie et ont renouvelé leurs vœux. Le nombreux noviciat, joint aux prêtres et oblats de la Société, remplissait la chapelle. La cérémonie a été très belle et très touchante. Quoique encore souffrant, je n'ai pu m'empêcher d'adresser la parole à la nombreuse assemblée. Je me suis retiré après avoir passé au réfectoire, fort édifié et très content. » (EO 19, 43)

« La messe du renouvellement des vœux a été célébrée par Mgr l'Evêque dans la chapelle intérieure de la 1^e maison de Marseille vers les 6 h. Le Saint Sacrement a été exposé immédiatement avant la messe. Il y a eu deux oblations, l'une du f. Daly, irlandais, et l'autre du F. Jean Robert, de Grenoble. La cérémonie a été extrêmement belle et imposante. Immédiatement avant l'acte de rénovation, Mgr a adressé quelques paroles à cette occasion, la plus grande peut-être qui ait encore eu lieu. Dans son allocution, Mgr nous a montré toutes les maisons de l'Institut occupées comme la nôtre au grand objet de la rénovation. Il nous a bien positivement invités à conserver scrupuleusement nos traditions. Il a rappelé à l'assemblée que nous célébrions le 12^{ème} anniversaire de l'approbation de l'Institut. Il a décidé un point important que je n'oublierai jamais : savoir que notre rénovation était comme une nouvelle profession ou oblation, qu'elle suppléait à tous les défauts, vices et nullités qui auraient pu se glisser dans les professions précédentes, que par conséquent cette oblation ou rénovation des vœux avait toute la force et pouvait même en avoir une plus grande que la première, de sorte que nous recevions à chaque rénovation la même grâce et recueillions les mérites d'une profession, d'un baptême, de l'innocence réparée. Après la rénovation, il y a le *Te Deum*, ensuite la bénédiction et rien de plus. » (*Journal de Lagier*)

« **Lettre du p. Guigues** du 13 février. Il revient sur ce qu'il m'avait dit du Frère Blanc, s'excusant sur ce qu'il m'avait parlé d'après le sentiment du p. Péliissier qui n'est guère indulgent lorsqu'il s'agit des autres. Ce Frère est tel qu'il me parut au Laus. Le p. Guigues me demande de nouveau une réponse sur le sujet d'après les nouvelles informations qu'il me donne. Il m'envoie une copie de la relation de la mission de Mens pour la faire passer au noviciat. Ils l'ont transcrite sur leur registre. Il ne faut pas que j'oublie d'écrire à Lumières d'en faire autant pour leurs missions du Comtat. » (EO 19, 44)

19 février 1838. D'Aix, de Corse et de Goult. « Lettre du p. Bernard. Sa retraite-mission d'Aix va à merveille. Lettre du p. Guibert. Détails très circonstanciés sur le p. Reinaud et le p. Roller. Ils sont aussi pénibles que sont consolants ceux qu'il me donne sur les Pères Albini, Moreau et Mouchel. Il insiste pour faire le voyage de Gênes et de Rome. Je lui écris de me renvoyer le p. Roller tout en lui reprochant de ne l'avoir pas assez soigné. Ce pauvre jeune Père paraît être fort imparfait, mais aussi n'était-ce pas au-dessus de son âge d'être abandonné dans la solitude de Vico ? Lettre au p. Guibert ; prompt réponse à sa lettre d'aujourd'hui.

Lettre de M. Girolet, curé de Goult. Il me prie instamment d'écrire à Mgr l'Archevêque d'Avignon pour obtenir de lui qu'il puisse entrer dans la Congrégation. Il convient que telle a toujours été sa vocation, mais qu'il n'avait pas osé la mettre à jour jusqu'à présent à cause de la pénurie de prêtres. Dans ma position, il est impossible que j'écrive à Mgr l'Archevêque. C'est à M. Girolet de forcer la porte. » (EO 19, 45)

Séjour à Aix du 20 au 25 février 1838

21 février 1838. Vers une tombe au cimetière d'Aix. « J'ai visité à Aix le nouveau cimetière où je voudrais faire bâtir une chapelle pour y déposer les restes vénérables de mes deux familles. La dépense que j'aurais faite à l'Enclos sera plus convenablement placée dans cette terre sainte. Mon intention serait d'employer cinq ou six mille francs au plus à cet édifice. Je consentirais qu'on y présentât tous les morts qu'on enterrerait dans le cimetière et qu'on y célébrât la messe quand la dévotion l'inspirerait, dans la confiance que les âmes des nôtres en profiteraient. J'en ferais une condition de cette concession. J'aurai besoin de m'aboucher avec le maire d'Aix avant de mettre la main à l'œuvre. » (EO 19, 46)

22 février 1838. Retraite prêchée par le p. Bernard. « Hier j'avais assisté au sermon de notre p. Bernard au Faubourg et j'ai donné la bénédiction après. La retraite que ce Père donne dans cette paroisse produit de grands fruits. Elle sera terminée dimanche par la communion générale que Mgr l'Archevêque viendra donner à ce bon peuple. » (EO 19, 47)

25 février 1838. Son portrait. « Messe de bonne heure à la Mission. Départ pour Marseille. Lettre de Dassy (le frère de l'Oblat) qui m'annonce que la lithographie de mon portrait sera faite par M. Belliard au prix de 500 francs. Elle aura 13 ½ de haut sur 10 pouces de large. Il a retouché lui-même le portrait original. Je lui ai écrit pour approuver ce qu'il a fait. » (EO 19, 48)

26 février 1838. De Corse. « Lettre de Guibert. Elle traite des rapports avec Mgr l'Evêque d'Ajaccio qui se montre toujours plus incapable de gouverner son diocèse. Ce prélat a peu de reconnaissance pour ce que l'on fait pour lui. Il sera bon d'être sur ses gardes. La lettre de Guibert est convaincante. Elle est datée du 17 février. » (EO 19, 48)

2 mars 1838. A sa Maman. Une obstination déraisonnable. « Votre obstination à ne pas vouloir que Marie place son lit dans l'alcôve, qui se trouve derrière votre chambre à coucher, passe l'imagination. Il n'est pas permis de se refuser à une chose si raisonnable, de vouloir s'exposer à toutes les conséquences de l'isolement où vous vous trouvez, à une si grande distance de tout secours. C'est vouloir affliger en pure perte vos enfants qui ne peuvent se résoudre à obtempérer à un caprice qui pourrait vous coûter si cher et leur occasionner d'interminables regrets.

On vient d'enterrer aujourd'hui ici une femme qui a été consumée dans une heure, sans que les secours tardifs qui lui sont arrivés aient pu la sauver de la mort la plus affreuse qu'il soit possible d'imaginer. Combien d'autres exemples plus ou moins récents ne sont-ils pas faits pour nous effrayer ! Vous ne pouvez pas en conscience vous refuser à nous accorder un repos d'esprit qui doit si peu vous coûter. Agir autrement, c'est mépriser notre amour filial, c'est vous jouer de notre tendresse, c'est vouloir nous percer le cœur de la plus vive douleur.

Je ne puis me persuader que, ne fût-ce que par complaisance pour nous, vous ne vous rendiez à nos pressantes instances. Depuis que j'ai vu les lieux, je ne peux plus me mettre en repos. A votre âge, avec vos infirmités, seule au second étage d'une maison ! Mais s'il arrivait quelque malheur, on n'aurait pas assez de pierres à Aix et à Marseille pour lapider vos enfants ! Oh ! non, ma chère mère, vous ne nous donnerez pas ce chagrin. Vous refuser à une chose si juste, si raisonnable, si facile, quand vos enfants vous en conjurent, ce serait leur donner à penser que vous faites bien peu de cas d'eux, vous le dirai-je ? que vous les aimez moins qu'ils ne l'ont cru jusqu'à présent.

Je fais dire à Marie d'insister de nouveau auprès de vous pour que vous lui permettiez de mettre son lit dans l'alcôve, tellement je suis persuadé que vous ne sauriez résister à nous rendre la paix que nous avons perdue depuis que j'ai pu réfléchir aux graves inconvénients de l'état actuel des choses.

Voyez, je suis si troublé que je ne vous embrasse que conditionnellement. C. J. Eugène, évêque de Marseille. »

2 mars 1838. Les missions aux Etats-Unis. « Visite de M. Hoffman, missionnaire des Etats-Unis, qui se rend à Rome. Ce qu'il nous a dit des diocèses de cette partie de l'Amérique n'est rien moins que consolant. L'indifférence des catholiques est à son comble et le pays est dévasté par un nombre infini de mauvais prêtres de toutes les nations. Les moines du Mexique et des autres parties de l'Amérique espagnole, qui ont été chassés de leur patrie, sont presque tous indignes de leur vocation. Rien que de plus commun que de voir des prêtres vivant publiquement avec des femmes, ne pas cacher leur honte et faisant parade de leurs enfants...

Tout ce que M. Hoffman nous a raconté des Etats-Unis nous a bien prouvé que j'avais été bien inspiré, quand j'avais résisté au désir de quelques-uns des nôtres qui brûlaient du désir d'aller dans ce pays. Je savais ce qu'il en était quand je me prononçais si énergiquement contre ce projet qui faisait honneur à leur zèle, mais qui n'était pas dirigé par l'expérience. On fera toujours bien de s'en rapporter à la sagesse de ceux que le Seigneur a placés à la tête de la famille. Quand le moment sera venu, le Maître de la Vigne saura bien le dire. En attendant, que la Congrégation se perfectionne et se multiplie. » (EO 19, 51-52)

6 mars 1838. « Arrivée du p. Rolleri. Il n'a pas réussi en Corse. Nous l'emploierons au service des Italiens à Marseille où je le fixe dans la maison du Calvaire. » (EO 19, 54)

7 mars 1838. D'Albini à Tempier. *Albini se présente comme* « cet original qui a toujours besoin de quelque avis, surtout de votre part, qui ne savez ménager ceux que vous aimez : j'espère d'être encore du nombre ! » *Puis il écrit :* « Depuis le départ (*envisagé*) du p. Guibert, mon cœur se trouve dans un malaise affreux. Je n'ai ici que Jésus-Christ et nos Règles qui pourraient me donner du courage ; mais jugez, lorsqu'on se voit assiégé de toutes parts, et que l'on n'a pas, au milieu du chaos, un guide sage et éclairé pour vous faire marcher... Mais je me console en pensant au prompt retour du p. Guibert... » *Il pense ensuite au* « bon et très cher Père Mie... Si nous l'avions dans notre séminaire de la Corse, je crois qu'il vivrait dix ans de plus et nous-mêmes n'y perdriens rien : son exemple seul suffirait pour nous maintenir dans l'exacte observance de nos saintes Règles ! » *Il conclut :* « Nous nous portons bien ici, et tout nous rit, malgré que nous ne soyons pas des modèles de régularité... Je vous embrasse et suis, sans cérémonies, tout à vous en Jésus-Christ. » (Dans Delarue, p. 215)

7 mars 1838. « Lettre au p. Guibert sur le projet de faire faire des missions par de jeunes prêtres formés dans son séminaire, qui devront exercer ce ministère sous la direction du p. Albini et quelques autres de nos Pères quand il y en aura. Je désapprouve ce projet. » (EO 19, 54)

10 mars 1838. « Ordination dans la chapelle intérieure du Calvaire. Les frères Rouvière, Luigi et Daly ont été ordonnés, le premier, sous-diacre, et les deux autres pour la simple tonsure. » (EO 19, 56)

17 mars 1838. Un don d'Abd El-Kader pour les pauvres. « Plaisante histoire. Pendant que je tenais conseil, on m'annonce un message très pressé. Je fais entrer. Quel est mon étonnement de recevoir par l'intermédiaire d'un juif, une lettre de l'envoyé d'Abd El-Kader qui me fait passer un billet de cinq cents

francs pour les indigents de ma communion. J'ai hésité un instant, mais après un moment de réflexion, j'ai dit au porteur de la lettre que lorsqu'il s'agit de secourir les pauvres, on doit recevoir, de quelque part que vienne le don. J'ai fait répondre par un de mes grands vicaires une lettre polie à monsieur l'envoyé d'Abd El-Kader. Son commissionnaire m'a appris qu'il avait fait le même don à l'œuvre de bienfaisance. Je présume que cet acte de philanthropie est inspiré par la politique, et qu'il veut ainsi populariser son maître en France, où bien des gens ne l'aiment guère. » (EO 19, 59-60)

21 mars 1838. Telmon, Dassy. « J'ai eu une conférence très longue avec le p. Telmon ; je dois dire que j'ai été fort content de la manière franche et respectueuse avec laquelle il s'est ouvert à moi sur tout ce qu'on a pu lui reprocher. Son caractère est difficile, il a des formes acerbes, mais il entend raison sur beaucoup de choses et avec la douceur on pourra le gagner. Cependant ses préventions contre le p. (Guibert ?) sont trop fortement enracinées pour espérer qu'il en revienne si tôt. C'est un sujet avec lequel il faut patienter et qu'il ne faut pas brusquer.

Lettre du p. Dassy. Il me fait passer par la diligence son petit ouvrage sur Notre-Dame de l'Osier. » (EO 19,63-64)

22 et 23 mars 1838. Un miracle de la grâce. « J'ai été témoin aujourd'hui d'un miracle de la grâce, qui m'a prouvé quelle assistance Dieu accorde au pasteur dans l'exercice de sa charge toute de charité. J'ai été appelé auprès d'une pauvre femme... depuis son enfance percluse de la moitié du corps... ayant livré son âme à une haine raisonnée de Dieu qu'elle regardait comme injuste... L'évêque viendrait-il me voir?... Je priai sur elle... Elle éleva les yeux vers le ciel et joignit ses mains en forme de suppliante... » *Le vicaire de la paroisse prend le relais...* « Je suis retourné le lendemain. Elle s'était confessée et venait de recevoir le saint viatique. Je l'ai confirmée. N'y a-t-il pas de quoi s'écrier au miracle de la miséricorde de Dieu ? » (EO 19, 65...67)

23 mars 1838. « Lettre du p. Courtès. Il me rend son compte trimestriel, il me semble que ce sont des comptes faits à plaisir... » (EO 19, 67)

26 mars 1838. D'Albini à Mgr de Mazenod. « Vous savez que je suis toujours à la chaîne dans le séminaire, et lorsque je la croyais presque brisée, la voilà plus fortement renouée. Je la baise cependant en vue de mes péchés qui m'ont rendu indigne de continuer le beau et fructueux ministère des missions. Si je savais au moins que je suis ainsi selon votre volonté positive, Dieu sait combien je serais consolé. En attendant *parvuli...* (*les petits ont demandé du pain*)... Mais la sainte obéissance fait taire et arrête toutes mes vellétés et goûts contraires au bon plaisir du ciel... » (*Missions 1938, p. 139*)

26 mars 1838. Le Christ du Calvaire. « Lettre de M. Chanuel (*qui vient de faire la statue de N.-D. de la Garde*) qui propose de faire le Christ du Calvaire au relevé. Il prétend que par ce procédé le Christ ne coûterait que de deux à trois mille francs. Outre que l'on n'a pas recueilli cette somme, on sait que cet artiste célèbre, estimant beaucoup ses ouvrages, n'est jamais content du prix convenu. » (EO 19, 69)

27 mars 1838. Honorat et Ricard. « Lettre du p. Honorat qui demande du secours pour la mission qu'il va commencer la semaine prochaine. Il prétend que le p. Ricard est trop souffrant pour se mettre en campagne et que le curé de Goult doit comme de raison rentrer dans sa paroisse aux approches de Pâques, mais je soupçonne qu'il y a plus de défaut de volonté que de mal dans le p. Ricard qui se plaît trop aux affaires extérieures de la maison, qui se plaît à construire et à démolir, qui manque en un mot de zèle, tout bon prêtre et bon enfant qu'il est. » (EO 19, 69-70)

28 et 29 mars 1838. Passage de Guibert à Marseille. « Le p. Guibert est arrivé hier d'Ajaccio. Il se rend à Rome pour les affaires du diocèse... Il m'a exposé les besoins de sa maison. Il est certain qu'alors que le p. Albin rentre dans l'exercice des missions, il faudra au séminaire un directeur de plus. J'espère être en mesure d'y pourvoir au commencement de l'année scolaire. » (EO 19, 71)

1^{er} avril 1838. Les outrages de Vèze. « Ce n'était pas un poisson d'avril qui m'attendait à Roquevaire, mais bien le plus grand outrage que j'aie reçu de ma vie. L'infâme François Vèze me le réservait dans le répertoire de ses affreuses diatribes, de ses atroces calomnies contre tous ceux qui ont le malheur de lui faire quelque bien. Cet homme, ou pour mieux l'appeler ce monstre...

J'avoue que je me trouvais si calme, si peu troublé, moins ému en un mot que je l'aurais été certainement si j'avais été témoin d'une pareille scène faite à un autre. Je consultais les sentiments de mon cœur. La grâce de Dieu m'assistait évidemment dans ce moment, je ne reconnus dans mon âme ni mouvement de haine ni désir de vengeance, quelque juste qu'elle pût être. Je sentis que je pouvais en toute sincérité prier pour ce méchant homme et je me levai pour commencer le saint sacrifice... » (EO 19, 73...75)

Sur toute cette douloureuse affaire, voir Leflon III, 41-49.

5 avril 1838. A Dassy. « Je réponds, mon bon p. Dassy, à ta lettre du 19 mars. J'avais bonne volonté de le faire plus tôt, mais comme de coutume, j'en ai été empêché par mes dérangements journaliers. Nous avons reçu ta petite brochure (*Pèlerinage à N.-D. de l'Osier*). J'ai distribué celles que tu m'adressais pour diverses personnes, je n'ai pourtant pas remis celles du p. Lagier pour ne point exciter de jalousie...

J'aurais préféré que tu misses sur le frontispice de la brochure « par un prêtre de N.-D. de l'Osier » et sans faire ton nom en toutes lettres au bas de l'épître dédicatoire. Il paraît qu'on a été étonné à L'Osier que tu n'aies pas montré le manuscrit. Dupuy s'est étonné que tu aies fait passer la propriété des Chartreuses aux missionnaires sans intermédiaire. Il craint que cela ne produise un mauvais effet dans l'esprit de l'Evêque et d'autres encore.

C'est le milieu du corps du Christ (*au Calvaire de Marseille*) qui s'est pourri, ainsi ta prophétie ne s'est pas réalisée, du moins ce n'est la faute ni des bras ni des jambes. On fait une quête pour en construire un autre. Si on retire assez d'argent on le fera en métal, sinon en bois sauf à y revenir dans 15 ou 20 ans. Je suis bien sensible à tout ce que ton bon cœur m'exprime à l'occasion de ma fête. Je t'en remercie sans renvoyer à la tienne de te rendre la pareille.

Pour épargner le port de lettres, je te prie de dire au p. Guigues que j'ai reçu sa lettre du 26 mars. Je m'étonne qu'il me parle encore du F. Blanc, comme si j'avais oublié de lui répondre à son sujet. Je suis au contraire très mémoratif que je lui fis l'observation que j'étais surpris qu'après m'avoir demandé la faculté de recevoir son oblation et fait la demande de lui envoyer une croix, il m'apprit ensuite qu'il ne faisait pas pour nous. S'il a des vertus et un bon caractère comme le porte la dernière lettre, pourquoi ne se déciderait-on pas à l'admettre à la seconde oblation ?

Le p. Guibert presse beaucoup Dupuy à entreprendre son voyage autour du monde pour procurer des ressources à la Corse. Je ne sais pas pourquoi Dupuy demande mon autorisation pour cela. Je crois que dans sa position il n'a besoin de l'autorisation de personne. S'il doit en résulter un si grand bien que le p. Guibert s'en flatte, je la donne *in quantum possum* (*pour autant que je peux*) volontiers. Je me rappelle spécialement au souvenir du p. Vincens. J'aurais dû lui écrire, mais les impossibilités se multiplient pour m'écraser. Je vous salue tous et bénis tous. » (EO 9, 77-78)

7 avril 1838. « **Lettre au p. Courtès sur la scène de Roquevaire...** (Jusqu'ici) j'avais la consolation au milieu de tant de tribulations et de contradictions et de persécutions auxquelles j'avais été en butte au cours de mon ministère de n'avoir jamais été terni du côté des mœurs. On m'avait accusé d'ambition, d'avarice, de hauteur, fierté, haine, que sais-je ?, de tous les antipodes de mes dispositions réelles et de mon caractère, mais jamais personne n'avait dit un mot qui pût porter la moindre atteinte à mes mœurs. Il n'y avait pas de quoi se vanter ; mais enfin il en était ainsi. Mais voilà qu'à 56 ans il se rencontre un homme qui m'en donne pour mon reste. Désormais je ne pourrai jalouser personne. Saint Athanase et saint François de Sales n'oseraient plus se plaindre après ce qui m'arrive, j'ai de plus la consolation de pouvoir me dire que je suis ainsi payé de mes bienfaits. Ah ! si jamais j'étais tenté de faire du bien aux hommes par compassion pour eux et pour le plaisir de les rendre heureux, qu'aussitôt le souvenir de François Vèze se présente à mon esprit pour me détourner de donner ne fût-ce qu'une obole à qui que ce soit, si ce n'est uniquement pour accomplir un devoir strict de charité chrétienne ! L'ingratitude des monstres humains est sans doute commune, mais celui-ci me prouve qu'on peut même se servir du bienfait pour assassiner le bienfaiteur. Ainsi que le cœur s'endurcisse sur les misères de l'humanité, qu'on ne s'arrête jamais au bonheur qu'une âme sensible peut espérer de rencontrer dans la pensée des infortunes qu'elle soulage, qu'on ne compte jamais non plus sur la reconnaissance de ceux à qui l'on fait du bien, à qui l'on met le pain à la main, que l'on arrache au désespoir, quand l'ingratitude éclate, qu'elle se montre dans toute sa nudité, le cœur a trop à souffrir. Si l'on n'a fait du bien à la race dégénérée que pour Dieu, abstraction faite de tout véhicule humain, alors on n'éprouvera aucune peine quand on rencontrera les hommes tels que le péché les a faits. Je n'ai pas pensé ainsi jusqu'à présent, je soutenais au contraire la thèse opposée, croyant trouver dans la vie de notre Seigneur et divin modèle des exemples à l'appui de mon sentiment. Je me suis trompé. » (EO 19, 78-79)

8 avril 1838. « **Lettre au p. Albin sur mes projets par rapport à lui.** Mon intention est de le rendre aux missions et de lui donner le frère Gibelli pour compagnon. Je suis contrarié qu'on n'ait pas su garder le p. Rolleri qui aurait fait le troisième pour les commencements, car il n'est pas possible de s'arrêter à la pensée de retirer le p. Semeria d'ici, à moins d'y placer le p. Gibelli quand il sera prêtre, ce qui ne pourrait se faire sans un grand détriment de l'œuvre des Italiens, que cette transition violente froisserait. » (EO 19, 80)

12 avril 1838, jeudi saint. *Mgr de Mazenod est averti* « qu'on a imprimé à Marseille un infâme libelle »... intitulé *La clé de l'évêché, anecdote du 15^e siècle...* (EO 19, 81)

13 avril 1838. « **Vendredi saint.** « Pourquoi faut-il que des jours si saints soient troublés, et que l'âme qui voudrait se recueillir aux pieds de la croix se voie détournée de la seule occupation qu'elle voudrait fournir à son esprit et à son cœur. C'est que les méchants veillent aujourd'hui comme au temps de notre divin Sauveur. Remercions le Seigneur de m'avoir fait participer abondamment cette année aux amertumes de sa passion. C'est à moi d'en profiter...

Si ce n'était le scandale qui en résulte, il me semble que le bon Dieu me fait la grâce d'aller jusqu'à le remercier de l'humiliation qui pèse sur moi, et que la croix que mon Sauveur a portée jusqu'au Calvaire m'aide beaucoup à supporter....

En voilà assez pour mon vendredi saint. Je puis dire cette fois que j'ai été crucifié. Que ce soit bien sur la croix de mon Sauveur. Elle adoucit toutes les amertumes. » (EO 19, 82-83)

15 avril 1838. « **Le saint Jour de Pâques.** Office pontifical. L'affluence était immense, toutes les chapelles étaient encombrées de monde... » (EO 19, 83-84)

18 avril 1838. « **Lettre du p. Magnan.** Il me rend compte de ses petites excursions ; il serait bien aise de faire une apparition à Marseille avant de se rendre à Aix. Il me demande du secours pour cette communauté, comme si l'on pouvait ignorer que je n'ai personne de disponible. » (EO 19, 89)

21 avril 1838. « **Lettre du p. Mille.** Nouvelles bénédictions dans leur dernière mission. Mgr l'évêque de Gap a été en faire la clôture et y donner la communion aux hommes qui remplissaient l'église à eux seuls. Ce jour-là, au retour de cette mission, les Pères se sont dispersés dans les paroisses où l'on avait déjà fait mission. Le p. Hermitte n'a pu suffire au travail que lui a procuré la paroisse où il a été. » (EO 19, 91)

21 avril 1838. De Guibert, de Rome. « Il est temps pour moi de songer à quitter Rome ; mes affaires sont à peu près terminées, du moins celles qu'il est en mon pouvoir d'achever. C'est lundi au soir que j'ai eu le bonheur d'être reçu par le Saint-Père avec la bonté que tout le monde lui connaît... Sa Sainteté me demanda beaucoup de détails sur Ajaccio, elle fut charmée de tout ce qui s'y est fait et surtout de ce que ces choses soient faites en partie par notre Congrégation...

Je n'ai pu, malgré tous les efforts et les moyens que j'ai employés, obtenir du cardinal Fesch sa maison d'Ajaccio pour le petit séminaire. Son Eminence prétend qu'elle a déjà dans sa pensée donné une destination à ce local. Je n'ai donc pu obtenir que six mille francs pour la future construction. Ce n'est pas à dédaigner, mais la maison nous tirait de tout embarras.... » (EO Guibert, 417-418)

22 avril 1838. « **Lettre du p. Guigues.** La mission de ? a parfaitement réussi. On accourt de toutes les paroisses voisines quand on fait mission quelque part. Il faudrait être dix confesseurs dans les plus petits pays à cause du concours du voisinage. Il me demande des sujets comme s'il m'était donné de les forger.

Tempier est arrivé de son voyage d'inspection à Lumières. Les travaux ne sont pas achevés. Ils ont été faits selon ce qui était convenu. C'est encore là où il faudrait plus de sujets. On me fait bien éprouver le déchirement du *parvuli petierunt panem* (*les petits ont demandé du pain...*) » (EO 19, 93)

26 avril 1838. « **Lettre de Mgr l'Evêque de Grenoble.** Nos chers Pères, me dit le prélat, terminent aujourd'hui leur dernière mission. Ils ont eu presque partout (le *presque* est de trop) un grand succès. Ils vont se reposer et ils en ont un grand besoin. » (EO 19, 94-95)

29 avril 1838. Confirmation des enfants italiens au Calvaire. « Après l'office des Français au Calvaire, l'église s'est remplie d'Italiens. C'était le jour fixé pour la confirmation des enfants de cette nation que nos missionnaires catéchisent. Il y avait tant de monde dans l'église que l'on avait de la peine à y entrer, les tribunes étaient remplies d'hommes. On a récité comme de coutume le chapelet en deux chœurs. Après le chapelet je me suis rendu dans le sanctuaire, où l'on avait préparé un siège pour M. le consul sarde. J'ai commencé par adresser la parole à toute l'assemblée en langue italienne, je me suis étendu sur le bienfait que la Providence leur a procuré en permettant qu'on vînt à leur secours si puissamment. J'ai fini par leur recommander de se montrer reconnaissants en ne manquant pas de faire leurs pâques. J'ai prorogé le temps pascal jusqu'à la Pentecôte pour les Italiens, à cause du petit nombre de confesseurs parlant la langue italienne.

J'ai ensuite interrogé les enfants sur le catéchisme, ils ont tous répondu à merveille. Ils ont vraiment mérité des éloges. J'ai fait ensuite l'instruction sur le sacrement qu'ils allaient recevoir et si j'avais eu lieu d'être satisfait de leur instruction, je l'ai été davantage encore de leur piété. Ils se sont bien présentés comme des anges, accompagnés chacun de leur parrain ou marraine. Enfin j'ai donné à toute l'assemblée la bénédiction du Saint Sacrement en remerciant le bon Dieu de tout mon cœur du bien qui s'opérait dans cette nombreuse colonie par le ministère de notre Congrégation et je l'offrais au Seigneur avec confiance, pour qu'il daignât le mettre dans la balance pour faire contrepoids à mes infidélités. » (EO 19, 97)

5 mai 1838. D'Albini à Tempier. « Notre Congrégation doit être d'autant plus navrée que les pauvres de ces vastes régions insulaires sont dans la disette la plus complète de la parole de Dieu... En attendant, l'ennemi du salut continue ses affreux ravages... Encore pourrions-nous, en partie, mitiger notre douleur si on voyait le moment où il nous sera donné d'évangéliser cette île. Mais pour mettre la faux dans une si vaste moisson, il nous faudrait des hommes, au moins suffisamment instruits, de quelque expérience, possédant bien l'esprit d'abnégation et d'obéissance. A moins de cela, on peut être sûr d'être coulé à fond dans un pays tel que celui-ci. Vous vous en convaincrez par vous-même, mon bien cher Père, si vous réalisez le projet que vous avez eu de faire ici une petite apparition. Je m'en réjouis à l'avance, surtout si vous nous amenez notre Révérendissime et bien-aimé Père... Ce voyage (*de Guibert*) est bien utile pour s'édifier et s'instruire quand on est libre, mais en attendant, il m'a mis à la chaîne dans son Séminaire ; *Fiat voluntas Dei semper.*

Vous aurez appris sans doute que notre bibliothèque de Vico n'est pas encore garnie ; pas même pour les ouvrages nécessaires à des religieux. Si en venant, vous nous apportiez quelques livres, ils trouveraient leur place et avec reconnaissance de ma part. » (*Missions 1938, pp. 139-140*)

6 mai 1838. « Lettre au p. Mille. Qu'il entretienne les bonnes dispositions du p. Allard ; que celui-ci somme l'évêque de Gap de sa parole et qu'il le presse pour qu'il le remplace au petit séminaire. C'est déjà beaucoup que l'on ait été forcé à différer d'un an l'exécution de sa vocation. Que le p. Mille cesse de prêcher et qu'il suive un régime, mais qu'il ne me contriste pas en me demandant des sujets qu'il sait bien que je n'ai pas. » (EO 19, 102)

7 mai 1838. « Lettre du p. Mille. Il me fait connaître les désirs de Mgr l'Evêque de Gap, que les missionnaires le précédassent dans certaines villes de son diocèse. Je me récrie, dans ma réponse de ce jour, contre la complaisance qui aurait porté le p. Mille à consentir à ce surcroît de travail pour lequel il ne craint pas de me demander le p. Courtès, le p. Martin, le p. Bernard et le p. Gignoux, et encore il faudrait que tous les Pères fussent rendus à Gap vendredi. C'est presque de la folie. Comme je n'ai point oublié que le p. Mille m'avait écrit dans sa dernière lettre qu'il avait craché du sang, et qu'il était exténué à la suite du travail vraiment forcé qu'il avait fait cet hiver, je lui ai répondu par une belle et bonne défense de prêcher pour quelque motif que ce pût être. » (EO 19, 102)

7 mai 1838. A Mille. Modérer son zèle. « S'il me reste encore quelque autorité dans la Congrégation, j'en use pour vous défendre d'entreprendre quelque travail que ce soit, sous le nom de retraite, de mission, d'accompagnement de prélats, etc.

Je crois que vous plaisantez en voulant me persuader que je ne manquerais pas essentiellement à mon devoir, si j'avais la faiblesse de céder aux instances de votre zèle. Après un travail comme celui que vous avez fait cet hiver, c'est une indiscrétion inouïe de vous demander autre chose que le repos dont vous avez besoin. Et vous, ne voulez-vous pas que je trouve étrange que vous me demandiez de démonter

une maison qui n'a que trois sujets pour vous en céder un, que j'enlève un supérieur à sa maison pour le faire se précipiter vers vous, que sans égard pour les fatigues incessantes du p. Bernard, qui aujourd'hui encore est à Cuges où il donne seul la retraite qui a lieu après les missions, je le fasse courir sans lui accorder un jour de repos, dans les Hautes-Alpes. Vraiment tout cela me chagrine, parce que c'est toujours à recommencer et que le zèle l'emporte sur la raison. » (EO 9,78)

8 mai 1838. « Lettre du p. Moreau. Il s'excuse d'avoir trop tardé de m'écrire, il m'exprime sa juste indignation au sujet des infamies de l'exécrable Vèze. Pour me consoler, il me rappelle l'exemple de tant d'évêques (plus saints que moi, j'ajoute cette réflexion) qui ont passé par une pareille épreuve. Il me confirme ce que le p. Guibert m'a toujours dit du peu de consistance de la reconnaissance que nous doit l'évêque d'Ajaccio, enfin en me faisant l'éloge du séminaire et des pères Mouchel et Albini, il me dit des choses peu satisfaisantes du p. Reinaud. » (EO 19, 103)

12 mai 1838. Lettre circulaire pour les fabriciens des églises. « Mgr l'Evêque s'est fixé à la pensée de réunir successivement dans chaque paroisse MM. les curés et MM. les vicaires dans un presbytère commun. Sa Grandeur me charge de vous prévenir que cette importante mesure doit s'effectuer dans la paroisse de... à l'occasion de la prise de possession de son nouveau curé qui aura lieu incessamment. Monseigneur pense que vous serez bien aises d'en être prévenus afin que vous puissiez prendre les arrangements convenables. » (Dans *Leflon III*, p. 73)

15 mai 1838. A Guigues. Projet de nommer Dupuy curé des Chartreux à Marseille. « Dupuy a bien tort de se fâcher, mon cher enfant, il ne doit pas douter de mon affection ni de ma reconnaissance. Je crois avoir assez prouvé dans toutes les occasions que je ne saurais me départir de ces sentiments qui lui sont dus à des titres que personne dans la Congrégation ne se refusera de reconnaître. Mais encore faut-il attendre l'opportunité dans les affaires de ce monde, et les convenances doivent-elles être négligées ? Il devait suffire à Dupuy de savoir, à n'en pouvoir douter, que j'étais dans la disposition la plus indubitable de faire pour lui ce que ma position me permettait de faire. Toute inquiétude à cet égard était une offense secrète qu'il devait se reprocher... Arrangez vite cette affaire parce que je ne puis pas différer de régler toutes choses ici... » (EO 9, 79-80)

« Je recommande au p. Guigues de ne point faire de dépense et de m'épargner la peine de m'entendre sans cesse répéter la même chanson en réclamant de moi des sujets que je n'ai pas, et il le sait bien. Je lui réserve un des quatre que je vais ordonner dans six semaines. » (EO 19,108)

16 mai 1838. A Mille. Ses problèmes de santé. « Loin, mon cher p. Mille, d'avoir le moindre scrupule des prescriptions que je vous ai faites dans ma dernière lettre, je me reproche de n'avoir pas exigé assez. La visite que vient de me faire un de nos amis qui a été à même de juger de votre état me détermine à revenir à la charge pour l'acquit de ma conscience. La vôtre est compromise des réticences que vous avez faites en me rendant compte de votre santé. Je sais maintenant ce qu'il en est, je vais agir en conséquence.

Non seulement je confirme la défense que je vous ai faite de prêcher, jusqu'à nouvel ordre très exprès de ma part, mais je vous défends aussi de confesser, passé l'heure de la prière du soir de la communauté et avant l'heure de la fin de l'oraison le matin. Je n'excepte que la confession des prêtres qui voudront s'adresser à vous. Il faut bien que je considère le cas comme de la plus haute importance, puisque je n'hésite pas à démonter entièrement une de nos maisons pour vous envoyer quelqu'un qui puisse suppléer à ce que je vous défends de faire. Je vais écrire au p. Martin de monter à N.-D. du Laus, la maison de Lumières sera réduite par là à deux sujets. Je vous laisse à penser si j'en viendrais à cette

extrémité si je n'attachais le plus grand prix à ce que vous prissiez enfin un repos que la raison et l'obéissance bien entendue vous eussent dû faire prendre de vous-même et beaucoup plus tôt. Je suis responsable à la Congrégation et à l'Eglise de votre conservation, je croyais avoir assez expliqué ma pensée qu'il vous était impossible d'interpréter dans un autre sens. J'avais dit très positivement qu'il m'était égal qu'une mission ne se fit pas quand je n'avais pas les moyens de la faire, mais que la santé d'un missionnaire tel que vous ne pouvait être compromise à nul prix. Si vous aviez marché plus simplement devant Dieu, nous ne serions pas maintenant dans la peine où nous sommes et je n'aurais pas besoin d'en venir à l'extrémité de limiter vos pouvoirs pour vous forcer à des ménagements que l'obéissance vous avait prescrits d'avance.

Vous m'avez bien compris, je vous défends de prêcher, mais cela s'étend aux prônes et à toutes sortes d'instructions ou de discours. Ce que j'entends, c'est que vous n'éleviez pas la voix, ainsi point de chant ni de cantiques, ni de vêpres ni de litanies, etc. J'exige un repos absolu de la poitrine qui a été affectée beaucoup plus que vous ne me l'avez dit. A vous entendre, vous n'auriez craché du sang que casuellement et comme par suite d'un effort momentané. Voilà ce que je devais déduire de vos paroles. Jugez vous-même si vous ne me cachez pas la vérité. C'est une faute impardonnable et je ne sais comment excuser ceux qui en savaient plus que vous ne m'en disiez et qui ne me donnaient pas l'éveil sur votre état.

Je vous répète que je ne fais le grand sacrifice qui disloque la maison de N.-D. de Lumières que pour que vous ne fassiez rien qui puisse vous fatiguer aux approches du grand concours du Laus et pour les fêtes de la Pentecôte et le temps qui suit. Faites donner à ce Père même les avis, les annonces de quêtes, etc., et vous, songez à dormir, à prendre des rafraîchissants, à vous reposer en un mot complètement. Si une amélioration prompte ne suit pas les ménagements que je vous prescris, je n'hésiterai pas à vous retirer du Laus dans la pensée que le peu que je vous permets encore de faire est nuisible à votre santé que je dois conserver à tout prix, lors même que de votre côté vous avez tout fait pour la perdre.

Adieu, donnez-moi de vos nouvelles en détail, je vous aime et vous bénis. » (EO 9, 80-82)

18 mai 1838. « Lettre de Guibert datée de Gênes. J'avais besoin d'être tiré de peine. Il avait en effet été malade au moment de quitter Rome. Je transcris comme consolation et dédommagement les phrases suivantes : Je n'ai pas manqué de faire comprendre au Saint-Père, autant que la modestie me le permettait, ce que la Congrégation a fait pour le diocèse d'Ajaccio. A ce sujet le pape s'étendit fort au long sur le zèle de l'évêque de Marseille, et elle ne dissimula pas l'estime profonde qu'elle avait pour lui... Je ne veux pas oublier de vous présenter les compliments de M. le cardinal Castracane qui a été très aimable pour moi dès qu'il a su que j'étais du nombre de vos enfants. » (EO 19, 111)

19 mai 1838. « Lettre du p. Mille. Il me rassure sur sa santé, et il me prie de lever l'interdit, tout en me remerciant de ma sollicitude sur lui. Il a été content dans ces derniers temps du zèle et de l'activité de nos Pères. Il me demande l'autorisation de faire faire au Frère Joubert sa profession perpétuelle par dispense du *quinquennium*. Ce Frère me dit que le P. Mille est toujours plus saint et plus charmant. » (EO 19, 112)

20 mai 1838. « Messe à Notre-Dame de la Garde. Je devais cet hommage à notre sanctuaire, mais comme on tenait à ce que j'allasse le dimanche, toujours quelque nouveau devoir m'en détournait. Aujourd'hui j'y suis monté. Après avoir fait mon allocution aux fidèles qui remplissaient la chapelle, j'ai consacré ostensiblement un beau calice en vermeil dont on a fait présent au sanctuaire en

reconnaissance d'une guérison obtenue par l'intercession de la Sainte Vierge. J'ai expliqué la cérémonie au peuple que cela a beaucoup intéressé.

J'avais été invité d'assister à la séance publique de l'Académie (de Marseille), je m'en suis excusé pour aller bénir la première pierre de l'église qui va être construite au quartier de St-Charles. Il faut qu'un évêque soit ingambe et que les cérémonies ne le fatiguent pas, car c'est un feu roulant. Heureusement, je m'acquiesce très volontiers de ce devoir, qui n'a jamais rien eu de pénible pour moi. » (EO 19, 112-113)

21 mai 1838. Sur l'Algérie. « Ai-je marqué la réponse de monsieur le cardinal Franski à ma lettre du 1^{er} mai ? Je lui demandais quelques renseignements sur Alger pour savoir s'il y avait dans ce pays-là une juridiction légitime, etc. M. le cardinal Franski me répondit que le sieur abbé Joseph Montero, premier aumônier de la garnison, a reçu du Saint-Père toutes les facultés nécessaires... Il convient avec moi que jusqu'à présent on avait mis des obstacles à l'exercice des facultés apostoliques, mais que les choses ont changé depuis que le maréchal Vallée est gouverneur, que « du reste on espère sans tarder établir un siège épiscopal. » *Mgr de Mazenod rappelle alors sa longue conversation avec le Roi sur cette question. Il conclut :* « Je crois donc avoir fait une bonne action et rendu un service à l'Eglise en insistant pour faire ressortir les avantages de la nomination d'un évêque, et si j'ai contribué à fixer les incertitudes du roi sur ce point, je m'en glorifie autant que je suis consolé. » (EO 19, 114...116)

23 mai 1838. « Lettre de Dupuy. Il accepte mal volontiers le poste que je lui offre. Il en eût voulu un autre, je ne sais lequel. On a beau faire dans ce bas monde, il est difficile de contenter les gens. » (EO 19, 117)

25 mai 1838. A Mille. « Cher et bon fils, ta dernière lettre m'a consolé, mais je ne suis pas encore persuadé que tu te portes aussi bien que tu le dis. On ne passe pas ainsi d'un état tel que celui où tu étais tombé à une parfaite santé. Ainsi, mon cher, ne trouve pas mauvais que je laisse peser encore sur ton zèle ce précieux interdit qui te vaut de ne t'être pas rendu inutile pour le reste de tes jours, ce qui serait infailliblement arrivé si je t'avais laissé aller à Veynes ou partout ailleurs où il t'eût fallu prêcher. Rappelle-toi bien que toute interprétation qui s'éloignerait de mon sens t'est défendue pour jamais. J'ai fait pour toi le sacrifice du p. Martin, ce n'est que pour qu'il soit ton organe. Dis-lui ce que tu veux que l'on sache, il prêchera en ton nom.

Je t'envoie un de nos plus parfaits oblats (*le scolastique Morandini*). C'est un ange de vertus que le bon Dieu a doué en outre de beaucoup de talents ; malheureusement sa santé a été altérée par une trop grande application aux choses surnaturelles. Nous pensons que l'air de N.-D. du Laus lui fera du bien. Je te le confie comme un précieux dépôt. Soigne-le et donne-lui toutes les facilités pour recouvrer la santé dont il fera un si bon usage.

Je dispense le bon F. Joubert du *quinquennium*, tu pourras l'admettre à ses vœux perpétuels quand sa première oblation sera à terme. Je salue affectueusement tous nos Pères et toi-même, ainsi que le bon Frère Joubert. » (EO 9, 82)

25 mai 1838. Difficultés avec Reinaud à Ajaccio. « Lettre au p. Guibert pour le presser de retourner à Ajaccio où le p. Moreau a grand besoin de lui. Ce Père vient de m'écrire qu'il est on ne peut plus mécontent du p. Reinaud. Ce qu'il m'en dit est vraiment désolant. Il voudrait me donner des nouvelles consolantes « *sur son compte, mais il faudrait un miracle pour cela, et Dieu ne le fera pas parce que l'orgueil de l'individu est trop grand...* »

Que peut-on attendre d'un sujet qui n'a cessé de marcher dans cette voie depuis qu'il nous a arraché les saints ordres. Dès lors il n'a plus été l'homme de la Congrégation. C'est une perversité précoce qui porte son fruit. Que Dieu en détourne les derniers effets. « (EO 19, 120...121)

29 mai 1838. De Corse. « Lettre du p. Guibert, son arrivée à Ajaccio. Lettre du p. Moreau. Il m'apprend que le p. Guibert a gagné au diocèse par son voyage de 15 à 20 000 francs. Il me prévient que le préfet fait tant de cas de lui qu'il a assuré que si l'évêque de Fréjus venait à mourir, il était sûr de le faire nommer évêque de ce diocèse. Il me le dit pour me faire comprendre combien le p. Guibert est estimé à Ajaccio. « (EO 19, 121-122)

30 mai 1838. « Le p. Honorat est venu faire sa retraite. Il m'a confirmé dans la pensée que je n'aurais pas voulu avoir, que Mgr l'Archevêque d'Avignon est comme tant d'autres prélats qui tiennent plus à une certaine organisation apparente qu'au bien réel des âmes qui lui sont confiées. » (EO 19, 122)

5 juin 1838. Très mauvaises nouvelles de Morandini. « Lettre désespérante du p. Mille qui m'apprend que le f. Morandini, que nous avons envoyé à N.-D du Laus pour changer d'air et se reposer, en arrivant à Gap, avait vomi le sang qui lui sortait par la bouche et par le nez. J'ai indiqué sur-le-champ des prières, car la perte de ce sujet serait un grand malheur pour la Congrégation, et que peut-on espérer quand on a vomi le sang ? Aussi j'ai répondu sur-le-champ au p. Mille pour ordonner à cet enfant de bénédiction de se vouer à la Sainte Vierge et d'obtenir de sa puissante protection la guérison qu'on ne saurait attendre des hommes. » (EO 19, 126)

A Mille. « Je reçois, cher fils, ta lettre à l'instant et j'y réponds tout de suite. C'est pour te communiquer une pensée que le bon Dieu me donne, sans doute pour soulager mon cœur oppressé par la déchirante nouvelle que tu me donnes. Peut-être vous sera-t-elle venue à vous-mêmes, j'espère que le Seigneur vous l'aura inspirée. S'il faut pour ajouter à la confiance le mérite de l'obéissance, je le prescris volontiers. Il faut que notre bon frère Morandini, que la Providence a conduit dans le sanctuaire de la Sainte Vierge, l'invoque avec un abandon filial, qu'il lui demande le miracle de sa guérison et qu'il lui promette ce que son cœur lui suggérera, après qu'il l'aura soumis à l'obéissance et à l'approbation de son supérieur local. Nous allons ici tous prier avec lui, à commencer dès ce soir ; je n'ai pas encore vu personne parce qu'il est tard et qu'aussitôt ta lettre reçue, j'ai voulu te répondre, mais on va être averti dans un moment...

Mon Dieu, quelle douloureuse épreuve ! Pressez tous la Sainte Vierge de faire un miracle pour nous qui sommes ses enfants et qui tenons tant à la faire aimer et glorifier. Adieu, bénis de ma part notre bien-aimé malade. Je vous salue dans l'amertume de mon cœur. » (EO 9,83)

7 juin 1838. « Nous avons été en pèlerinage à N.-D. de la Garde pour le frère Morandini qui est dangereusement malade. « (*Journal de Lagier*)

9 juin 1838. « Lettre du p. Martin. Jamais de mémoire d'homme il n'y avait eu un pareil concours à N.-D. du Laus. Le p. Mille va mieux, l'interdit que je lui ai intimé lui fait grand bien. Morandini est un peu mieux. Il a édifié tout le monde par les sentiments héroïques qu'il a manifestés au milieu des plus horribles souffrances. » (EO 19, 130)

13 juin 1838. « Lettre du p. Guibert. Il a encore eu la fièvre et quoique ce bon Père me dise qu'il se sent dans la disposition d'aller ou de rester, de mourir ou de vivre, n'attachant de prix qu'à une seule

chose, c'est-à-dire que le dernier acte de sa vie soit un acte d'obéissance, je suis bien résolu de ne mettre cette obéissance héroïque à d'autre épreuve qu'à faire tout ce qu'il sera possible de faire pour conserver une vie qui nous est si chère et si précieuse. » (EO 19, 135)

Mgr de Mazenod transcrit ici deux rescrits du St-Siège. Le premier « accorde au scapulaire oblat les mêmes indulgences qu'au scapulaire du Mont Carmel. » Le second accorde des indulgences à ceux qui visitent les croix érigées en mémorial des missions. (EO 19, 133-137)

15 juin 1838. Billens n'est pas encore vendu. « Lettre de M. Wuilleret. Il a 380 francs à mon ordre. Beau revenu de Billens ! S'il ne trouve pas à vendre cette propriété, il me fera part d'un projet. Je ne demande pas mieux, pourvu qu'il me débarrasse d'un château et d'un bien qui m'est à charge. » (EO 19, 137)

21 juin 1838. D'Albini à Telmon. « Mon Révérend Père, Je ne sais trop comment j'ai laissé passer bientôt une année sans vous écrire ; quoique, indirectement, j'aie appris de vos nouvelles. Ne dirait-on pas que ce froid et maudit adage : *lontan dagli occhi , lontan dal cuore (loin des yeux, loin du cœur)* a eu quelque apparence de vérité dans ce long silence ? Je veux cependant par la présente vous donner une preuve du contraire ; et il faut qu'à l'avenir, tant que faire se pourra, sans préjudice de la sainte pauvreté, nous nous donnions de temps en temps quelque signe de charité fraternelle... J'ai quitté Ajaccio hier seulement, et je suis avec nos deux Frères dans le couvent ; en attendant que le nombre augmente par l'arrivée de nos Pères du séminaire et des pp. Bellon et Gibelli qui viennent, m'a-t-on dit, accompagnés du R. P. Tempier...

Je ne puis passer nulle part sans me trouver embarrassé des questions qu'on me fait : *Il Padre Telmon, non ritorna...* (Le p. Telmon, il ne revient pas encore ? *Quand viendra ce brave homme ?*) En attendant, *derelictus...* (je suis laissé tout seul) et les missions, depuis le mois de novembre dernier, ont cessé. Une nécessité de fer m'a retenu jusqu'aujourd'hui dans le séminaire. Heureusement que le bon Dieu m'a donné la force de faire de nécessité vertu. A présent, j'espère d'être bientôt rendu à ce beau ministère. Si rien ne s'y oppose, je rentrerai en campagne pendant les chaleurs qui, dans les montagnes, sont très supportables... Je prévois employer les vacances au profit des pauvres de la campagne...

Je vous salue bien de tout mon cœur ; *recedant vetera, nova sint (laissons-là nos vieilles histoires, que tout soit neuf)* ; et si nous avons été par le passé deux antipodes, soyons à l'avenir compagnons indivisibles pendant la vie. C'est la grâce que je demande. Toujours tout à vous ; votre affectionné frère en Jésus-Christ. Albini O.M.I. » (dans Delarue, pp. 220-221)

23 juin 1838. Du p. Mille à Mgr. « Le f. Morandini ayant fait un vœu à la Sainte Vierge pour sa guérison. Ce frère est très malade depuis plus d'un an, se coucha le soir de la veille du dernier jour avec une douleur des reins qu'il n'éprouvait que rarement. Le lendemain, il se réveille, n'ayant plus aucune douleur, respirant librement, parlant sans aucune peine, délivré de la toux qui le fatiguait nuit et jour, avec une amélioration si sensible qu'au dire du médecin, si ce rétablissement persévère, nous pouvons le regarder comme un miracle. » (Journal de Lagier)

24 juin 1838. « Belle ordination à la cathédrale. Je l'avais fait annoncer dans les paroisses, présumant qu'un grand nombre de fidèles seraient bien aise d'y assister. Je juge des autres sur moi. Comment vivre des années entières sans se procurer le bonheur de voir comment se transmet un pouvoir comme celui que Jésus-Christ donne aux prêtres par le ministère de l'évêque. Il y avait beaucoup de monde, mais il me semble qu'il aurait dû y en avoir davantage. Toute l'assistance a été dans un véritable ravissement.

J'ai ordonné 7 prêtres (*dont 4 Oblats : Rouvière, De Veronico, Gibelli et Pont*), 5 diacres et 6 sous-diacres, des minorés et des tonsurés. Nous étions tous pénétrés. Je voudrais ne faire que cela toute ma vie, ou bien quelque autre fonction de ce genre, où je communique ce que j'ai reçu. Dieu me fait la grâce de sentir le miracle qui s'opère. Seigneur, puissé-je être digne de ce grand ministère ! » (EO 19, 141)

26 juin 1838. Tempier, envoyé comme visiteur en Corse. « Je me suis longtemps flatté d'aller moi-même visiter nos maisons de Corse. Je vois aujourd'hui qu'il m'est impossible d'effectuer ce projet. Je charge donc notre p. Tempier de visiter ces maisons en mon nom, en l'investissant de tous les pouvoirs nécessaires.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, s. g. » (EO 9, 84)

27 juin 1838. A Guigues. « Je vous fais le cadeau, mon cher p. Guigues, de notre nouveau Père Pont. Il sort tout frais de l'ordination et je lui donne son obédience pour votre maison qu'il édifiera par sa constante régularité comme il a toujours édifié ici et ses frères et tout le séminaire. Je vous le recommande spécialement et vous avertis qu'il est excessivement modeste. Il faudra donc l'encourager, tout en respectant sa conscience un peu méticuleuse.

J'ai reçu votre lettre du 11, mais je n'ai pas eu le temps de vous faire aucune observation. Pour vous autoriser à faire les réparations dont vous me parlez, il faudrait que vous me donnassiez un aperçu de la somme à laquelle elles monteront, je veux parler de l'horloge. Vous pouvez faire celles de la toiture et de la cure.

Je remercie de tout mon cœur la Sainte Vierge de la protection qu'elle daigne nous accorder en opérant des prodiges dans son sanctuaire. Elle en fait autant à N.-D. du Laus.

Nous aurons à nous entendre sur l'emploi que vous faites de vos messes. Je ne puis pas rester dans l'ignorance sur cela. Il est tard, mon cher fils, et le p. Pont veut aller se coucher pour partir demain de grand matin. Je vous embrasse et vous bénis.

Je vous envoie par le p. Pont tous les papiers que le p. Guibert a rapportés de Rome. Il eût fallu me prévenir de la demande que vous deviez en faire pour que les choses marchassent en règle. » (EO 9, 84-85)

27 juin 1838. A Dassy. « Il est si tard que je ne puis te répondre que par des monosyllabes. Tout le monde doit être couché au séminaire et le p. Pont attend ma lettre.

D'abord, j'ai chargé cet excellent Père de la réponse du P. Général des Carmes. Dans ta seconde édition (*du livre sur le scapulaire*) tu feras bien d'imprimer les questions et les réponses. Dans cette nouvelle édition, comme dans tout ce que tu feras imprimer, il ne faut pas mettre les initiales de ton nom sur le frontispice, mais simplement *par un prêtre de la communauté de N.-D. de l'Osier* et au bas de l'épître dédicatoire mettre le nom tout au long avec les qualités, c'est-à-dire *prêtre de la Congrégation de...* J'approuve que tu fasses une neuvaine à N.-D. de l'Osier, mais je ne sais t'indiquer d'ici le moyen de me faire parvenir le manuscrit. Il faudrait profiter d'une occasion. Je n'ose me flatter d'aller vous voir cette année, je suis accablé de travail ici. Le p. Lagier reconnaît avoir reçu un certain nombre de *Gloire*, etc. Vous n'êtes pas d'accord pour le nombre. Je n'ose pas t'encourager à composer un nouveau *Mois de Marie*. Il en existe déjà plusieurs.

Adieu. Adieu. J'ai peur que le p. Pont trouve la porte du séminaire fermée, aussi je t'embrasse aussi à la hâte que je t'écris. » (EO 9, 85-86)

2 juillet 1838. D'Albini à Aubert. « Mon révérend et cher p. Aubert, C'est donc uniquement pour quêter des prières que vous m'avez écrit. J'en suis d'autant plus charmé que cela me rappelle le besoin extrême que j'ai à mon tour d'implorer instamment le secours des vôtres. Ne m'oubliez pas, en grâce, dans vos saints sacrifices ; en priant de cœur particulièrement pour moi, vous priez, soyez-en sûr, quasi pour toute la Corse. Que pensez-vous de cela ? C'est un fait que si jamais par quelque coup de grâce extraordinaire, je devenais un autre saint François Xavier, quelle conquête d'âmes dans la vaste moisson de cette île et, par contrecoup, la plus grande part serait due à vos ferventes et humbles prières.

J'ai bien des remerciements à vous faire de ce qu'au milieu de vos assommantes occupations, vous avez su trouver quelques minutes à donner à un frère qui vous chérit, vous estime, Dieu sait combien, et qui vous chérira et vous estimera davantage à mesure qu'il saura que vous êtes devenu un gros saint pour rendre vos chers novices tout autant de saints. Que faisons-nous sur cette terre d'exil, si nous n'avons en partage cette noble ambition ? *Quid prodest (Que sert-il à l'homme... ?)* Laissons de côté un langage utile en soi, mais qui ne ferait pour le moment qu'apporter de l'eau à la mer.

Venons à vos chers novices, vous ne m'en dites pas un mot et, pourtant, vous n'ignorez pas combien je les affectionne. J'espère que je continuerai à goûter de ces bons fruits dans notre île. Dans ce moment, j'en goûte les premiers dans nos chers pp. Bellon et Gibelli qui nous édifient par leur régularité. J'ai écrit il y a quelques jours au R.P. Telmon. J'espère qu'il me donnera bientôt de ses nouvelles. Dans tous les cas, vous voudrez bien me rappeler à son souvenir, ainsi qu'à celui de tous nos Pères du Calvaire et du séminaire.

Il s'en est fallu de peu que je ne sois allé à Marseille vous faire une surprise. Ce voyage m'eût sans doute coûté quelques sacrifices, mais que ne ferais-je pas pour embrasser mes frères ? A force d'en être loin, des liens de la sainte dilection finissent par s'affaiblir. Le R.P. Tempier qui nous a tous ici agréablement visités et surpris m'en a fait passer l'idée, mais ce qui est différé n'est pas perdu.

Adieu, mon révérend et bien cher Père, donnez-nous surtout de vos nouvelles, au moins lorsque cela peut se faire sans préjudice de la pauvreté. J'oubliais de vous recommander de ménager beaucoup votre santé ; quoique, absolument parlant, notre vie ne soit point mauvaise, elle est assurément bien utile, surtout la vôtre, pour notre Congrégation. Vivez donc cent ans, vivez longtemps, pour que vous ayez plus de temps à former des apôtres pour la Corse.

Toujours tout à vous, *corde et animo*. Votre très affectionné frère en Jésus-Christ. Albini, P.O.M.I. » (*Missions 1938, pp. 303-304*)

4 juillet 1838. « Lettre du p. Courtès. M. Alliès, curé d'Orgon (diocèse d'Aix) se présente toujours pour entrer dans la Congrégation. Quand aplanira-t-il les difficultés ? Est-ce le courage ou l'habileté qui manquent ? » (EO 19, 143)

6 juillet 1838. « Lettre du p. Vincens, pleine de bons sentiments. Il exprime son bonheur d'avoir été admis dans la Congrégation. Il me demande d'aller à Chambéry pour assister à la retraite pastorale donnée par M. Combalot... » (EO 19, 144)

A Vincens. « Je quitte tout, mon cher p. Vincens, pour répondre à la lettre de vous que je reçois aujourd'hui puisqu'il doit vous être agréable d'avoir mon avis sans le moindre retard. Il est vrai que je suis bien aise que nos Pères puissent profiter du passage des bons prédicateurs pour se former à la chaire, mais ma pensée n'a jamais été qu'on dût aller les chercher hors du lieu que l'on habite, moins encore que l'on sortît du royaume pour cela. S'il fallait faire une exception, ce ne serait certainement pas pour donner la facilité d'entendre M. Combalot. C'est un modèle que je serais bien fâché de voir imiter par les nôtres. Cet orateur fougueux est dépourvu de logique, son style boursoufflé dissimule trop mal ses exagérations habituelles et ses fréquentes inexactitudes. S'il peut émouvoir la foule ignorante, il est peu propre à instruire des hommes appelés à enseigner aux autres, surtout dans ce que l'on appelle une retraite ecclésiastique. En somme, je n'approuve pas que vous vous déplaciez pour si peu de chose. D'ailleurs, je vois un grand inconvénient à consentir qu'un missionnaire aille faire une retraite hors de nos maisons. Je ne l'ai jamais permis. Ce serait une véritable inconvenance, j'en appelle aux autres Congrégations, on en repousserait la proposition avec dédain.

C'est trop que de donner des retraites de trois semaines après tant de missions. Vous n'agissez pas avec assez de prudence et de discrétion dans votre maison. Vous le faites sans doute pour Dieu, mais un peu trop aussi pour des considérations purement humaines. » (*EO 9, 86-87*)

6 juillet 1838. « **Lettre du p. Guigues** pleine de préventions contre le bon sujet que je lui envoie. Le fond et la forme de ses phrases m'ont justement blessé. Je lui ai répondu sur-le-champ comme il fallait. Si j'avais été à temps de retenir le p. Pont, certainement je l'aurais fait, mais il était parti pour sa destination. Comment peut-on contenter un sujet, quand on le reçoit à contrecœur et avec des préventions si défavorables. Du reste, le p. Guigues se trompe très fort. Je remerciais bien le bon Dieu s'il m'envoyait beaucoup de sujets comme cet excellent p. Pont, si bon, si vertueux, si exact, si attentif, si humble, si plein de bonne volonté et, en même temps, pourvu de talents plus que suffisants et reconnu pour un des meilleurs écoliers de théologie au grand séminaire. C'est pourtant de lui que l'on a eu le courage de m'écrire ces phrases inconvenantes : « Le p. Pont est désigné pour cette maison, j'en suis reconnaissant, quoique je pense que c'était assez du p. Gignoux pour garder la maison et ne pas travailler, mais le p. Aubert me fait une réflexion bien singulière, c'est que des quatre nouveaux ordonnés, c'est le plus capable. » (*Le p. Aubert a voulu dire qu'il était le plus propre pour la maison de N.-D. de l'Osier*), « car si la chose était vraie, il y aurait lieu de bien s'étonner que sur quatre sujets, celui-là fût le plus habile, que nous avons hésité pendant plusieurs jours de faire descendre, dans la crainte bien fondée qu'il n'eût pas les talents suffisants pour notre œuvre, et qui, dans trois ans, a passé si rapidement par le noviciat et les études théologiques. Mieux vaut croire qu'on aime mieux fortifier les autres maisons et laisser celle-ci à sa faiblesse, car il y a du moins le mérite de l'obéissance. » Il faut tirer l'échelle après de pareilles lettres, c'est arrivé à celui à qui celle-ci est adressée. » (*EO 19, 144-145*)

7 juillet 1838. D'Albini à Mgr de Mazenod. « Le R.P. Tempier, qui vient de rétablir l'ordre et la régularité dans notre maison et qui vous a si dignement remplacé dans sa visite, doit partir demain pour la Balagne et j'aurai l'avantage et l'honneur de l'accompagner dans cette tournée. Je ne sais si la joie que j'éprouve dans ce moment m'a fait quelque illusion, mais j'ai le pressentiment que le résultat de ce voyage ne sera pas sans quelque succès pour la gloire de Dieu et le bien de ces insulaires-là qui, pour être plus riches et plus policés, ne sont pas plus avancés que le reste de la Corse en matière de religion et de mœurs. Je vois dans ces contrées-là un bien immense à faire, si nous parvenions, Dieu aidant, à y organiser une seconde maison. Mais où prendre le personnel ? Voilà la digue insurmontable. Espérons toujours en celui qui peut, si nous le prions, susciter des pierres des fils d'Abraham. Priez beaucoup pour cela, mon bien-aimé Père,

Je dois vous remercier de la bonne visite que vous nous avez faite dans la personne du R.P. Tempier. Comme les remerciements que l'on fait au bon Dieu pour les bienfaits sont des engagements à sa bonté pour la continuation de ces mêmes bienfaits, nous espérons d'avoir tous les ans de ces visites si vivifiantes. Je vous assure que si vous connaissiez en détail tout le bien que font ces entrevues, vous ne résisteriez pas au désir que je sais que vous avez de venir un peu nous voir et nous encourager de vive voix. Les lettres sont bien quelque chose, mais la présence, pour des hommes terrestres et matériels comme je le suis, produit tout autre effet. Par là, vous vous expliquerez pourquoi j'ai demandé d'aller un peu vous voir. C'est un besoin que l'arrivée du p. Tempier a pu atténuer et mitiger, mais pas éteindre entièrement. Je crois que cela vient de Dieu.

Ensuite, que vous dirai-je de l'excellent présent que vous venez de faire à la Corse de deux sujets dont la seule présence suffit pour nous tenir à la Règle. C'est surtout des pp. Bellon et Gibelli. Ce dernier m'a été donné pour assistant et admoniteur. Vous concevez, le p. Albini n'aura pas à broncher sous des yeux perspicaces pour la régularité. Tant mieux, la pauvre nature et tout le vieil homme se ressentiront un peu de la gêne, mais encore un coup, tant mieux, je ne ferai pas toujours mes fantaisies et faudra-t-il se comprimer, ne fût-ce que pour ne pas scandaliser des âmes si pures et si ferventes. J'espère que le bon Dieu voudra bien m'accorder les lumières et surtout la force nécessaire pour que je puisse, *verbo et exemplo*, me rendre utile aux deux jeunes Pères que vous avez destinés pour les missions ; et surtout je m'efforcerai d'immoler toutes mes répugnances, afin que le p. Rolleri, lui aussi, puisse, avec le temps, devenir utile pour le haut ministère des missions. Humainement parlant, je n'en ai point le pressentiment, mais tout est possible à celui qui vous a inspiré la pensée de nous l'envoyer. *Benedictus qui venit in nomine Domini*.

Je n'ai plus de place dans cette lettre, je vous embrasse bien de cœur et suis avec le plus profond respect, votre dévoué fils. » (*Missions 1938, pp. 305-307*)

Juillet 1838. De Guibert à Tempier. « Eh bien ! mon révérend Père, êtes-vous content de votre voyage ? Comment trouvez-vous nos sentiers de Corse ? Et que dites-vous de la fraîcheur dont on jouit dans notre pays ? Si vous ne retournez pas noir comme un Ethiopien, vous arriverez du moins à Marseille rouge comme un Mexicain. J'aime bien que vous tâtiez de la Corse pendant quelques jours, afin que vous ayez quelquefois compassion de ceux qui doivent y passer leur vie. » (*EO Guibert, 420*)

13 juillet 1838. La Corse. Le Calvaire. « Mgr Casanelli me surprend en entrant dans mon cabinet tandis que je le croyais dans son diocèse. Ce prélat n'a rien su me dire de tout ce que font d'admirable en Corse les prêtres de notre Congrégation que je lui ai accordés. D'autres le rediront à la postérité. C'est miraculeux. Il faut pourtant qu'il compte bien sur le p. Guibert dont il ne me parle pas, pour quitter la Corse accompagné de son grand vicaire. Ah ! ce que l'évêque n'a pas dit, M. Sylve (*le supérieur du petit séminaire*) ne l'a pas dissimulé. Les expressions lui manquaient pour rendre tout le bien que ce Père fait dans cette île abandonnée, où rien de bien ne s'est fait avant que notre Congrégation y fût employée !

Le consul de Sardaigne est venu me remercier, de la part de son gouvernement, pour tout ce qui se fait à Marseille en faveur des sujets de Sa Majesté Sarde. Il a offert une petite aumône pour les deux œuvres : cent francs pour les Savoyards et autant pour les Génois (*l'œuvre des Italiens au Calvaire*). » (*EO 19, 148-149*)

15 juillet 1838. « Assistance à vêpres à St-Victor. Le p. Telmon y a prêché, c'est pour l'entendre que je suis allé à vêpres, je ne devais me trouver qu'à la procession et au salut à l'occasion de l'anniversaire du vol sacrilège fait dans cette église. Telmon a bien prêché. » (EO 19, 149)

18 juillet 1838. Reinaud. « Je suis encore ému de la demande que vient de me faire, dirais-je encore, le p. Reinaud. Sourd à tous les témoignages de bonté que je lui ai donnés, quoique son attitude d'hier dût me porter à lui garder rigueur, préoccupé de la seule pensée qui fait sa perte, il a osé me demander dispense de ses vœux. J'ai répondu comme je le devais à cette indigne proposition... » (EO 19, 150)

19 juillet 1838. Tempier de retour de Corse. « Conférence avec le p. Tempier sur sa visite de Corse. Il résulte de l'inspection qu'il a faite des lieux que, de tous les couvents dont on parlait, il n'y en a pas un qui soit habitable. Celui de la Balagne, entre autres, est en si mauvais état qu'il serait impossible de se risquer d'y porter le marteau, tout s'écroulerait à l'instant, tant il y a de crevasses, etc. Ce qu'il pense qu'on pourrait faire, à défaut de couvents, serait des hospices où les missionnaires puissent passer les courts intervalles d'une mission à l'autre quand ils évangélisent tel ou tel quartier de la Corse. Ce plan me plairait assez, s'il faut réellement renoncer à former un second établissement de missionnaires. » (EO 19, 151)

20 juillet 1838. Aubert se repose au Laus. « Lettre au p. Aubert ; qu'il se repose encore au Laus. Rien ne presse pour son retour, nous ferons ici sans lui les expéditions, en effet je vais renvoyer le novice Ercole qui a montré des inclinations vicieuses et qui ne fait pas pour nous. » (EO 19, 151)

21 juillet 1838. « Lettre au p. Albini. Je le charge de faire connaître au p. Guibert pourquoi nous avons chassé Ercole. Je lui recommande le soin de ses jeunes compagnons à Vico. » (EO 19, 153)

22 juillet 1838. De Veronico. « Lettre du p. Courtès. Il aura soin de De Veronico qu'il a déjà présenté à Mgr l'Archevêque. Ce jeune Père fera avec le temps. Il paraît qu'il s'est mal tiré de son premier essai. Le p. Magnan prépare le panégyrique du bienheureux Liguori. » (EO 19, 154)

23 juillet 1838. « Lettre du p. Ricard. Il fait la quête à Apt pour N.-D. de Lumières. Le sous-préfet lui propose de faire une demande au gouvernement ; il croit qu'on pourrait lui appliquer un millier de francs sur les fonds destinés pour restaurer les monuments. Le p. Ricard me demande mon avis. Je pense que ce serait en pure perte, d'abord parce que l'église de Lumières n'est pas un monument, ensuite parce qu'elle appartient à un particulier.

Lettre du p. Mille. Il demande une réponse sur la demande qu'il m'avait faite d'aller à Turin. Il doit savoir par ma réponse au p. Aubert que ce n'est pas mon avis. Il compte retenir le p. Chauvet sans lâcher le p. Bernard. C'est toujours la même histoire. Chacun pour sa maison sans égard pour les besoins des autres. Leur communauté est très édifiante, ils sont momentanément dix missionnaires. Le f. Morandini se soutient. » (EO 19, 154-155)

24 juillet 1838. A Mille. « **Soignez vos malades** plus que vous ne le faites. Le supérieur a une grande responsabilité à cet égard. Il doit s'en occuper sans cesse. Ce n'est pas assez que d'en charger un infirmier. Cette observation est pour tous les temps, à plus forte raison quand on a chez soi des malades comme le f. Morandini. J'ai compris qu'on le laisse à son indifférence pour la vie. Est-ce ainsi qu'il faut ménager un vase fragile ? C'est bien, très bien de lui faire prendre du lait, mais il ne faut pas avec cela qu'il mange tout ce qu'on présente à une communauté de gens se portant bien. » (EO 9, 87)

25 juillet 1838. « **Lettre du p. Ricard.** Il me rassure sur le procès avec la commune de Goult. Ils sont assurés que la place de l'église est à nous. Le p. Honorat a reçu ma lettre et se conformera à son contenu. » (EO 19, 155)

26 juillet 1838. « **Le p. Dassy m'a écrit** en me faisant passer son manuscrit de la *Neuvaine en l'honneur de N.-D. de l'Osier*. Je tâcherai de l'examiner moi-même. Lettre aux Pères Gibelli et Rolleri à Vico.» (EO 19,157)

29 juillet 1838. « **Lettre au p. Mille.** Entre autres choses je le prie d'envoyer sans délai le p. Chauvet à Lumières. » (EO 19, 158)

31 juillet 1838. Expulsion du scolastique Marchi. « Le p. Mille arrive tout à coup. C'est pour me ramener le frère Marchi, ce Corse indigne qui, au mépris de ses vœux, avait tenté de nouer une intrigue abominable à N.-D. du Laus où je l'avais envoyé passer ses vacances avec le frère Lagier et le frère Morandini. Le procès-verbal de la séance du conseil que j'ai tenue aujourd'hui même expliquera les détails de cette abominable combinaison. Il fallait être fou plus que pervers pour consentir à jouer un tel personnage. Il ne lui en est resté que la honte qui rejaillira malheureusement sur toute la famille. Ce mauvais drôle a été expulsé à l'unanimité des voix du conseil, j'ai aussitôt confirmé la sentence et consommé la condamnation en lui donnant la dispense que sa conduite me forçait de lui accorder. » (EO 19, 159)

1^{er} août 1838. Son anniversaire. « Jour de ma naissance. Je finis mes 56 ans. Je vais commencer mes 57. Il me semble toujours que je me trompe quand je compte le nombre des années que j'ai passées sur la terre. Si je pouvais me flatter de les avoir remplies selon la volonté de Dieu, je me consolerais d'en tant compter, mais comment se rassurer sur ce point ? Mieux vaut s'humilier, se confondre et demander miséricorde. Quoi qu'on fasse, il faut toujours en venir à demander grâce, soit pour ce que l'on n'a pas fait, soit pour ce que l'on a mal fait.

J'ai nommé le p. Telmon premier assesseur du supérieur du Calvaire. Je l'ai annoncé moi-même à la communauté assemblée. Quel plaisir d'avoir affaire à des hommes comme le p. Semeria. C'était lui qui avait cette place. Douceur, humilité, simplicité, joie sincère, approbation sans effort. Voilà les vertus que cet ange pratique en toute occasion. » (EO 19, 161-162)

5 août 1838. « **Messe au Calvaire** à l'occasion de la fête du bienheureux Liguori. Grand nombre de communions. Assistance aux vêpres et au panégyrique du saint. C'est le p. Courtès qui est venu exprès d'Aix pour nous le donner. Il a été digne de son talent. On l'a écouté avec beaucoup d'attention, quoiqu'il fût au-dessus de la portée d'une grande partie de l'auditoire. J'ai donné la bénédiction du très Saint Sacrement. » (EO 19, 165)

6 août 1838. « Conférence prolongée avec les membres du conseil de la Congrégation. On a reconnu qu'il ne nous appartient pas de changer ou de corriger les statuts des chapitres des églises cathédrales dans les diocèses où la Congrégation se charge des grands séminaires, qu'il convient donc, si nous ne voulons pas renoncer à ce genre de ministère, de consentir à ce que le supérieur se revête de l'habit fixé par les statuts pour les supérieurs de séminaires et occupe au chœur des cathédrales la place qui leur est dévolue... » (EO 19, 166)

9 août 1838. A Dassy. *L'essentiel de la lettre traite des essais de réconciliation avec l'ancien Oblat Kotterer, Dassy se situe en médiateur.*

« L'examen du manuscrit que vous m'avez envoyé (*Neuvaine à N.-D. de l'Osier*) est un travail de longue haleine. Il ne pourra pas être fait de quelque temps. Jamais d'ailleurs on n'eût pu l'imprimer pour Notre-Dame de septembre.

J'attends avec impatience la nouvelle édition de la *Gloire du Scapulaire*. Expliquez bien quels sont les missionnaires qui peuvent commuer. Je n'ai pas le papier sous les yeux, mais s'il m'en souvient bien, les questions sont posées par vous ; c'est là d'abord qu'il faut mettre vos précieuses qualités : « *Prêtre de la Congrégation des Missionnaires Oblats de la Vierge Marie* » et dans la réponse à l'endroit du droit de commuer, où il me semble qu'il est dit : à vous et à vos missionnaires, il faut imprimer : « *Aux Missionnaires de notre Congrégation* ».

Le livre ne peut pas être imprimé aux mêmes conditions que les cantiques, parce que les maisons, excepté celle du Laus, ne sauraient comment faire pour le débiter. Tout au plus, on pourrait pressentir ici le curé des Carmes, en fixant bien le prix auquel on pourrait le lui laisser.

Mettez-moi aux pieds de notre bonne Mère. Je ne pourrai pas aller lui rendre mes hommages en personne. » (*EO 9, 89-90*)

12 août 1838. Essai raté de lâcher de ballon. « Je suis allé au petit séminaire pour voir lancer un ballon. J'y avais été invité par les élèves de physique. Une malheureuse corde a causé un désastre. Au moment où le ballon s'élevait à merveille, elle l'a retenu et en lui faisant faire la culbute il l'a jeté sur une bigue qui l'a crevé. Les enfants s'en sont consolés en le livrant aux flammes, et en gambadant autour du feu de joie. » (*EO 19, 170*)

13 août 1838. Saint Lazare. « Lettre à M. Gauthier, aumônier du collège, pour le remercier de l'envoi d'une dissertation sur l'apostolat de saint Lazare, par M. Faillon. Je le charge de témoigner à l'auteur ma reconnaissance personnelle pour son travail qui est très propre à corroborer notre précieuse tradition. » (*EO 19, 170*)

15 août 1838. D'Albini, en mission à Linguizzetta. « J'étais encore au couvent de Vico, lorsque j'ai reçu votre dernière lettre... Le p. Guibert a dû vous informer d'un projet que je lui ai soumis, de partir pour ces contrées avec le p. Gibelli, afin de faire quelques missions, en attendant que les deux prêtres, conjointement au p. Rollerli, aient le temps de se former. Avant mon départ, qui a eu lieu le surlendemain de la Portioncule, j'ai eu le loisir de les voir souvent soit en commun, deux fois la semaine, soit en particulier leur coupant et corrigeant le travail. Le p. Moreau qui est demeuré dans notre maison s'est chargé de me remplacer à cet égard et pour tout le reste ; ainsi, absolument parlant, ne faisant faute à personne, harcelé d'ailleurs par les demandes sans fin des curés et les besoins urgents des peuples, je me suis senti comme inspiré de laisser pour quelques semaines la petite communauté que vous avez bien voulu me confier et, de l'assentiment des pp. Guibert et Moreau, je suis parti avec le p. Gibelli que vous m'avez donné pour assistant et admoniteur. Ce jeune Père ne pourra pas pour le moment m'être d'un grand secours pour la prédication, mais c'est toujours une aide et une consolation, ne fût-ce que pour les confessions. Et puis, voyant faire, il se formera peu à peu. Déjà nous avons commencé une mission dans ce pays, qui n'est pas bien loin du couvent d'Alesani, où nous sommes arrivés depuis trois jours après un long et pénible voyage. Nous nous portons bien. Ce pays paraît beaucoup docile, il y a sans doute de grandes plaies à cicatriser. Mais vous voudrez bien élever vos mains suppliantes vers le Seigneur, afin que vos pauvres enfants sortent victorieusement du combat, comme j'en ai le pressentiment.

J'ai été étonné de voir le petit M(archi) dans ces environs, en passant par Moïta ; j'ai sondé en vain la cause de son congé (*il a été renvoyé du scolasticat pour faute grave*). C'est encore un mystère pour moi. Je ne tarderai pas de vous faire savoir le résultat de notre mission. Je crois que, sans autre avis, je ne rentrerai pas de suite dans le couvent ; puisque nous sommes venus de si loin, tant vaut-il après quelques jours de repos d'en commencer une seconde, puis une troisième, autrement, impossible de revenir dans des lieux si lointains. Si vous ne le jugez pas à propos, vous voudrez bien me le faire savoir par le p. Guibert qui nous écrira de suite ici à Linguizetta di Verde. Au reste, ma présence dans la maison ne paraît pas absolument nécessaire, attendu que le p. Moreau garde, pour le moment, la communauté qui n'est pas difficile à gouverner. » (*Missions 1938, pp. 309-310*)

15 août 1838. « Messe pontificale. Bénédiction papale à la cathédrale, procession après vêpres, prières du vœu de Louis XIII à l'exception de l'*exaudiat*. On a remarqué à l'office public du matin que l'église était remplie et qu'il y avait du monde de toutes les parties de la ville. » (*EO 19, 171*)

16 août 1838. Le ballon du petit séminaire. « Distribution des prix au petit séminaire, compositions peu remarquables. Peut-être l'état de malaise dans lequel j'étais me rendait moins accessible aux charmes de la poésie. Les jeunes gens ont lancé un ballon qui s'est élevé fort haut et a été se perdre une lieue en mer. Le *Sémaphore* n'aura pas lieu de plaisanter comme il l'a fait l'autre jour.

Lettre de Guibert. Il a encore eu la fièvre quoique les eaux lui aient fait du bien. Il voudrait établir le petit séminaire à Corte et alors les missionnaires trouveraient là leur résidence momentanée entre une mission et l'autre. Le projet des diverses résidences isolées présente de grandes difficultés, ne fût-ce que d'établir ménage en plusieurs lieux pour si peu de temps. » (*EO 19, 171*)

18 août 1838. « Messe à N.-D. de la Garde. La chapelle remplie malgré le vent. » (*EO 19, 172*)

20 août 1838. Anniversaire de la mort de Marcou. « Il fut un des sept premiers qui composèrent la congrégation de la jeunesse quand le Seigneur m'inspira la pensée de la fonder à Aix en 1813. » *Mgr de Mazenod lui consacre quatre pages.* (*EO 19, 173-177*)

22 août 1838. La fête de l'Assomption à Lumières. « Retour des Pères que j'avais envoyés à N.-D. de Lumières pour aider les Pères de cette communauté le jour du grand concours. Ils m'ont raconté des merveilles de la dévotion de ces peuples. La présence de nos Pères a donné tout de suite une autre tournure à ce pèlerinage Il y a eu près de mille communions dans la nuit de la veille au jour de l'Assomption. Un miracle s'est opéré pendant la procession que le p. Honorat a improvisée pour occuper saintement cette foule de fidèles qui encombraient le sanctuaire, une fille percluse d'une partie du corps et qui ne pouvait marcher depuis plusieurs années qu'à l'aide d'une béquille a été guérie subitement au retour de la procession et a pendu sa béquille à l'autel de la Vierge. C'était la troisième année qu'elle venait invoquer la Sainte Vierge à pareil jour et la confiance ne se rebutant pas du délai de la grâce qu'elle demandait, elle avait fait vœu d'y revenir tous les ans. Si elle revient à l'avenir, ce sera pour remercier la Mère de Dieu de sa bonté pour elle.

Lettre du p. Honorat pour me remercier du secours que je lui ai envoyé. Ils étaient sept des nôtres et ils ont tous fait leur devoir comme il faut. Aussi sont-ils revenus pleins de consolation et de bonheur.

Lettre au p. Guigues un peu sévère à cause de l'inconvenance de son ancienne lettre, lorsqu'il me témoigna sa répugnance pour le bon sujet (Pont) que je lui envoyais. Prévention, faux jugement,

injustice, manque d'égards, etc. Il n'en fallait pas tant pour motiver une leçon. Je lui annonce du reste que s'il ne sait pas utiliser le bon p. Pont, je l'emploierai ailleurs très utilement. » (EO 19, 180)

24 août 1838. « **Lettre de Mgr l'Archevêque de Toulouse** (d'Astros). Il m'envoie les articles qui pourraient faire l'objet des délibérations d'un concile provincial... Le quatrième est remarquable pour la congrégation des missionnaires. Il porte : « *L'incrédulité travaille à déraciner la foi de la masse du peuple ; le grand moyen de prévenir ce malheur, ce sont les missions. Il serait extrêmement utile d'établir dans les diocèses des sociétés de prêtres auxiliaires ou d'envoyer de jeunes ecclésiastiques se former au ministère des missions dans les maisons déjà établies.* »

L'expérience a suffisamment prouvé l'impuissance de ce moyen. Il semble plus conforme à la raison et à la foi de favoriser les vocations pour les congrégations déjà établies canoniquement dans l'Eglise qui ont mission et par conséquent grâce pour ce difficile ministère qui ne peut être dignement exercé que par des hommes spécialement consacrés à Dieu, pratiquant à l'exemple des Apôtres les conseils évangéliques. A quoi bon de nouveaux essais quand d'une part on touche au doigt l'immense succès des missions faites par ces hommes dévoués et de l'autre l'inutilité des efforts faits en divers lieux pour réunir des éléments qui ne peuvent se lier. Mais non, on continuera de combattre les vocations, on fatiguera de rebuts ceux à qui le Seigneur inspire la bonne volonté d'embrasser l'œuvre dans toute son étendue et l'on se plaindra ensuite de la disette d'ouvriers évangéliques. Les archevêques d'Aix et d'Avignon, les évêques morts de Gap et de Nîmes ont suivi cette marche. Je suis bien aise que Mgr l'Archevêque de Toulouse leur donne aujourd'hui cette leçon qu'ils auraient peut-être trouvée déplacée dans ma bouche. » (EO 19, 181-182)

28 août 1838. Louis de Boisgelin, tonsuré. « J'ai donné à ma messe la tonsure et les ordres mineurs à mon neveu Louis de Boisgelin ; sa mère, son père, sa sœur, son frère et notre oncle étaient présents à la cérémonie. C'était là vraiment un sacrifice de famille, une belle victoire de la grâce sur la nature. L'enfant que je consacrais à Dieu était l'espérance et faisait le bonheur de tous ceux qui en ce jour concouraient à l'offrande, avec un sentiment de profonde douleur que la résignation n'adouçissait que bien faiblement. La pensée que le don qu'il coûtait tant de faire était moins une prémice que l'on offrait à l'Eglise qu'un abandon que l'on était forcé de faire au profit d'une Société que l'on estime sans doute, mais que l'on ne se croit pas obligé d'enrichir au prix de ce qu'on a de plus cher, comprimait dans tous les cœurs le sentiment religieux qui aurait triomphé de toutes les faiblesses de la chair et du sang, si notre élu se fût généreusement consacré à l'Eglise pour la servir ; indépendamment de son attrait pour une Société particulière à l'influence de laquelle il n'a pas su se soustraire, tant sont puissantes les impressions reçues avec les premiers germes de la piété dans une première éducation ! Mais non ! Il a été décidé que de deux élèves également pieux, ayant le même attrait et autant de vertu l'un que l'autre, mais l'un s'appelant Boisgelin, l'autre portant un nom obscur et inconnu, le premier étant rempli de talent, l'autre en ayant très peu, Boisgelin vertueux et donnant les plus grandes espérances était certainement appelé de Dieu pour être jésuite, mais que Crespin, qui n'est que vertueux, malgré son attrait, n'est point appelé pour être jésuite, mais qu'il fera très bien dans l'Eglise qui doit se contenter des rebuts de la Compagnie. C'est pourtant Boisgelin malgré son attrait qu'il fallait céder à l'Eglise dans l'extrême besoin où elle se trouve, dans la disette où les malheurs des temps l'ont réduite ; ce sont des généraux qu'il faut former pour les combats que l'enfer lui livre ; il y aura toujours assez de troupes auxiliaires, et tout le monde sait ce qui nous manque et qu'il ne me convient pas de rappeler. » (EO 19, 184-185)

31 août 1838. « **Consécration de l'église St-Lazare**, à 6 heures ½ du matin... » (EO 19, 187)

1^{er} septembre 1838. A Guigues. Pas d'amalgame avec des prêtres étrangers. « Si Mgr de Grenoble tient à ce qu'il soit fait autant de missions qu'il en a promises, qu'il les fasse faire ; mais ceux qui s'en chargeront travailleront de leur côté, tandis que vous travaillerez du vôtre. Je ne consens pas que vous amalgamiez avec des prêtres étrangers à la Congrégation. On dira ce qu'on voudra, on se fâchera si l'on veut, mais on ne viendra pas se mêler de notre régime ; il y a de la place pour tous.

Pour cette année, vous le garderez (Pélicier ?) encore à L'Osier, je ne pourrais vous l'échanger que par quelqu'un qui ne remplirait pas toutes les conditions de vos exigences. Mais dites-lui de ma part que ses principes, sur le choix des ministères qu'on doit remplir, sont erronés et qu'il pêche en ne s'acquittant pas comme il faut de tout ce que l'obéissance lui prescrit.

Puisque vous manquez de fruits pour le dessert, vous pourrez le remplacer par la salade, quoiqu'elle soit chère à cause de l'huile. Quand vous pourrez vous procurer des fruits, ou que votre jardin vous en fournira, vous reviendrez aux usages communs.

La permission pour sortir des livres de la bibliothèque doit toujours être demandée au supérieur. Néanmoins, quand avant de se rendre à la bibliothèque on n'aura pas trouvé le supérieur chez lui, le p. Vincens pourra y autoriser, mais il faut toujours qu'on se soit présenté chez le supérieur. » (EO 9, 90)

L'Algérie. « Tout ce qui peut être utile à cette Eglise naissante m'intéresse ; j'ai eu le bonheur de contribuer à l'érection du siège, il est bien juste que je saisisse toutes les occasions de lui assurer des secours spirituels dont elle a tant de besoin. » (EO 19, 189)

3 et 5 septembre 1838. Une affluence de malheureux. « Quelle journée fatigante ! Quelle affluence de malheureux, mais vraiment malheureux dont à mon grand regret et avec déchirement de cœur je ne puis soulager les infortunes que très imparfaitement en donnant pourtant beaucoup !...

Si les matinées comme celles d'aujourd'hui et plusieurs autres devaient se renouveler trop souvent, je sens qu'il me serait impossible d'y tenir. Ce n'est rien que de donner son argent, mais se trouver face à face avec des êtres si malheureux et se voir dans l'impossibilité, en faisant plus qu'on ne peut, de ne pas satisfaire à leurs besoins, c'est au-dessus de mes forces.

Une veuve qui a perdu son mari à Cayenne et qui se trouve ici sans le sou, ne pouvant ni vivre, ni se rendre à son pays. Un jeune homme, belge de nation, sortant de l'hôpital où il a dépensé tout ce qui lui restait et qui, épuisé par sa maladie et par ses chagrins, n'a pour se rendre en Belgique que les 10 francs que son consul lui a donnés. Une vieille femme, sœur d'un prêtre mort depuis longtemps dans le diocèse, qui a tous ses effets au mont-de-piété et n'a pas un liard pour aller joindre un de ses fils qui lui donnera au moins une écuelle de soupe pour l'empêcher de mourir de faim. Combien d'autres misères encore ! Je n'en puis réellement plus.

Outre ce que j'ai pu donner, j'ai écrit pour recommander la veuve à un avocat qui sur ma lettre lui dressera une sorte de pétition que la veuve présentera chez tous les médecins. C'était la profession de son mari, mort à Cayenne d'un coup de soleil. J'ai écrit pour le jeune Belge à un membre de l'administration de la Miséricorde. Avec tout cela, mettez-vous à table et mangez si vous le pouvez ! » (EO 19, 192... 193)

6 septembre 1838. D'Albini à Tempier. « Votre bonne et désirée lettre ne m'ayant pas trouvé au couvent, elle m'a attendu jusqu'à mon arrivée qui a eu lieu hier au soir. Nous voici donc de retour du

pays de Linguizzetta que nous avons évangélisé et où la grâce a été abondante, parce que les crimes aussi avaient surabondé. Vous en jugerez par la lettre que, de suite après celle-ci, je vais écrire à notre R.me Père. Le début du p. Gibelli laisse, sans doute, quelque chose à désirer, mais je dois rendre aussi justice aux qualités rares de ce jeune Père. Il ne s'est pas démenti un seul instant du caractère aimable et obéissant, dont vous le connaissez doué. Il a peu prêché, mais dans ce peu, il a plu à tout le monde et on a pu juger de l'esprit de justesse et d'à-propos qui dirige son âme et ses actions. Je crois pouvoir d'avance bien augurer de ce compagnon fidèle que vous eûtes la bonté de nous amener dernièrement de Marseille. Nous partirons bientôt pour une autre mission. Ce serait au p. Rolleri de m'accompagner, mais le pauvre Père vient à peine d'échapper à une forte fièvre dont il a été atteint pendant quelques jours.

J'embrasse tous nos Pères sans excepter le P. (Telmon) qui n'a pas daigné me saluer seulement, quoique je lui aie écrit une lettre très amicale. Si j'ai des torts à son égard, je ne sache pas de m'être jamais refusé à le reconnaître, prêt à lui en faire mes excuses, mais du moins qu'il ne me boude pas. » (*Missions 1938, p. 311*)

6 septembre 1838. D'Albini à Mgr de Mazenod. « Je suis arrivé hier au soir de la Castagniccia après trois jours de route avec mon cher compagnon le p. Gibelli, qui n'est pas plus fatigué que moi, quoique moins fait à ces chemins de chèvres. Il paraît que la Providence le destine d'une manière irrévocable pour cette île. Le début de ce jeune et vertueux Père n'a fait que confirmer l'idée que nous en avons. Au milieu des occupations tumultueuses d'une mission si difficile, il a fait preuve de cette égalité de caractère que vous lui connaissez. Toujours soumis, obéissant, ne s'écartant jamais de sa régularité accoutumée, ce qui a contribué beaucoup à la réussite de cette mission, où les gens sont plus attentifs à la conduite qu'aux sermons quoique affamés de la parole de Dieu. Il a peu prêché et peu confessé, mais le peu qu'il a donné a rendu plus de gloire à Dieu que les sermons à phrases ronflantes des vains orateurs. Je le redis, ses vertus et l'égalité de son caractère toujours le même enchantent tout le monde, et bientôt j'espère que les Corses, rendant justice à son mérite, cesseront de tant prôner les vertus chimériques de leur p. Albini, que le p. Gibelli, dans peu de temps, pourra remplacer avec avantage.

Je sais vous avoir écrit du pays de Linguizzetta, lorsque la mission était à peine commencée. Je vous disais qu'après cette mission j'avais le projet d'en recommencer une autre, sauf votre avis contraire ; mais ne voyant rien arriver, ni de Marseille, ni du p. Guibert, j'ai cru que Dieu ne le voulait pas et de suite nous avons rebroussé chemin. J'ai prié le p. Gibelli de vous donner une note exacte de cette mission. J'ai une mémoire si bizarre qu'après coup, je me souviens de très peu de choses. Vous voudrez bien m'excuser si je ne vous rends pas compte en détail de choses mémorables de cette belle mission. Je me bornerai à ce qui doit fournir la base et les motifs de la reconnaissance à notre Congrégation pour avoir été choisie du Ciel, afin d'exercer son ministère dans la Corse.

Je me vois presque au bout de la lettre sans vous avoir parlé du village que nous venons de missionner. C'est un pays où, humainement parlant, nous avons lieu d'attendre rien moins qu'un succès complet. Quatre ou cinq des principales familles de ce pays disgracié se poursuivaient à toute outrance avec une haine infernale. M. le général de Cervione avait tenté en vain de les réconcilier. Le bruit commun était que le mois de septembre ne serait pas à sa fin sans voir couler le sang. Lorsque la mission commença, le parti le plus fort n'assistait pas aux exercices pour ne pas se voir ensemble dans l'église au regard de ses adversaires... Trois jours s'écoulèrent, et je fis tant qu'ils furent tous ramenés à de meilleurs sentiments. Bref, la paix la plus sincère et la plus édifiante a été le résultat de la grâce triomphatrice ; à la réserve d'un vieil usurier, tous les habitants ont approché de la Pénitence, etc.

Je partirai bientôt pour une autre mission. Je voudrais laisser un peu en repos le p. Gibelli, afin de lui donner le temps de préparer quelques sermons, mais le p. Rolleri est en convalescence ; il relève à peine d'une forte fièvre qui nous avait donné quelque inquiétude... » (*Missions 1938*, pp. 312-313)

6 et 8 septembre 1838. Abbaye de Tamié, en Savoie, royaume de Sardaigne. « Lettre de M. Loewenbruck pour me proposer l'abbaye royale de Tamié en Savoie, ancienne, magnifique, bien réparée, convenablement meublée et pourvue d'un revenu suffisant, pour une communauté de missionnaires. Ce sont les termes de la lettre de M. Loewenbruck. Si je donne les mains à ce projet, il viendra traiter de cette affaire avec moi à Marseille.

(8 septembre). Lettre à M. Loewenbruck. J'accepte le rendez-vous qu'il me donne à Marseille pour traiter de l'affaire de l'abbaye de Tamié. » (*EO 19, 193 et 195*)

8 septembre 1838. Son travail. « Je me suis enfermé dans mon cabinet pour déblayer un peu mon bureau. Ces audiences de tous les jours me prennent tout mon temps. Elles sont pourtant nécessaires. Il est du devoir d'un évêque de se rendre accessible à toutes ses ouailles. J'ai la consolation de voir tout le monde se retirer satisfait de mon accueil. Je dois le conseil comme les secours, chacun a droit à être écouté de son pasteur. D. Barthélemy des Martyrs (*archevêque portugais du XVIe siècle*) donnait aux audiences encore plus de temps que moi, et il ne croyait pas vraisemblablement que ce temps fût perdu. On pourrait l'employer plus agréablement, mais qu'importe, pourvu que l'on fasse son devoir. Ne perdons pas de vue cette belle parole de saint Paul : *Nos autem servos vestros... Pour nous, nous sommes vos serviteurs à cause de Jésus*. On supporte avec cela tous les ennuis et toutes les peines. » (*EO 19, 194-195*)

9 septembre 1838. « Bénédiction de la chapelle de St-Eugène à Endoume. Ce quartier croît, dépourvu de tout service religieux... » (*EO 19, 196*)

10-14 septembre 1838. « Exercices de la retraite. Cent quarante prêtres étaient réunis avec moi au petit séminaire... » (*EO 19, 196-197*)

16 septembre 1838. « Messe au Calvaire pour la grande réception et l'établissement de la congrégation de Notre-Dame des Sept Douleurs. J'ai expliqué en peu de mots l'objet de la réunion qui était aussi nombreuse que possible dans cette petite église. J'ai donné l'exemple en me faisant recevoir moi-même. J'ai procédé ensuite à la réception de tout le clergé et de tous les hommes présents. Les missionnaires ont passé ensuite dans les rangs pour recevoir les femmes. Tout le monde a communie. Il y avait au moins 800 personnes. Il était onze heures quand la cérémonie a fini...

Après les vêpres de la cathédrale, j'ai béni solennellement le nouveau Christ qui doit être placé sur la croix du Calvaire. La cérémonie a été très imposante. L'église était remplie de monde... La procession s'est mise en marche. Je suis allé l'attendre au Calvaire... Je laisse à d'autres de faire la description de cette magnifique procession et de l'impression qu'a produite sur toute la population la vue de notre divin Sauveur porté en triomphe, quoique dans l'attitude d'immolation et de victime. » (*EO 19, 198-199*)

18 septembre 1838. Congrégation de la jeunesse à Aix. « J'ai appris aujourd'hui que les jésuites d'Aix forment une congrégation de jeunes gens à l'instar de celle que j'avais formée moi-même à Aix. Déjà une quarantaine de jeunes gens se réunissent chez eux sous la direction d'un de leurs Pères appelé Aubert. Quelle honte pour nos messieurs d'Aix de n'avoir pas su hériter de mon œuvre et de se la laisser enlever à leur barbe ! »

Notre novice, le p. Allard, est enfin arrivé avec les mêmes dispositions de ferveur. Lettre du p. Mille. Je lui ai écrit tout de suite pour lui signifier que je ne puis consentir que ni lui ni aucun de nos Pères fassent la retraite avec le clergé de Gap. Que si on l'a choisi pour être le confesseur des retraits, j'y consens à condition qu'il pourra dire la messe tous les jours. Je lui rappelle nos principes et nos usages et je tiens à ce qu'on n'en dévie pas. » (EO 19, 200-201)

A Mille. « Ma permission vous était nécessaire, puisqu'il s'agissait de rester plusieurs jours hors de votre maison. Le p. Martin avait aussi besoin de ma permission pour quitter le Laus pendant cette semaine. Je ne permettrai jamais qu'aucun de nos missionnaires et beaucoup moins encore le supérieur d'une de nos maisons aille faire une retraite ailleurs que chez nous. Il faut être bien irréflecti pour m'obliger à vous rappeler ce que vous deviez pourtant bien savoir. Faut-il que je renonce à voir l'esprit particulier faire place à l'esprit propre de la Congrégation, qui du reste en ceci n'en a point d'autre que celui de tout Ordre bien réglé ?

Quelle idée d'aller s'enfermer au séminaire avec les retraits ! Pouvez-vous ignorer qu'il est de règle chez nous que les prêtres ne s'abstiennent pas de dire la sainte messe pendant les retraites ? Si ce n'est un jour tout au plus, et encore avec permission spéciale qu'on n'obtient pas facilement. L'esprit de cette méthode a été expliqué par moi et a dû se transmettre dans tout le corps de la Société. Ma lettre reçue, vous sortirez de la retraite pour offrir le saint sacrifice tous les jours comme la Règle le prescrit, et plus encore l'esprit de la Règle. Je ne puis tolérer en aucune manière que vous ayez l'air de faire retraite avec le clergé. » (EO 9, 91)

19 septembre 1838. A Courtès. « J'ai dû laisser partir le p. De Veronico sans lui donner une lettre pour toi. Je t'enverrai, selon tes désirs, le p. Reinaud pour prêcher à la Magdeleine le jour de la fête du Saint Rosaire, mais il est bien de toute impossibilité que personne des nôtres prêche l'Avent ni à la Magdeleine ni ailleurs. C'est le temps le plus fort des missions, personne n'est disponible alors. Cette réponse est facile à faire.

Je pense que tu auras parlé à M. le grand Vicaire de la mission du Rove. Elle aurait lieu en janvier et d'après ce qui a été convenu ce serait le p. Telmon et le p. Aubert qui la donneraient. Le p. Magnan, le p. Bernard et le p. André donneraient en même temps celle de Saint-Mitre. En novembre, toi, le p. Magnan et le p. Bollard (prêtre novice), en l'absence du p. André, donneriez celle de Rognes. En décembre, ce serait le p. Bernard, le p. Magnan et le p. Aubert qui donneraient celle de La Roque (d'Anthéron), tandis qu'en février et en mars, le p. Bernard et un prêtre novice donneraient celle de St-André, toi, le p. Telmon, le p. Magnan, le p. De Veronico donneriez celle d'Istres. Je te rappelle le tableau que nous dressâmes lors de ton passage à Marseille pour que tu disposes tout en conséquence. » (EO 9, 91-92) (Ce sont des paroisses du diocèse d'Aix, sauf St-André, dans le diocèse de Gap.)

21 et 22 septembre 1838. Tamié. « M. Loewenbruck est arrivé pour s'aboucher avec moi au sujet du grand projet d'appeler notre Congrégation en Savoie pour y prendre possession de l'abbaye de Tamié. »

« Nous avons beaucoup causé dans une conférence avec M. Loewenbruck de l'utilité de son projet et des moyens de le faire réussir. Il repartira demain pour en faciliter les voies, car il est demeuré enchanté de ce qu'il a vu chez nous. » (EO 19, 201 et 203)

22 septembre 1838. « Ordination dans l'église du Calvaire. J'y ai fait deux prêtres, notre p. Bise et M. Spitalier. Le p. Bise est le 38^{ème} prêtre existant actuellement dans la Congrégation. Sa douceur, son attachement à la famille et sa grande déférence pour moi qu'il aime comme il en est aimé me font espérer

que ce nouveau prêtre édifiera la Congrégation et y fera le bien avec la grâce de Dieu. » (EO 19, 201-202)

A Mille. « Je serai peut-être encore à temps, mon cher Mille, de vous rencontrer à Gap. J'ai reçu vos trois lettres. Celle d'aujourd'hui m'a consolé, car je vous avoue que j'étais contristé dans la supposition qui m'obligeait de réclamer. La chose va bien telle qu'elle est, seulement je vous conseille de prendre vos notes pour comparer et choisir ce qu'il y aura de mieux chez M. Dufêtre et M. Deplace (*les prédicateurs des retraites ecclésiastiques de Gap*)...

J'ai écrit au p. Guigues de diriger vers le Laus l'excellent p. Pont, il sera bientôt rendu dans votre sanctuaire. J'espère que l'on appréciera ce vertueux confrère et que l'on reconnaîtra son mérite à travers son humilité qui lui donne à lui-même des idées beaucoup au-dessous de sa valeur.

Je charge le p. Tempier de faire la visite pour moi. Il commencera par N.-D. de Lumières, N.-D. de l'Osier et viendra plus tard à N.-D. du Laus. » (EO 9, 92-93)

23 septembre 1838. « Grande fête au Calvaire. Je suis allé clôturer tous leurs saints exercices en leur donnant le salut qui a eu lieu après le retour de la procession de N.-D. des Sept Douleurs à laquelle je n'ai pas assisté. J'ai dîné avec la communauté pour fêter le jour de la première messe de notre p. Bise.

J'ai écrit à M. Wuilleret pour lui proposer de mettre en vente Billens. Je lui conseille de proposer ma propriété, je dis ma propriété parce qu'elle n'appartient pas à la Congrégation et qu'elle appartient réellement à mon oncle qui a fourni tout l'argent, de la proposer, dis-je, à Mgr l'Evêque de Lausanne. » (EO 19, 202)

26 septembre 1838. Le couvent des Capucines. « J'ai signé aujourd'hui une convention privée par laquelle l'abbesse des Capucines me vend le couvent et ses dépendances pour le prix de 250 000 francs. Je me chargerai de bâtir un autre monastère dans le local acheté de M. Abel. S'il y a bénéfice, ce sera pour la Congrégation. Rien ne me semble plus juste, puisque les Capucines ne peuvent pas d'après leur Règle posséder autre chose que leur couvent, leur église et leur jardin. A qui donneront-elles le surplus s'il en reste ? N'est-ce pas la Congrégation dans la personne de M. Tempier et de moi qui a le plus de droits à la préférence ? Et peuvent-elles faire un meilleur usage de ce que notre prévoyance leur a procuré que de contribuer à la dotation d'une Congrégation qui sert l'Eglise et le diocèse sans rétribution, si la Providence lui procure quelque avantage qui puisse la dédommager de ce qu'elle perdra à ma mort, serait-il sage, serait-il juste de l'en priver ? Je ne le pense pas, et dès lors je me mets au-dessus de tous les caquetages que je suis dans l'habitude de mépriser depuis que, fort de mon droit et de la justice de mes intentions, je travaille pour le bien public. » (EO 19, 205)

26 septembre 1838. A Tempier, nommé visiteur. « Les occupations trop multipliées qui pèsent sur moi nous mettant dans l'impossibilité de faire par nous-même la visite des maisons de la Congrégation cette année, nous chargeons le R. P. Tempier, notre premier assistant, de faire cette visite en notre nom dans les maisons d'Aix, de N.-D. de Lumières, de N.-D. de l'Osier et de N.-D. du Laus ; mandons tous les supérieurs locaux et autres sujets des dites maisons de reconnaître le susdit p. Tempier en cette qualité et leur donnons notre bénédiction.

Fait à Marseille le 26 septembre 1838 + C.J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén. » (EO 9, 93-94)

27 septembre 1838. D'Albini à Mgr de Mazenod. « J'arrive dans ce moment de Letia, dans les environs de la province de Vico, que je viens d'évangéliser, ayant pour compagnons les deux bons

prêtres, dont M. Tempier vous a parlé si avantageusement. Tous les deux ont fait preuve d'un dévouement généreux et d'un zèle éclairé. M. Angeli, dont la poitrine et la voix ne secondent pas assez le ministère de la prédication, a montré une prudence rare et des principes d'une morale saine dans le ministère de la confession, tandis que M. Manielli, par son ton de voix claire et mâle, a enchanté tout son monde au point qu'on le dirait un missionnaire fait. Ce dernier m'a été aussi d'une grande utilité pour les confessions. C'est vraiment dommage que ces deux sujets ne soient pas des nôtres, et je n'ai pas jusqu'à ce moment des données claires pour me convaincre du contraire, mais, comme vous me disiez dans votre dernière lettre, il faut espérer que le bon Dieu viendra au secours de nos insulaires corses, en envoyant des sujets dignes dans sa moisson, si nous doublons avec foi nos prières dans ce moment. Si j'ai un reproche à me faire, c'est bien celui de n'avoir pas mis avec toute la perfection en pratique cet avis salutaire et unique, pour subvenir à tant de malheureux qui croupissent dans l'ignorance la plus stupide.

Revenons à notre mission de Letia. Vous savez que je n'ai pu amener pour compagnon le p. Gibelli, puisque, lorsque je suis parti, il n'y avait que trois jours que nous venions de donner avec lui la mission très fatigante de Linguizzetta, et lui-même était bien aise d'avoir un peu de loisir pour écrire quelques sermons. Le p. Rolleri était encore convalescent et il relevait à peine d'une forte fièvre, dont il n'est pas tout à fait rétabli. Nous allons bientôt partir pour une autre mission, après quelques jours de repos.

Le p. Guibert me fait dire qu'il faudra au plus tôt possible déloger avec mes compagnons puisque le couvent, d'après l'arrangement pris avec le R.P. Tempier, doit être mis à la disposition du séminaire. Je pense que vous aurez donné votre consentement à ce que nous nous arrangions comme nous pourrons dans quelque coin du séminaire d'Ajaccio, si toutefois au milieu des travaux et du bruit inévitable, nous pourrons y trouver quelque asile pendant les intervalles d'une mission à l'autre. Comment faire, quand on est voyageur et étranger dans ce monde et surtout quand on a le bonheur d'être disciple privilégié de ce bon Maître qui, toute sa vie, a été sans toit. *Filius hominis... Le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête*. Je ne dis pas cela pour me plaindre de ce nouvel ordre des choses, mais pour savoir si vous êtes au courant de tout ce qui concerne vos enfants.

J'attends toujours votre décision sur le temps que doivent durer nos missions. La Règle a prévu cela, il est vrai, mais qui sait si dans ces pays-ci on ne pourrait pas abrégier et, au lieu de trois ou quatre semaines, n'en employer que deux et demie. C'est ce que nous avons fait en Corse jusqu'ici, attendu que ces bonnes gens se livrent entièrement, soir et matin, aux exercices de la Mission comme ceux qui travaillent à prix fait et pendant quinze ou dix-huit jours ils ne bougent pas. Vous verrez dans votre sagesse ce qui sera plus expédient selon Dieu.

Je voulais vous tracer dans cette lettre le rapport exact de la mission de Letia, mais je m'aperçois que le papier me manque ; je tâcherai de réparer la faute au plus tôt. En attendant, je puis vous annoncer que cette mission fera époque dans cette province. Ce peuple, abruti par les désordres les plus abominables, était réputé modèle par ceux qui ne connaissent d'autre péché que les meurtres et les faits notoires. Dieu soit béni et remercié, sa grâce a été abondante et visible. » (*Missions 1938, pp. 314-316*)

27 septembre 1838. « Tempier est parti pour N.-D. de Lumières, il en repartira lundi. Il arrivera le 2, mardi, à N.-D. de l'Osier. Il en partira samedi pour aller à Grenoble et Chambéry s'il le faut. Le 10 ou le 11, il sera à N.-D. du Laus, d'où il reviendra promptement à Marseille. »

D'Aix, Morandini, Magnan. « Le docteur d'Astros est venu passer quelques heures à Marseille. Il m'a donné de mauvaises nouvelles du f. Morandini. Il le regarde comme perdu. Le p. Courtès m'avait écrit

dans un autre sens, mais à quoi bon me flatter ? Quelque amère que soit la vérité, j'aime toujours mieux la savoir. Cher Morandini, le Seigneur ne t'aura montré à nous que pour nous faire regretter davantage ta perte. Quelles espérances s'évanouissent ! Sagesse, esprit, bonté, ferveur, toutes les vertus réunies et si bien exprimées sur sa figure angélique. Ce ne sera pas pour la terre puisqu'il prend son essor vers le ciel. Que la volonté de Dieu s'accomplisse !

Lettre du p. Magnan, affligeante, par ce qu'il me révèle des peines qu'il endure à Aix. Il ne se plaint pas tout à fait sans motifs. J'aviserais pour faire cesser son chagrin. » (EO 19, 206)

28 septembre 1838. Allard. « Lettre du p. Guibert, fort inquiet de ce que l'on ne lui donne plus le p. Allard. Ce Père ne fait que d'arriver au noviciat. Je dois l'y retenir quelque temps même après sa profession, autrement il n'aurait toute la vie qu'une idée très imparfaite de la Congrégation. Il importe pour son bien et pour l'utilité de la famille qu'il passe quelques mois au noviciat quoique strictement parlant était accompli son temps d'épreuve, en vertu de la dispense que je lui avais accordée l'an passé. » (EO 19, 206-207)

6 octobre 1838. De Corse. « Lettre du p. Albini sur la mission de Letia. Lettre du p. Guibert. Il réclame à grands cris le p. Allard, il a encore eu la fièvre. Il ne peut pas quitter sa bâtisse. » (EO 19, 214)

7 octobre 1838. « Lettre du p. Mille. Il me propose de fournir à une partie de la dépense qu'il faudrait faire pour faire une chapelle derrière la niche de la Sainte Vierge à N.-D. du Laus. Il trouve la chose faisable, facile, indispensable. Cela ne peut être autrement. » (EO 19, 215)

10 octobre 1838. « Messe pour mon pauvre père. C'est le jour anniversaire de sa mort... » (EO 19, 216-217). *Mgr de Mazenod consacre à ce souvenir une page de son Journal.*

14 octobre 1838. « Anniversaire de ma consécration épiscopale. Messe privée dans ma chapelle, à laquelle ma famille a assisté. J'ai sans doute remercié Dieu de l'auguste caractère dont à pareil jour, il y a six ans, je fus honoré et enrichi pour toute l'éternité. Mais alors il ne s'agissait que d'être associé, tout indigne que j'en étais, au collège des successeurs des Apôtres, de recevoir la plénitude du sacerdoce pour servir l'Eglise dans cette haute position plus efficacement encore que je ne l'avais fait jusqu'alors. Il n'était pas question de la responsabilité d'un diocèse. J'aurais certainement reculé s'il avait fallu alors contracter l'engagement qu'il m'a été impossible de décliner cinq ans plus tard. Voilà tout ce qui fait le sujet de mes peines : d'avoir été amené par la force des événements au point que j'avais toujours redouté et évité. J'en reviens toujours à cette pensée, quand je réfléchis en moi-même.

J'ai reçu l'épiscopat avec la même confiance, le même abandon que j'éprouvai quand j'eus le bonheur d'être fait prêtre. De même que dans mon ordination, je ne considérai le sacerdoce qu'en lui-même, sans m'arrêter un seul instant à la considération de la charge pastorale qui en est la conséquence pour la grande majorité des prêtres, ma volonté bien positive étant de ne jamais consentir à devenir curé, ainsi dans l'épiscopat je crus pouvoir ne considérer que la plénitude de ce sacerdoce inférieur, auquel il m'avait été permis d'aspirer lorsqu'on crut pouvoir m'ordonner prêtre, tout indigne que j'en étais et que j'en suis. Je trouvais qu'il y avait plus de distance de l'état séculier à la prêtrise que de la prêtrise à l'épiscopat et il me semblait, dans l'illusion qui me fit consentir à devenir évêque, qu'il n'y aurait qu'à obtenir de Dieu et à m'appliquer d'acquérir plus de vertu et plus de sainteté, pour me rendre moins indigne d'une grâce qui pouvait être la source de plus de mérites dans la disposition où je croyais être de servir l'Eglise avec d'autant plus de zèle que j'aurais plus de moyen à employer.

Encore aujourd'hui je pense qu'on peut considérer l'épiscopat sous ce point de vue, sans se laisser effrayer par tout ce que les saints Pères et les auteurs qui traitent de cet ordre sublime ont accumulé, ce me semble, pour désoler et désespérer la faiblesse humaine. S'il est permis à une simple créature, à un homme mortel et pécheur, car tout homme est pécheur depuis Adam, d'aspirer au sacerdoce, je ne vois pas par quel autre principe ce même homme devenu prêtre ne pourrait pas consentir en toute humilité à se laisser imposer les mains dans l'ordre pontifical, sans encourir toutes les menaces qui devraient épouvanter les plus saints. Je soutiens avec toute la franchise de mon caractère une thèse que des âmes plus timides n'oseraient peut-être pas avouer. Mais je dépose ici mon sentiment consciencieux et très réfléchi. Bien entendu que je ne considère l'épiscopat que comme le complément du sacerdoce, que comme un sacrement conférant une grâce, et non point comme cette redoutable charge qui accable l'évêque auquel on impose la responsabilité d'un diocèse.

C'est l'extrémité où je me suis vu réduit. Oh ! oui, maintenant, je sens tout le poids de l'épiscopat, maintenant que d'évêque *in partibus*, je suis devenu évêque titulaire ! Si j'avais pu croire contre toute vraisemblance que ce malheur m'arriverait, jamais je n'eusse consenti à me laisser imposer les mains. Mais quel est l'homme, pour habile et clairvoyant qu'il pût être, qui eût prévu que ce même individu, élevé à l'épiscopat par la volonté du Chef de l'Eglise en 1832, c'est-à-dire au fort de la persécution soulevée contre lui, que celui-là même qui se vouait à l'animadversion du gouvernement en acceptant sa promotion sans le consentement, bien plus, malgré ce gouvernement qui s'obstinait à le considérer comme son plus grand ennemi, celui qui prévoyait de grandes tribulations dans l'exercice du nouveau ministère qu'il n'acceptait que pour défendre au besoin les droits de l'Eglise menacée par un ordre des choses qui ne dissimulait pas ses desseins hostiles, tout à coup, alors qu'une recrudescence de haine et de mauvais vouloir lui suscitait des embarras inextricables, compromettait son repos et son existence, se vouait à tous les malheurs d'une opposition tyrannique, tout à coup verrait les choses changer de face, les plus fortes préventions tomber à plat devant la simple parole d'un homme de bien qui en fit ressortir l'absurdité, et la puissance qui jusque-là l'avait poursuivi à outrance en venir à lui faire des avances de civilité et des propositions honorables.

C'est alors que se réveillèrent avec plus de force toutes mes répugnances et j'eus assez de courage pour répondre au Chef de l'Etat qui m'offrait un diocèse, qu'il aurait celui de Tolède à sa disposition que je le refuserais. Cependant la Providence a disposé les choses de façon qu'il a fallu, je dirais presque, tomber dans ce gouffre, et je suis devenu évêque titulaire de Marseille, alors que je croyais rester toute ma vie évêque de ma chère Icosie. » (*EO 19, 218-220*)

15 octobre 1838. « Le p. Courtès m'écrit pour me dire que M. Boué lui a proposé d'aller prêcher la retraite au grand séminaire de Montpellier. Il se sent de faire ce travail, il le fera même volontiers. Je lui réponds sur-le-champ pour y consentir, puisqu'il s'agit de partir demain encore avec M. Boué. » (*EO 19, 221*)

16 octobre 1838. Retour de Tempier, son échec pour Tamié. « J'ai trouvé à l'évêché Tempier de retour de sa visite dans nos maisons. Le compte qu'il m'en a rendu est des plus satisfaisants. Il a trouvé partout la régularité et le zèle. Il y a de quoi bénir Dieu. La négociation de M. Loewenbruck pour Tamié n'a pas réussi auprès de Mgr l'Archevêque de Chambéry. Tempier a poussé sa course jusqu'à cette ancienne abbaye dont il a été enchanté. Apparemment que le moment n'est pas venu pour la Congrégation de s'étendre hors du Royaume. Voilà la seconde fois que Mgr Martinet, archevêque de Chambéry, la repousse de la Savoie où son ministère aurait pu être si utile. Que pouvons-nous y faire ? De notre côté, nous sommes toujours prêts à marcher où la volonté de Dieu nous appellera. Quand les

hommes ne mettront plus d'obstacles, on nous trouvera toujours dans la même disposition. » (EO 19, 222)

17 octobre 1838. La classe pauvre du peuple. « Parmi les devoirs de la journée, confirmation d'un jeune enfant en danger de mort. Il a fallu monter au cinquième étage ; mais combien un évêque qui sent sa paternité spirituelle se trouve dédommagé, quand il se trouve entouré d'une foule de braves gens appartenant à la classe pauvre de son peuple qui s'édifie de voir son pasteur se rapprocher ainsi d'eux pour consoler les plus abandonnés de ses ouailles dans leurs peines et leurs tribulations ! Les habitants de chaque étage illuminent dans ces occasions le devant de leurs portes. Ils se prosternent pour recevoir ma bénédiction, et la chambre du malade, ornée comme un reposoir au jour du jeudi saint, se trouve toujours remplie de charitables voisins qui viennent assister à la cérémonie. Cette fois, l'enfant était dans des dispositions vraiment admirables. Il soupirait après l'instant de mon arrivée et sa joie à ma vue a été des plus touchantes, il a reçu le sacrement de confirmation avec des sentiments admirables. » (EO 19, 223)

Du 18 au 21 octobre 1838, Mgr de Mazenod prend part à Aix à une réunion des évêques de la province.

20 octobre 1838. D'Albini à Mgr de Mazenod. « Il n'y a pas encore tout à fait un mois que je me suis entretenu avec vous avec la plume, puisqu'il ne m'est pas donné de le faire de présence et de vive voix. Ce bonheur, je le crois encore bien éloigné. Voilà déjà trois ans révolus qu'il faut se contenter de loin en loin de quelques lignes de votre propre main, il est vrai, mais toujours à la hâte et rarement. Cela est bien quelque chose, mais ce n'est jamais cette présence et cette voix vivante d'un père qui vivifie et encourage ses enfants. Et pourtant une âme si irrésolue et aussi pusillanime comme la mienne aurait grand besoin d'être soutenue et poussée par vos conseils, vos ordres, et par vos grandes lumières.

Dans ma dernière lettre, je vous avais demandé votre avis sur le temps que doivent durer les missions en Corse, attendu les motifs locaux qui exigent quelque exception à la Règle. Je vous avais aussi demandé si le R.P. Tempier, en vous informant à son retour d'ici de la translocation provisoire du séminaire d'Ajaccio dans notre maison de Vico, vous avait aussi informé du déménagement que nous étions forcés de faire, par suite de cet arrangement pris en faveur du diocèse. Il paraît que le p. Guibert a dû recevoir votre consentement à ce que nous logeassions pour cette année dans le séminaire d'Ajaccio, puisqu'il vient de nous écrire de quitter le couvent et de nous rendre dès à présent à Ajaccio. Nous partirons donc après-demain avec le p. Gibelli et le Frère Pierre. Ce dernier doit faire son oblation (1^{ère}) le jour de la Toussaint, après avoir terminé sa retraite avec nous. Le p. Rolleri est déjà parti depuis deux semaines, pour préparer les chambres qui se trouvent disponibles dans le séminaire. Le Frère Ferrand ne fera pas la retraite avec nous, parce qu'il est nécessaire dans le couvent pour la cuisine des directeurs. Je crois même que le p. Guibert pense de les garder tous les deux pendant l'année scolaire dans notre maison de Vico.

De suite après la Toussaint, nous partons avec le p. Gibelli pour aller faire la mission de Venaco, dans les environs de Corte. Je désirerais d'amener aussi le p. Rolleri, mais sa santé, au lieu de se rétablir, est presque toujours cacochyme. Cependant, l'an passé, il n'avait jamais été indisposé. Quant à moi, je me porte toujours bien. Je ne sais si le bon Dieu veut ainsi ménager mon peu de vertu, prévoyant que la maladie serait une épreuve trop forte pour moi. Je ne sais si on vous a déjà dit que, depuis quinze jours, j'ai dû m'absenter pour aller donner une retraite de deux semaines dans un village (Ota) que j'avais missionné il y a près d'un an et où mes fatigues avaient été couronnées d'un succès complet. Six mois s'étaient écoulés d'une tranquillité profonde et d'un parfait bonheur pour ce pays, lorsque, tout à coup,

une rixe s'étant engagée entre deux habitants, le plus jeune tomba sur place, mort criblé de coups. Par suite de cet horrible événement, la tranquillité publique fut tellement compromise que tous les proches parents des deux partis se tenaient enfermés chez eux, dans la crainte d'être assassinés, et cela depuis le mois d'août dernier. La consternation et l'épouvante étaient générales.

Aussi à peine ces infortunés habitants apprirent-ils mon arrivée, qu'ils commencèrent à éprouver un pressentiment de la prochaine délivrance. J'ai donc commencé les exercices de la retraite. Ils m'ont écouté avec un vif intérêt, ils ont senti le besoin de recourir au Dieu de toute consolation, dans le comble de leur tribulation, et ce Dieu riche en miséricorde leur a accordé de nouveau son amitié. Tout est rentré dans l'ordre et je suis parti avec la conviction que la paix sera de longue durée, parce que cette fois elle a été le fruit de leurs ferventes prières. » (*Missions 1938, pp. 317-319*)

27 octobre 1838. « Lettre au p. Guibert. Je lui explique ma pensée. J'entends que le p. Albini ne soit pas entièrement retiré des missions. Mais puisque le p. Guibert croit nécessaire de l'employer à Vico pour enseigner l'Écriture sainte et y aider à la direction des séminaristes, je ne veux pas que le p. Gibelli reste à Ajaccio. Ce Père se rendra à Vico où il travaillera en attendant que le p. Albini le prenne avec lui pour quelque mission. Quant au p. Rolleri, puisqu'il ne sait pas l'utiliser en Corse, qu'il me le renvoie ici où je l'emploierai très utilement. » (*EO 19, 226*)

1^{er} novembre 1838. « Grand jour pour nous ! Dès six heures du matin, je me suis rendu à la maison du Calvaire pour y assister à la messe que le premier assistant y a célébrée. Les deux communautés étaient présentes. A la communion, les Pères Allard et Baudrand ont fait leur oblation ainsi que les Frères Bouquet et Basile. Ces deux derniers en qualité de Frères convers et pour leur première oblation. Après la messe et une allocution de circonstance de ma part, tous les Oblats prêtres et autres ont renouvelé leur oblation devant le Saint Sacrement, tout le reste selon l'usage. Puis office pontifical à la Major. » (*EO 19, 227*)

1^{er} novembre 1838. D'Albini à Mgr de Mazenod. « Vous allez sans doute être extrêmement contrarié en apprenant que m'étant rendu à Ajaccio avec les pp. Rolleri et Gibelli pour y faire notre retraite annuelle préparatoire au renouvellement des vœux, nous étions à peine au milieu, lorsque le p. Guibert, qui entend fort bien les affaires de son séminaire, vint tout à coup me dire qu'il fallait de nouveau partir pour Vico. J'eus beau lui dire que, puisque nous avons commencé notre retraite, il convenait de l'achever. Vous la ferez, m'a-t-il dit, en la donnant aux ecclésiastiques. Que faire ? Lui résister ? Mais il invoquait un article de votre lettre, qui l'autorise, dit-il, de se servir de moi au besoin, même pendant l'année scolaire et m'attachant au séminaire comme directeur, supprimant par conséquent pendant huit mois les missions.

Comme je ne crois pas que ce soit là votre pensée, quelle que soit l'interprétation qu'il a voulu donner à l'article fatal de votre dernière lettre, je ne me laisse pas enchaîner, et dès que les examens de la rentrée et les exercices de la retraite seront terminés, je m'en retourne contre vents et marée à Ajaccio avec les deux jeunes Pères et le Frère Ferrand que vous avez confiés à ma direction immédiate, d'autant plus que le p. Moreau m'assure qu'on pourra facilement se passer de moi dans le séminaire, pourvu que le p. Guibert soit stable à son poste, et que pour le moment, il n'y a pas une vraie nécessité de prêter mon secours au détriment de l'œuvre des missions.

Au reste, je suis encore dans la même indifférence, soit que l'on m'attache au séminaire ou aux missions pour lesquelles naturellement je me sens plus d'attrait. Mais il faut que ce soit vous, mon bien-aimé

Père, qui tranchiez la question. Il ne me faut qu'un mot de votre part et, de suite, je vole. Parlez donc, je vous en conjure, ne me laissez pas davantage dans une perplexité qui paralyse toutes mes forces.

Vous apprendrez avec joie que notre famille a augmenté par la première oblation que le bon Frère Pierre (Métifiot) vient de faire à la suite de sa retraite annuelle. Il est extrêmement doux, souple, et il nous rendra bien service, pour le jardin surtout. Il est d'une piété et d'une modestie angéliques ; s'il ne se gâte pas, j'augure très bien de sa persévérance.

Je voudrais vous ouvrir un peu mieux mon cœur, mais le p. Moreau me prie de lui céder la page suivante. Alors, je me hâte de demander votre sainte bénédiction. » (*Missions 1938, pp. 319-320*)

4 novembre 1838. « Saint Charles – fête de Monseigneur. Nous avons été avec R.P. Tempier, Mie et Kotterer pour faire visite aux deux évêques. » (*Journal de Lagier*)

4 novembre 1838. Au Ministre de l'Instruction publique. Sur l'enseignement de la philosophie au collège. « ...Je ne puis m'empêcher surtout de signaler à Votre Excellence l'enseignement de la philosophie comme opposé au catholicisme par ses principes qui sont sceptiques, au moins en religion, et par l'application plus ou moins formelle de ces principes à plusieurs vérités de la foi. La pensée générale de cet enseignement par rapport à la religion est saisie dans toute sa portée par les jeunes auditeurs qui environnent la chaire de philosophie. Les uns en adoptent toutes les conséquences et achèvent de secouer systématiquement tout joug religieux, les autres s'arrêtent à des préventions contre les dogmes de l'Eglise et, en pratique, ne connaissent pas plus que les premiers le frein salutaire qui doit contenir leurs passions naissantes. Ainsi, dans un grand nombre de ces jeunes gens, l'impiété et l'immoralité sont bientôt le fruit à peu près unique des leçons funestes qu'ils ont reçues.

Votre Excellence n'a pas besoin que je lui dise de quel effet cela est ensuite sur les élèves plus jeunes qui voient ce que sont devenus ceux de leurs condisciples dont ils sont naturellement portés à imiter les exemples et trop souvent à recevoir les inspirations. Cette cause, qui n'est pas la seule, suffirait cependant pour expliquer ce qui alarme et afflige à un si haut degré les familles chrétiennes dans les dispositions antireligieuses et dans les vices précoces qu'elles remarquent au bout de quelques mois dans ceux de leurs enfants qu'elles ont placés au Collège royal.

Là est pour moi sans doute autant que pour les familles un grand sujet de douleur, mais là aussi est le motif principal ou, pour mieux dire, le motif unique qui porte tant de parents, dont quelques-uns même sont fort attachés au gouvernement actuel à envoyer de Marseille leurs enfants recevoir une éducation plus sûre hors du royaume. Le petit séminaire ne devant avoir d'autres élèves que ceux qui se disposent à l'état ecclésiastique et étant obligé de s'en tenir pour le nombre au chiffre légal... » (*EO 19, 287-288*)

5 novembre 1838. Gibelli. Rolleri. « Lettre de Gibelli en français bien écrite et bien pensée. Lettre de Rolleri. Il voudrait revenir auprès de moi, du moins en attendant qu'on l'emploie. Quand le p. Guibert aura reçu ma lettre, Rolleri et Gibelli seront satisfaits. » (*EO 19, 230*)

8 novembre 1838. « Lettre au p. Pierre Aubert. Je lui donne ainsi qu'au p. De Veronico, les pouvoirs pour confesser tous les membres de la communauté pendant toutes les absences du supérieur et du directeur. » (*EO 19, 231*)

9 novembre 1838. A Mille. « Je ne sais pas si le p. Tempier t'a dit que nous regarderions comme important pour la Congrégation que l'on pût faire une mission dans le diocèse de Valence. Pour cela il

faudrait que le p. Martin se détachât pour cette unique mission et pût se réunir avec quelques Pères de L'Osier. Pour vous dédommager un peu de ce prêt je vous enverrais d'ici un prêtre novice (Bollard) que je suis bien aise d'éprouver du moins dans une mission. Je tiendrais à ce qu'il la fît avec toi afin que tu pusses l'examiner à l'œuvre et me rendre un compte consciencieux de son savoir-faire. Je crois qu'il ne prêche pas mal, mais c'est en mission que je voudrais le voir, parce que c'est un homme formé et qu'il est nécessaire de connaître s'il peut se plier à notre manière.

J'attends avec impatience quelques détails de votre essai de retraite. C'est un sacrifice que l'on fait aux missions. Il faut que le résultat en soit évidemment très avantageux aux âmes pour que l'on se décide à donner la préférence à cet exercice. Pèse attentivement la chose devant Dieu. N.-D. de l'Osier a par sa position beaucoup plus de chances favorables. Il me semble que vous pourriez obtenir les mêmes résultats à moins de frais à raison de l'état de vos habitués ou de ceux qui concourent à votre sanctuaire, qui sont ordinairement des gens simples et sans éducation.

Que le bon Dieu vous comble de ses grâces, quant à toi, ménage-toi beaucoup. Adieu. » (EO 9, 94-95)

10 novembre 1838. De Corse. « Le p. Rolleri est arrivé de Corse. J'espère qu'il en sera de lui comme des autres Pères dont on n'a pas pu tirer parti en Corse, et que j'ai fort bien utilisés à Marseille. Il m'a apporté des lettres du p. Guibert, du p. Albin et du p. Gibelli. Celle du p. Albin en renferme une du curé Marchi qui rapporte un fait miraculeux qu'il faudra ajouter à tant d'autres qui se sont opérés à la croix de mission de Moïta. C'est comme la sanction du grand ministère que nos Pères exercent dans l'île qui est échue en partage à notre Congrégation. J'espère qu'on aura recueilli tous ces miracles qui ont fait de cette première croix de nos missions un véritable sanctuaire où les fidèles accourent en foule. Voici le fait rappelé dans la lettre du curé. Je transcrirai la lettre entière parce qu'elle rappelle le bien qu'a fait une mission donnée par nos Pères.

Lettre au p. Albin pour lui bien expliquer mes intentions et soulager ses peines de conscience au sujet des emplois qui le détournent des missions. » (EO 19, 233-234)

11 novembre 1838. Missions en Provence. « Lettre du p. Courtès, de la mission de Rognes. Ce bon Père n'a pas l'habitude des missions. Il s'étonne de l'irrégion de ce peuple et il n'a pas assez de confiance dans les secours qu'il faut attendre de la grâce qui fortifie les envoyés de Dieu.

Le curé d'Istres consent à faire donner sa mission en janvier. Celle de Saint-Mitre aura lieu immédiatement après. La mission du Rove est aussi conclue, malgré la répugnance du curé. Mgr l'Archevêque lui a écrit de s'entendre avec les missionnaires pour qu'elle s'effectue. » (EO 19, 235)

12 novembre 1838. « Lettre d'Honorat. Il me rend compte des commencements de la mission d'Aubignan. Voilà des missionnaires ! Cette lettre fait un contraste singulier avec celle que m'a écrite le p. Courtès de Rognes, où il donne mission en même temps. La lettre du p. Honorat vous console, vous réjouit ; il semble qu'on voit les merveilles de la grâce. C'est tout ce que nous avons vu s'opérer par notre ministère, quand nous avons le bonheur de donner nous-mêmes des missions. La lettre du p. Courtès est glaciale C'est un prédicateur qui a un nombreux auditoire d'hommes indifférents, sur la conversion desquels il n'a pas la confiance de compter. Honorat ne met pas en doute que toute la population d'Aubignan, composée de 1800 âmes, profitera sans exception de la mission. Courtès ne se promet rien de personne. Honorat est content de tous ses coopérateurs. Courtès se plaint de tous les siens. Le secret de cette différence, c'est qu'Honorat fait aux missions plein de confiance dans l'assistance de Dieu, qu'il est accoutumé à voir opérer des miracles, et que Courtès, qui n'a pas la même

habitude, ne raisonne que sur les moyens humains dont il peut faire usage. Cependant, qui a plus de talents que lui ? et le p. Bernard n'est-il pas un bon ouvrier, et le p. Magnan ne vaut-il pas le p. Rouvière qui ne fait que commencer ? » (*EO 19, 237-238*)

13 novembre 1838. De Guibert. Albini, très gravement malade. « L'indisposition de notre bon p. Albini, que je vous avais annoncée comme assez légère, est devenue une maladie grave et très grave. Depuis dix jours, une fièvre violente le fatigue sans intermittence ; les médecins n'en ont pas encore déterminé la nature avec précision, mais on ne pense pas se méprendre sur son caractère inflammatoire. Il y a malaise général, affaissement, prostration de force ; il est soigné aussi bien qu'on peut l'être ici. Nous avons appelé les deux meilleurs médecins du pays ; ces deux docteurs ne paraissent pas effrayés de son état, mais je ne puis partager leur sécurité vraie ou affectée. Je l'ai fait communier cette nuit, et demain, s'il n'y a pas de changement, je lui administrerai le saint viatique et l'extrême-onction. Ce qui me met le plus en peine, c'est l'âge et le peu de ressources qu'offre un corps affaibli par le travail et les fatigues. Toute ma confiance est en Dieu, et le plus grand motif d'espérance est qu'il sait combien cet apôtre est nécessaire à la Corse. Dieu, qui proportionne toujours les grâces aux besoins, me donne assez de force pour supporter cette affliction, et pour donner au malade des soins pour lesquels je ne puis m'en rapporter qu'à moi-même. » (*EO Guibert, 420-421*)

15 novembre 1838. Lettres. « Du p. Mille. Il me rend compte des succès de la retraite qu'ils ont donnée au Laus, et des grâces qu'ils ont reçues dans la leur. Lettre de M. Ancel, ancien secrétaire général de Mgr Arbaud et recteur de St-André, pour ma faire part de son entrée au noviciat la veille de la Toussaint. Lettre du bon frère Morandini, digne de sa piété. Il se flatte toujours sur son état. » (*EO 19, 239*)

15 novembre 1838. A Mille. « Mille grâces à Dieu pour toutes les bénédictions qu'il a répandues sur votre retraite. Quelques détails circonstanciés de plus sur le nombre et la qualité des retraitants m'auraient fait plaisir. Vous mériteriez de voir prolonger le temps de votre interdit pour avoir tant travaillé pendant cette retraite. Mais puisque, à ce que vous dites, le bon Dieu vous a guéri, il ne faut plus vous traiter en malade, mais en convalescent. Je consens donc que vous fassiez un peu plus que le p. Visiteur ne vous avait permis, pour déterminer jusqu'où vous pouvez aller, vous vous en tiendrez à la décision du p. Martin à qui j'intime l'obligation de ne vous accorder que ce que sa conscience lui dictera de vous permettre, ne considérant que votre santé si précieuse à la Congrégation, et non point le plus que pourrait exiger le bien de la mission.

Vous aurez à vaincre bien des obstacles dans votre mission de Tallard puisque le curé n'en voulait pas. C'est une raison de plus pour recommander beaucoup l'œuvre au Seigneur. Agissez avec prudence et circonspection, mais ne vous découragez pas et réparez par votre zèle toutes les imperfections de notre ministère à l'époque où nous donnâmes la mission dans ce même pays.

Je vous autorise à demander des pouvoirs à Mgr de Gap pour le p. Pont, mais observez que n'ayant jamais exercé le ministère de la confession, il ne serait pas prudent de lui faire faire son apprentissage lorsque personne de vous ne se trouvera au Laus pour le diriger.

M. l'Evêque de Gap a eu la délicatesse de me demander des rétributions de messe pour ses bonnes œuvres. Je suis bien embarrassé pour en trouver dans ce pays-ci où il y a tant de prêtres et si peu de rétributions. J'ai remarqué sa délicatesse, parce que j'ai supposé qu'il ne vous en avait pas demandé à vous. S'il en était autrement, mandez-le moi avant que je lui réponde. Faites-moi savoir au juste toutes les missions que vous avez à donner et l'époque où elles doivent avoir lieu, et dans quelle vous auriez besoin d'un secours si le p. Martin vous était enlevé momentanément, car ce n'est qu'au cas de son

absence qu'il faudrait s'imposer la dépense et les embarras d'une translation momentanée de sujets. Je vous ai dit qu'en cas de besoin, je n'aurais guère que le p. Bollard à vous céder et pour une mission seulement, sa qualité de novice ne permettant pas qu'on le tienne plus longtemps hors de son noviciat. » (EO 9, 95-97)

16 novembre 1838. « Lettre du p. Guigues. Il demande qu'on l'autorise à faire faire le noviciat aux Frères dans chaque maison. Il me consulte pour savoir s'il peut consentir à recevoir M. Cuynat dans sa maison et l'associer pour le travail des missions. Mgr l'Evêque de Grenoble, qui se met en quatre pour organiser une maison de missionnaires, lui propose de faire partie de cette association. M. Cuynat préfère travailler avec nos messieurs. Il faut que Mgr l'Evêque soit aux abois pour s'adresser à un homme dont on lui a fait connaître les folies. » (EO 19, 240-241)

17 novembre 1838. Albini très gravement malade. « Lettre du p. Guibert en date du 13. Coup de foudre qui m'a atterré. Le p. Albini est si dangereusement malade qu'on a dû lui administrer, le jour même de la date de la lettre du p. Guibert, le saint viatique et l'extrême-onction. Prosterné la face contre terre, je demande à Dieu qu'il m'enlève de ce monde, plutôt que cet apôtre à l'existence duquel se rattache le salut de tant de milliers d'âmes. J'ai fait mon œuvre ici-bas. Je n'ai plus qu'à aggraver davantage le compte que j'ai à rendre à Dieu pour tant d'infidélités et de péchés dont je me rends coupable journellement. Le peu de bien qui s'opère encore par mon ministère actuel, tout autre pourrait le faire et sans doute beaucoup mieux que moi. Tandis que personne ne peut remplacer le p. Albini en Corse, où il a déjà surpassé tout ce qu'ont pu faire, dans tous les siècles qui ont précédé, tous les hommes puissants en œuvres, les saints mêmes qui ont travaillé à la sanctification de ces insulaires. Mon Dieu ! se pourrait-il que notre saint confrère faillisse aux besoins extrêmes de ce peuple ? Oh non ! le ciel ne lui manquera pas et il le possédera pendant toute l'éternité, et ces âmes qu'il aurait sauvées se perdront faute de son secours, s'il n'est pas retenu sur la terre.

Cette pensée me préoccupe tellement que je viens d'écrire à tous nos monastères, pour que les saintes filles qui s'y sont consacrées à la prière commencent dès aujourd'hui d'humbles supplications pour arracher à Dieu l'âme qu'il semble vouloir appeler à lui. Je n'ai pas craint de leur intimer cette sainte lutte, dans l'espoir que le Seigneur se laissera vaincre par les anges qu'il a placés sur la terre pour l'invoquer sans cesse et appeler ses miséricordes sur les hommes qui ne connaissent pas leurs vrais besoins. Ces pauvres Corses sont du nombre. Le p. Albini est l'apôtre que Dieu leur avait envoyé pour les sauver, que le p. Albini ne leur soit pas enlevé ! J'ai envoyé des ordres dans toutes les maisons de la Congrégation pour que des prières fussent faites partout pour la conservation de notre cher malade. On dira pendant neuf jours à la messe, la collecte, secrète et postcommunion *pro infirmo* ; la communauté priera spécialement pour lui à la prière du soir et, dans nos sanctuaires, on invoquera la Sainte Vierge notre mère, pour qu'elle nous aide dans la nécessité présente.

Je n'ai rien oublié comme on voit pour sauver à la Corse, à notre Congrégation et à l'Eglise, la perte irrémédiable que je redoute. C'est que si mon âme sent vivement les coups qui lui sont portés, elle ne se laisse point abattre et elle conserve toute son énergie pour lutter contre l'adversité et employer tous les moyens que la sagesse peut inspirer pour neutraliser les malheurs dont la famille est menacée. Je ne dis pas cela pour me vanter. Je ne suis pas si insensé que de prétendre me glorifier de ce que j'ai reçu. J'explique seulement comment je me conduis, quand il plaît à Dieu de nous éprouver, et je le dis pour la consolation de ceux qui doivent attendre de moi conseil et assistance dans nos calamités communes. Au reste, ce qui prédomine, ce qui me soutient et me donne de la force, c'est ma grande confiance dans la bonté et la miséricorde de notre Dieu.

Lettre au p. Guibert, en réponse à sa lettre de ce matin et sous l'impression des pensées qui viennent de m'occuper. Je lui recommande de veiller sur lui-même pour ne pas tomber malade de son côté. » (EO 19, 241-242)

19 et 20 novembre 1838. « **Lettre du p. Courtès** sur la mission de Rognes. J'ai lieu de conclure qu'il manque à cette mission un missionnaire expérimenté pour ce genre de ministère.

Lettre du p. (Pierre) Aubert. Il entre dans les détails bien affligeants sur la position de notre maison à Aix. Le p. Aubert, comme tous ceux qui ont passé dans cette communauté, s'exagère beaucoup le mal, mais il est pourtant constant que cette maison est en souffrance. A qui la faute ? » (EO 19, 244)

20 novembre 1838. A Casimir Aubert. « Voilà quatre jours que je suis dans la douleur et que tu ne l'ignores pas. Que penser de te voir si peu empressé pour venir me consoler, ne fût-ce que de ta présence qui a toujours tant de charme pour moi. Juge-toi toi-même. Que ces plaintes ne te décident pas à laisser tes occupations pour t'empresser de réparer ta faute. Il me suffit de te voir dans quelques-uns de tes moments libres. Tu sais que je suis toujours disponible d'une heure, qui est celle de mon dîner, à 2 et même à trois si tu ne venais qu'après mon repas solitaire.

Adieu, mon bon fils, qu'en est-il à ces heures-ci de notre p. Albini ? Ma foi dans la vertu des prières prévues par la bonté et la préscience de Dieu me laisse encore quelque espoir, car non seulement j'ai ordonné des prières dans toutes nos maisons, mais j'ai mis sur-le-champ à contribution tous nos monastères qui sont ma ressource dans toutes mes peines. Ces anges terrestres sont spécialement chargés par l'Eglise d'invoquer le Seigneur et d'appeler ses miséricordes sur tout le peuple chrétien. Je te bénis, mais je ne t'embrasserai qu'après t'avoir dit que je te pardonne. » (EO 9, 97)

20 novembre 1838. De Guibert. « **Le p. Albini vit encore**, mais il est depuis plusieurs jours dans un état voisin de l'agonie, si ce n'est l'agonie même, qui ne nous laisse aucun espoir humain de le conserver, quoique bien résigné à l'adorable volonté de Dieu qui veut être glorifié dans le ciel par cet élu. Je n'ai pas assez de liberté d'esprit en ce moment pour vous raconter tout ce qu'il y a de saint et d'édifiant dans ce cher malade. Je le ferai plus tard. Son état présente des alternatives étonnantes ; quelquefois, après certains moments que nous croyions être la fin, tout à coup il nous semblait être rendu à la vie, mais ces lueurs d'espérance étaient bientôt dissipées, le malade retombait presque aussitôt dans le péril. Maintenant la faiblesse est extrême et quoique la fièvre soit passée, les organes ne peuvent plus reprendre leurs fonctions.

Je pense que le p. Mouchel vous aura tenu au courant de la maladie du F. Ferrand que j'avais envoyé à Ajaccio momentanément pour faire la cuisine à ce Père et mettre un peu d'ordre dans notre linge. Cette maladie me fut annoncée d'abord comme mortelle, la dernière lettre que j'ai reçue d'Ajaccio m'apprend que ce bon Frère est hors de danger. Vous voyez, mon bien-aimé Père, que les épreuves ne nous manquent pas dans ce pays. J'espère qu'elles sont la mesure de l'amour que Dieu a pour nous. Je lui dis cent fois le jour et c'est tout ce que je puis dire, *non sicut, non pas comme je veux, mais comme vous voulez.* » (EO Guibert, 421-422)

24 novembre 1838. « **Lettre du p. Mille.** Cet excellent Père m'écrit les choses les plus touchantes au sujet de l'affligeante nouvelle que je lui avais donnée de la maladie grave de notre bon p. Albini. Il est doux dans notre commune douleur de voir les sentiments dont sont animés les uns pour les autres les membres de notre Congrégation. Il ne faudrait pas autre chose pour rédiger la plus belle oraison funèbre que de compulsurer les lettres de nos Pères et tout ce que la connaissance des vertus qu'ils admirent leur

fait exprimer dans leurs paroles. J'ai parlé d'oraison funèbre, c'est que je conserve bien peu d'espoir après la lettre du 13 du p. Guibert. Nous ne cessons pourtant pas de prier.

A propos de lettres, ce n'est pas pour rien que je les conserve précieusement. Je conjure ceux qui en trouveront un si grand nombre dans mes papiers après ma mort, de ne pas les condamner au feu légèrement. Il en est peu de celles que je conserve qui ne contiennent quelque détail intéressant pour la Congrégation. Il se rencontrera peut-être un jour dans la famille quelque homme de bonne volonté qui se persuadera que ce sera un temps bien employé que celui d'extraire de tous ces documents et d'autres qu'il pourra se procurer une histoire très circonstanciée et comme des annales de la Congrégation.

Pendant les séjours que j'ai faits à Rome, j'ai vu à St-Sylvestre plusieurs volumes manuscrits des annales de MM. les Lazaristes, que l'on faisait lire au noviciat. Malgré cela, un de ces messieurs travaillait encore à une histoire de leur Congrégation. Ce prêtre n'était occupé qu'à cela, et il ne croyait pas perdre son temps. Chez nous les traditions se perdent, il ne restera bientôt plus que les lettres. Qu'on les soigne donc comme je le fais, en attendant que quelqu'un se mette à l'œuvre. » (*EO 19, 245-246*)

25 novembre 1838. Albin, un état voisin de l'agonie. « Messe au Calvaire à l'occasion de la fête de cette église. Dévotion accoutumée. L'église était pleine et tout le monde a communie.

Le courrier m'a apporté une lettre du p. Guibert. Je n'ai pas voulu la lire. Comment aurais-je pu passer la journée avec la communauté, célébrer avec pompe la solennité qui m'appelait au Calvaire, si la fatale nouvelle que je redoutais était parvenue à ma connaissance ? J'ai donc voulu rester dans le vague de la crainte et de l'espérance, mais Dieu sait quelle a été la préoccupation de mon esprit jusqu'au soir après la bénédiction. J'avais demandé à Notre Seigneur, pendant le salut, qu'il me donne la force de supporter le coup que je redoutais. En montant, je me suis rendu dans la chapelle intérieure de la maison, et là en présence de ceux qui m'accompagnaient et après avoir récité un pater en commun, j'ai ouvert la lettre du p. Guibert avec l'anxiété qu'on peut s'imaginer. Les premiers mots de cette lettre ont été ménagés par la charitable attention du p. Guibert qui n'a pas voulu tirer le coup à brûle-pourpoint. « Le p. Albin vit encore. » On a le temps de respirer pour prendre la force de continuer, « mais il est depuis plusieurs jours dans un état voisin de l'agonie, si ce n'est l'agonie même qui ne nous laisse aucun espoir humain de le conserver, » c'est-à-dire que dans cette maladie inflammatoire la congestion cérébrale s'est opérée, ce qui équivaut à la mort.

Que faut-il faire ? Qu'y a-t-il à dire ? S'humilier profondément devant Dieu, se prosterner la face contre terre, gémir et se résigner sans proférer une seule parole. Il n'appartient à personne de sonder les profondeurs des jugements de Dieu. Il est le seul saint, le seul puissant, le seul sage. Nous ne sommes tous ici-bas que des vermineux, des aveugles, des ignorants ; toutes nos pensées sont vaines, nos projets, des futilités, nos espérances, des déceptions. Anéantissons-nous, disparaissions devant le Seigneur.

Le p. Albin est au ciel. La Corse n'a plus d'apôtre. La Congrégation n'a plus de voix pour réveiller ces morts qui croupissent dans le tombeau depuis tant de siècles. Un homme s'était rencontré, puissant en œuvres et en paroles, qui avait surpassé tout ce qui s'était vu ou entendu dans l'île. Nous avons eu le bonheur de le fournir. Déjà sa grande mission avait produit son effet, toute la Corse en était ébranlée, la moisson était miraculeusement tout à coup parvenue à sa maturité. Tout est tombé avec l'homme de la droite du Très-Haut. Humilions-nous encore un coup, anéantissons-nous. Attendons dans le néant de notre impuissance les moments du Seigneur !

Lettre du p. Honorat. Nouveaux détails sur sa mission d'Aubignan, qui auraient rempli mon âme de joie si l'amertume ne l'avait inondée d'avance. » (*EO 19, 246-247*)

26 novembre 1838. Billens. Aix. « Lettre du fermier de Billens. Il me propose un nouvel arrangement à des conditions encore moins avantageuses. Ce domaine me devient tous les jours plus à charge. Je me suis ruiné pour en faire l'acquisition, forcé par les circonstances. Maintenant, je ne puis plus m'en débarrasser. Ce fermier Criblet, ou peut-être mieux celui qui lui a servi de secrétaire, me demande à quel prix je voudrais vendre ma propriété.

Lettre du p. Courtès sur la mission de Rognes. Les choses vont mieux. Lettre du p. Pierre Aubert. Elle est vraiment désolante. Notre cher frère Morandini va plus mal. La communauté d'Aix se trouve dans ce moment de mission composée de nos trois plus jeunes sujets. Je sens leur embarras. Ne pouvant aller moi-même à leur secours, je vais envoyer le p. (Casimir) Aubert qui leur portera mes instructions que j'ai déjà mises par écrit, pour le cas où le bon Dieu nous enlèverait ce précieux enfant. » (*EO 19, 249*)

28 novembre 1838. De Guibert. « Le départ de notre piéton a été dérangé par le mauvais temps. Je suis obligé d'envoyer un exprès à Ajaccio pour porter ce billet cette nuit, sans cela vous seriez quinze jours sans nouvelles et je ne puis vous laisser si longtemps sous l'impression de mes dernières lettres. Le p. Albin vit, il a repris un peu de connaissance, il doit donc y avoir du mieux dans son état. Nous aimons du moins à le croire. Les médecins, qui avaient perdu toute espérance, ont repris un peu de courage. Si ce bon Père revenait, il reviendrait non des portes, mais d'au-delà la mort. Toute la Corse est agitée de la nouvelle de sa maladie ; on fait des prières dans toutes les paroisses spontanément. Je ne doute pas qu'il n'en soit de même à Marseille. Peut-être ferons-nous à Dieu une sainte violence. Son retour à la vie, s'il avait lieu, serait un tel miracle que le médecin me disait aujourd'hui qu'il en voulait faire lui-même la relation pour la faire imprimer. Je finis parce que je ne puis vous entretenir d'autre chose et que je ne veux pas faire attendre mon exprès. » (*EO Guibert, 422-423*)

1^{er} décembre 1838. Nouvelles d'Albini. « Le courrier m'a apporté une toute petite lettre du p. Guibert. Je n'avais pas la force de l'ouvrir. Quelle nouvelle attendre, après l'agonie de la semaine passée ? Tempier, Jeancard, les deux Cailhol entrent ensemble dans mon cabinet. Tout est dit, ils ont sans doute lu à travers le papier la fatale annonce. Au nom de Dieu, donnez-moi un peu de temps, je ne suis pas prêt pour une si forte secousse. Ils n'en savent pas plus que moi, mais ils avaient peut-être plus d'espoir ou ils savaient moins maîtriser leur curiosité, si juste d'ailleurs. Je me tourne et Tempier saisit la lettre. Il l'avait déjà ouverte quand je m'aperçus du larcin. Je pousse un cri involontaire. Pourquoi cette indiscretion ? Qu'aurez-vous gagné à m'apprendre une heure plus tôt notre malheur, c'est très mal à vous. – Rassurez-vous, mon Père, il vit encore. – Quoi, il vit encore ! – Oui, dans la première ligne, mais poursuivez et vous verrez : « Le p. Albin vit... » Voilà où nous en sommes. Nous continuons de prier et de faire prier. Nous n'avons d'espoir qu'en Dieu. » (*EO 19, 253*)

1^{er} décembre 1838. De Bellon. « Les lettres que vous avez reçues d'ici vous auront causé de vives inquiétudes, et en effet nous avons été sur le point d'essayer une grande perte dans la personne de notre R.P. Albin. Sa maladie a été très opiniâtre et je ne doute pas que, sans le secours de vos prières et de celles des personnes pieuses de votre ville épiscopale, notre mal eût été sans remède. Je ne dis pas que nous n'ayons plus rien à craindre, mais le malade nous semble mieux, et même beaucoup mieux qu'il n'était il y a huit jours. Depuis longtemps il ne pouvait prononcer aucune parole, maintenant il laisse échapper quelques mots, décousus, il est vrai, mais néanmoins qui nous donnent l'espérance qu'il pourra se rétablir. Avec le p. Albin, nous aurions perdu le soutien de nos missions de Corse et un ouvrier dont la mort eût laissé un grand vide, non seulement dans notre maison et dans la Société, mais encore

davantage dans le pays. Sa présence seule et sa réputation de sainteté feront plus ici pour terminer les querelles et soumettre les cœurs que les plus fameux prédicateurs que l'on pourrait envoyer.

Je ne dois pas vous taire les soins qu'on lui a prodigués et surtout l'assiduité, la patience et la charité vraiment filiale avec laquelle l'a traité notre cher p. Gibelli. Il a vraiment remplacé chacun de nous, souvent empêchés par les occupations et les soins du séminaire, d'être auprès du lit du malade aussi souvent que nous l'aurions désiré. » (*Missions 1938, pp. 520-521*)

2 décembre 1838. « Lettre à ma mère par le p. Lagier qui va passer quelques heures à Aix pour y voir le frère Morandini. Après son départ j'ai reçu une lettre du p. Pierre Aubert, pour m'apprendre qu'après une crise le malade se trouvait beaucoup mieux. » (*EO 19, 254*)

3 décembre 1838. « **Lettre du p. Vincens** du 29 novembre. Il a reçu son manuscrit avec mes notes. Il veut s'occuper d'un petit ouvrage contre les protestants qu'il intitulerait : *Mes doutes à un pasteur du saint Evangile*. Il voudrait que je lui fixasse ce qu'il faudrait faire pour suppléer à l'exercice de la discipline pendant l'hiver, tant que durent les missions. Il propose le cilice. Je n'abonderai pas dans son sens... » (*EO 19, 254*)

6 décembre 1838. Morandini. « Lettre du p. Pierre Aubert. Morandini a éprouvé une nouvelle crise que l'on croyait être la dernière. Il s'est vu lui-même perdu et ne s'est pas démenti, au milieu des plus cruelles souffrances, de sa vertu ordinaire. Il ne savait dire que les paroles affectueuses : Dieu de mon âme, soyez béni. Ce cher enfant, à ce que me mande le p. Aubert, a commencé une lettre pour moi, pour me demander la permission de faire son testament et me faire connaître ses intentions. Comment ne lui a-t-on pas rappelé qu'il n'a pas besoin de ma permission pour tester ? Ah ! ce n'est pas là ce qui me préoccupe. La perte de cet enfant qui donnait à la Congrégation de si belles espérances, voilà ce qui pèse sur mon cœur. » (*EO 19, 260*)

7 décembre 1838. « Lettre au p. Pierre Aubert en réponse à celle qu'il m'a écrite hier au sujet de notre bon frère Morandini. Je le charge de donner à cet ange mes commissions pour l'autre monde. Elles consistent à m'obtenir de Dieu les grâces surabondantes dont j'ai un extrême besoin pour m'acquitter dignement de la double charge qui pèse sur moi. » (*EO 19, 260*)

8 décembre 1838. « **Messe au grand séminaire à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception.** J'ai assisté ensuite à la grand-messe qui a suivi immédiatement la mienne. Je compléterai la fête dans cette communauté en y allant dîner et assister à l'office du soir. » (*EO 19, 260-261*)

9 décembre 1838. Albini. « Dieu soit loué ! La lettre que je viens de recevoir de Corse me donne un peu de répit. Après avoir passé quinze jours sans connaissance et sans parole, notre cher p. Albini a repris assez pour que l'on conçoive quelque espérance de le sauver. Il n'est pas encore hors d'affaire, il s'en faut, mais on peut se flatter de le voir rendu à l'Eglise et à la Congrégation. Les prières continuent ; s'il échappe, on pourra bien dire que c'est à elles qu'on le devra. » (*EO 19, 263*)

? décembre 1838. De Guibert. « J'ai laissé le p. Albini à peu près dans l'état que je vous décrivais dans ma dernière lettre, et les nouvelles que j'ai reçues hier m'annoncent que rien n'est changé. La maladie qui était, je crois vous l'avoir dit, un violent typhus, est passée, mais elle a laissé notre malade dans un état de faiblesse qui présente quelque danger. Il est à craindre qu'après une telle secousse ce corps déjà assez faible naturellement ne puisse reprendre ses forces et que ces accès périodiques de fièvre qui reviennent de temps en temps, quoique légers, ne finissent par l'épuiser entièrement. Vous pensez bien

que c'est à grand regret que je me suis résolu à faire une courte absence avec un tel malade dans un danger grave, quoiqu'il ne soit pas imminent. » (*EO Guibert, 423*)

14 décembre 1838. Il trie des lettres anciennes. « J'ai fouillé dans mes papiers. J'ai brûlé près de 200 lettres. Je conserve celles qui peuvent servir de matériaux pour l'histoire de la Congrégation. On trouvera dans cette correspondance des choses bien intéressantes qui rappelleront des souvenirs qui se perdraient sans cela. On y puisera aussi des traits précieux pour la vie de nos Pères. Ce ne sont pas seulement des faits, mais des sentiments souvent admirables, qui édifieront et serviront d'exemple pour ceux qui viendront après nous. Mais il faudra un homme dévoué, patient, zélé et capable pour coordonner toutes ces choses. Qu'il soit assuré qu'il aura bien employé son temps quand de son travail il en résultera l'histoire intéressante des commencements et des progrès de la Congrégation, la relation des principales missions et des divers établissements, un aperçu de la vie édifiante, exemplaire, apostolique des membres de la Congrégation qui ont consacré leur existence, qui l'ont même sacrifiée à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Si je trouvais cet homme de bonne volonté, je n'hésiterais pas à lui faire abandonner tout autre travail, tout ministère, pour le laisser, fût-ce deux années entières, à cette unique occupation. Je le dis ici, pour qu'on n'ait aucun scrupule d'exécuter ce plan, lorsque dans la suite on songera à faire ce que je regrette qu'on n'ait pas fait encore. » (*EO 19, 265*)

15 décembre 1838. La mission de Rognes mission manquée. « Lettre de M. le Curé de Rognes pour me remercier du bien que nos missionnaires ont fait dans sa paroisse. « La tâche, dit-il, n'était pas aussi facile qu'on aimait à se le persuader, il n'a fallu rien moins qu'un homme tel que l'excellent p. Courtès pour conduire l'entreprise à bonne fin. Ce vrai apôtre de Jésus-Christ, plein de vertus et de savoir, a laissé dans cette paroisse des souvenirs qui ne s'effaceront pas... Ses deux bons et dignes collaborateurs ont rivalisé de zèle et puissamment contribué au succès de la bonne œuvre. On ne pouvait pas s'attendre à un plus heureux résultat. La moitié de la population de Rognes a fait sa mission. »

Quelle chute ! Cela s'est toujours appelé chez nous une mission manquée. Grand Dieu ! la moitié de la population n'a pas profité d'une mission de cinq semaines ! Jamais nous n'avons vu un si pitoyable résultat ; le curé a beau ajouter qu'une grande partie de ceux qui n'en ont pas profité ont témoigné le regret de ne l'avoir pas faite. Nous ne pouvions pas nous consoler quand cinq ou six personnes avaient résisté à la grâce. Il était rare que cela arrivât, une, deux, quelquefois point dans des populations très nombreuses. Le p. Dassy, qui m'écrit aujourd'hui pour me rendre compte de la retraite qu'il vient de donner au petit séminaire de St-André (diocèse de Grenoble), me parle de leur dernière mission à St-Christophe du Pin où un seul homme ne s'est pas approché du sacrement de pénitence. Voilà une mission ! Je crains qu'on ne les fasse pas selon nos usages dans le diocèse d'Aix. Pourquoi autrement réussissent-elles partout ailleurs comme autrefois, tandis qu'à Aix elles n'obtiennent que de médiocres résultats ? »

Morandini. « Lettre du p. Magnan : Je la terminerai, dit-il, en veillant notre jeune frère Morandini. Il est toujours bien mal, l'hémorragie continue chaque jour. Hier au soir, nous l'avons cru à l'agonie, le docteur varie dans ses prévisions. Le p. Supérieur assisté de toute la communauté lui a administré le saint viatique encore hier au soir à sa demande. M. d'Astros nous avait dit hier qu'il n'irait pas à ce soir ; mais il paraît que le bon Dieu achève d'épurer cet ange et veut nous rendre plus longtemps les témoins d'un spectacle qui ravit d'admiration tous ceux qui l'approchent, pas le moindre signe d'impatience, il s'efforce même de nous cacher ses intolérables souffrances. Pour moi, je ne donnerais pas pour beaucoup ma place auprès de ce lit de mort, je craignais trop qu'il ne mourût en notre absence, pour ne pas apprécier mon bonheur de l'assister et de contempler la beauté de son âme, qui se trahit par la sérénité de son visage, où le sourire même vient se montrer à la moindre parole obligeante qu'on lui

adresse. Les messieurs laïques, que nous avons appelés pour servir de témoins dans le testament, n'en revenaient pas de surprise en voyant ce calme si parfait dans des moments aussi tristes partout ailleurs. Nous n'avons qu'une peine, c'est d'être forcés de l'enterrer dans le cimetière commun, avant qu'il y ait un tombeau de communauté. Quoi qu'il en soit, sa sainte mort sera une preuve de plus de la protection que la très sainte Vierge accorde à nos confrères dans ces derniers moments, et je ne sais si la mort du p. Arnoux a pu être plus édifiante. Nos Pères ont été comme toujours admirables de charité. »

Je ne regrette pas la peine de transcrire ces lignes à la gloire d'un de nos chers prédestinés. Je prie, je médite, je me réjouis, j'offre à Dieu un pénible sacrifice et je me console tout à la fois, en préparant des matériaux à son éloge pour l'édification future de la famille, de voir mourir si saintement tous ceux que le bon Dieu appelle à lui du sein de notre petite Congrégation. Si cet enfant, si cet ange était mort par exemple chez les Jésuites, on en aurait fait un Berchmans, un Stanislas (Kostka), un Louis de Gonzague, pourquoi donc n'exalterions-nous pas hautement le Seigneur de la grande miséricorde qu'il exerce sur nous en accordant aux nôtres le privilège de mourir en prédestinés. Pons, Suzanne, Marcou, Arnoux, Dumolard et tous nos autres frères, répondez du haut du ciel ! Votre vocation à la Congrégation des Oblats de Marie ne fut-elle pas pour vous le signe de votre prédestination ? Qu'il en soit ainsi, ô mon Dieu, de tous ceux qui militeront jusqu'à la fin sous ce même étendard, que celui qui les rallia en votre nom meure à son tour, quand son heure sera venue, de leur sainte mort, et qu'il les rejoigne dans la gloire pour les aimer en Dieu pendant toute l'éternité, plus parfaitement encore qu'il ne les aime sur la terre où pourtant il les aime tant. » (EO 19, 266-268)

16 décembre 1838. A Courtès. « Je trouve en rentrant, mon cher Courtès, ta lettre d'hier et en regardant ma montre je vois que je suis encore à temps de te répondre un mot. Si je n'avais pas une jument malade, je serais allé à Aix, de St-Henri où j'ai passé la journée dans des exercices religieux et bien consolants. A la suite d'une retraite de 15 jours donnée aux hommes, j'ai couronné l'œuvre en me transportant au milieu de ce bon peuple pour administrer la communion à plus de 400 hommes et la confirmation au moins à une trentaine. Mon projet était d'aller à Aix au lieu de revenir à Marseille, je serais arrivé sur les huit ou neuf heures, j'aurais embrassé notre cher malade, je lui aurais donné ma bénédiction, je me serais recommandé à ses prières et à son intercession dans le ciel et je serais reparti à cinq heures du matin, sans que personne à Aix se fût douté de mon passage. L'état de souffrance de ma jument a dérangé tous ces projets. Si ma bonne volonté peut faire quelque plaisir au malade, fais-la-lui connaître, en lui recommandant ce que je lui aurais recommandé moi-même.

Je consens bien volontiers à ce que tu me proposes. Je n'en avais pas parlé, parce que je craignais que nos bons jeunes gens ne se tirassent pas facilement des formalités qu'il faut remplir. Je préfère que vous déposiez son saint corps dans la terre sanctifiée par nos autres prédestinés, mais tu sais que le local n'est pas décent, il faudrait auparavant le visiter pour faire disparaître toutes les mauvaises herbes, les pierres et les cannes. Il faudrait y arriver sans cérémonie et en petit *comitive* (comité). Reconnaissez bien les lieux pour ne pas toucher à ce qui s'y trouve. Distinguez bien la nouvelle fosse, pour qu'on ne se trompe pas quand on voudra déterrer les anciens. Enfin, ménagez ma mère, pour qu'elle ne s'inquiète pas.

Adieu ! Je n'ai pas le temps de répondre aux autres articles de ta lettre, je te dirai pourtant encore que le p. Albini se soutient dans le faible mieux que les prières ont obtenu. Après 15 jours de perte totale de connaissance et de la parole, il est revenu à lui et a pu prendre un bouillon. Il a pourtant toujours la fièvre. Que Dieu nous exauce. Adieu ! » (EO 9, 98)

22 décembre 1838. « Lettre d'Ajaccio et de Vico du p. Guibert, du p. Moreau, du p. Gibelli et du p. Bellon. Après un nouveau péril imminent pour la vie de notre bon p. Albini, il a un peu repris et il laisse

encore quelque espérance. A peine a-t-il eu la force de dire tout bas au p. Gibelli qu'il me demandait pour lui ma bénédiction, car son pauvre corps souffrait beaucoup. J'avais eu soin de renouveler mes instances auprès de mes saintes religieuses pour qu'elles continuassent à prier. Je dis toujours l'oraison pour lui à la sainte messe comme pour *re gravi* (*chose grave*). N'est-ce pas une grande affaire que d'obtenir la guérison d'un homme à la vie duquel se rattache le salut de tant d'âmes ? » (EO 19, 272)

24 décembre 1838. « Sainte nuit de Noël ! J'ai tenu à ce qu'elle fût solennisée comme il faut. On la célébrera dans toutes les paroisses, et pour que les fidèles fervents donnent l'exemple de la piété aux autres, défense a été faite de réunir qui que ce soit dans les chapelles des couvents ou autres. Que tout le monde se rende au bercail, que les temples se remplissent d'adorateurs. La dissipation et le libertinage seront alors consignés à la porte. Les impies et les mauvais chrétiens ne pénétreront pas dans le lieu saint et nous aurons rendu au Sauveur du monde un hommage éclatant, digne de sa grandeur, et l'expression de notre reconnaissance.

Il est possible que quelques âmes faibles, quelques esprits étroits murmurent, mais c'est à moi d'apprécier les grandes pensées de la religion et de me conformer à l'esprit de l'Eglise qu'il m'appartient de mieux connaître que ne sauraient le faire de simples dévotes ou tout autre qui ne comprendrait pas mes pensées. J'ai été bien récompensé à la cathédrale par l'affluence silencieuse qui a rempli l'église avant que la grand-messe commençât. L'office a été superbe. J'étais transporté de joie de voir ainsi au milieu de la nuit une assemblée si nombreuse de chrétiens entourant son évêque et chantant pendant plusieurs heures les louanges de Dieu. L'église était en quelque sorte illuminée, chacun pouvait y lire de sa place... Nous sommes rentrés vers les trois heures, bénissant Dieu de tout ce qu'il avait opéré dans cette belle nuit. » (EO 19, 273-274)

28 décembre 1838. Le f. Morandini est décédé. « Lettre du p. Courtès qui m'apprend la sainte mort de notre cher frère Morandini, passé à une meilleure vie hier sur les quatre heures de l'après-midi. C'est une perte sensible pour la Congrégation qui attendait de grands services de cet excellent sujet qui réunissait à des vertus éclatantes beaucoup de talents, le caractère le plus aimable et un nom qui aurait facilité par le respect qu'il inspire l'exercice du ministère qu'il aurait vraisemblablement rempli en Corse, pays de sa naissance. Le bon Dieu en a jugé autrement, que sa sainte volonté soit faite, mais qu'il nous soit permis, tout en nous soumettant à la sévérité de ses décrets, de regretter un si saint et si aimable enfant. Le voilà réuni dans le sein de Dieu aux huit autres qui l'avaient précédé dans la gloire. Ils connaissent nos besoins. Je les invoque pour qu'ils nous obtiennent du Souverain Maître la force de suppléer à tout le bien qu'ils étaient appelés à faire sur la terre, et toutes les vertus qu'ils ont constamment pratiquées, afin que nous puissions obtenir une aussi sainte mort que la leur et une aussi belle récompense. Quelle que soit ma confiance sur la béatitude de notre saint enfant, l'on s'acquittera avec exactitude dans toutes les maisons de la Congrégation des devoirs qu'impose la Règle. J'ai donné ordre qu'à l'instant on fit une circulaire à cet effet. » (EO 19, 276-277)

29 décembre 1838. A Courtès. « J'attendais chaque jour, mon cher Courtès, l'affligeante nouvelle que tu m'as donnée hier. Le bon Dieu réveille par ses coups notre foi et notre confiance en sa divine Providence. En nous enlevant ceux sur qui nous comptions pour accomplir son œuvre, il veut que nous nous rappelions que notre Père est dans le ciel et qu'il gouverne de là avec sagesse pour le plus grand bien de ses élus. Je vous prie de recueillir les traits les plus édifiants de la patience et de la résignation de notre défunt, pour que nous puissions les ajouter au souvenir que nous voulons conserver de ses vertus, pendant le court séjour qu'il a fait sur la terre et le temps si précieux pour lui qu'il a habité parmi les nôtres. Dans le doute que vous ayez pu oublier de faire la circulaire à toutes nos maisons, j'en ai

chargé le Calvaire. J'espère que tu n'auras pas rencontré d'obstacles pour déposer ses restes à l'Enclos. Ce parti était incontestablement le meilleur, toi étant sur les lieux.

Tu consulteras Tavernier pour savoir ce qu'il y a à faire pour son testament. Je suppose qu'il renferme autre chose que le legs que sa délicatesse lui a inspiré en faveur de la Congrégation. Il faut prendre toutes les précautions légales à cause de ses héritiers.

Je suis de ton avis au sujet des honoraires du médecin, mais je voudrais qu'il sût que c'est sur le petit legs du cher défunt, pour qu'il ne perdît pas la bonne habitude de soigner pour l'amour de Dieu ceux qui servent l'Eglise et le prochain pour rien.

La combinaison que j'ai faite pour la mission d'Istres est propre à te satisfaire. Je vais pour cela puiser jusqu'à N.-D. de Lumières, je sacrifie mon diocèse aux convenances des autres ; heureusement Dupuy viendra à mon secours pour la mission des Ayalades qui commencera dimanche.

Adieu, je te souhaite saintes fêtes et bonne année ainsi qu'à tous tes frères. » (EO 9, 99-100)

29 décembre 1838. « **Lettre de Courtès.** Notre ange Morandini a été déposé à l'Enclos. Pendant ses derniers jours, le p. De Veronico a été pour lui comme une mère. Deux prêtres n'ont pas cessé de le veiller depuis plus de dix jours.

Courtès me demande de l'autoriser à faire faire la deuxième oblation au Frère Jean (Laverlochère), ce qui sera, me dit-il, un calme pour sa tête. Il souffre depuis quelque temps. D'après cela, loin de lui faire faire son oblation à Aix, je vais mander à Courtès d'envoyer ce Frère à Marseille pour qu'il y soit éprouvé, examiné, et que l'on se décide avec connaissance de cause sur ce qu'il y aura à faire.

Courtès ajoute un long paragraphe sur M. (Magnan), dicté par la prévention la plus exaltée. Je sais à quoi m'en tenir sur cet excellent Père et je n'avais pas besoin qu'il me fît connaître les torts graves que Courtès aurait à se reprocher à son égard, pour souffler dessus toutes les assertions hasardées et révoltantes de toutes les lettres du p. Courtès contre ce bon et innocent M. J'exprime ici ma pensée, parce qu'une partie de ce qu'il m'a écrit, il le lui a reproché dans sa colère en présence de tous les jeunes membres de la communauté d'Aix et que je me regarderais comme complice de cette injustice, si je ne déposais ici une réclamation authentique en faveur d'un sujet estimable de notre Congrégation. » (EO 19, 279)

30 décembre 1838. « **Lettre d'Ajaccio.** Quel moment pénible. Je reconnais l'écriture du p. Guibert. Passe pour celle-là, je sais que le p. Guibert est dans cette ville, mais que vois-je en même temps ? Une lettre du p. Gibelli, aussi timbrée d'Ajaccio. Or le p. Gibelli n'a pas quitté le chevet du lit du p. Albini depuis qu'il est en danger. Quelle autre explication donner à cette apparition du p. Gibelli à Ajaccio que de reconnaître que le p. Albini est mort et que Gibelli est venu apporter cette triste nouvelle au p. Guibert à Ajaccio. Oh ! Dieu, quelles angoisses ! Ouvrirai-je la lettre du p. Guibert la première, ou bien ouvrirai-je celle de Gibelli ? Les adresses paraissent écrites d'une main tremblante. Il n'y a plus de doute, à quoi bon se flatter ? Tout est dit.

Grand Dieu, quelle surprise ! « Le malade est hors de danger, c'est un vrai miracle de la bonté de Dieu. Il me tarde d'arriver à Vico pour voir le ressuscité et soigner sa convalescence. » Partez, bon p. Guibert, allez vite l'embrasser de ma part. « Le p. Albini est tout à fait bien (c'est le p. Moreau qui parle) et hors de danger, il mange, boit et dort, il ne souffre que de la faim. »

« *Non è senza...* écrit aussi le p. Gibelli (en italien). Ce n'est pas sans une grande consolation que j'entreprends de vous donner de meilleures nouvelles de la convalescence de notre révérend père Albini. Le médecin lui-même, qui aurait avantage à s'attribuer une guérison si difficile, pour ne pas dire impossible, est intimement convaincu du contraire et affirme franchement devoir reconnaître une main bien plus puissante que la sienne. »

Oh oui, c'est une main plus puissante ! Ce n'est donc pas en vain que tant de saintes âmes ont prié, que la Congrégation s'est émue, que la Corse entière a crié vers Dieu. Grande victoire de la prière qui l'emporte sur Dieu même par l'efficacité qu'il a daigné lui attribuer. Souvenons-nous-en, pour nous résigner avec moins d'efforts quand le Seigneur, dans des desseins qu'il n'appartient à personne de scruter, ne se rend pas à nos vœux. Ainsi apaisons-nous sur la perte récente que nous venons de faire. Le f. Morandini était saint, il était plein d'esprit et de capacité, son caractère doux et aimable lui aurait gagné tous les cœurs dans l'exercice d'un ministère qui se présentait devant lui avec tant de chances de succès, son nom et sa famille semblaient devoir concourir à raffermir notre œuvre en Corse. Eh bien, malgré nos prières il nous a été enlevé, et tant de belles espérances se sont évanouies avec lui. Bénissons Dieu du bonheur précoce qu'il a voulu lui accorder, et conformons notre volonté à la sienne, quelque pénible que puisse être notre séparation. Dieu sait pourquoi il nous a imposé ce sacrifice ; il est le Maître, il est notre Père. Adorons. » (*EO 19, 280-281*)

30 décembre 1838. A Casimir Aubert. *Mgr de Mazenod lui donne les nouvelles ci-dessus en termes très proches. Puis il conclut : « Ne pensons plus à la douleur puisque Dieu nous a consolés. Adieu ! Mais notre cher Morandini, ah ! Seigneur, quelle perte ! Venez me voir ce soir, j'ai besoin de me répandre un peu dans votre sein. Soyez bénis, vous que j'aime. »* (*EO 9, 100*)

2. Actes de visites de Tempier

1. Notre-Dame de l'Osier – octobre 1838

« François de Paule Henri Tempier premier assistant et admoniteur de notre illustrissime et révérendissime Père général, Monseigneur Charles, Joseph, Eugène de Mazenod évêque de Marseille, fondateur de notre Congrégation des Missionnaires Oblats de la très sainte Vierge Marie conçue sans la tache du péché originel, chargé par lui de faire en son nom la visite de notre maison de Notre-Dame de l'Osier, nous devons avant tout remercier le Seigneur pour toutes les bénédictions qu'il a daigné répandre sur cette maison et sur les travaux des membres qui la composent. Quel bien immense ne s'est-il pas fait dans ce diocèse par leur saint ministère ! Huit missions données dans le courant de l'hiver, plusieurs retraites, et toutes couronnées d'un plein succès ; une bonne direction donnée à la dévotion des fidèles qui accourent dans ce sanctuaire pour y rendre leurs hommages à la Mère de Dieu et tant d'autres travaux entrepris dans l'intérêt de notre bonne Mère. Nous devons dire aussi que nous avons été très édifié du bon esprit que nous avons remarqué parmi nos Pères de cette maison, de leur régularité, et des dispositions qu'ils nous ont tous manifestées de vouloir travailler avec un nouveau zèle et une nouvelle ardeur à leur avancement spirituel.

Néanmoins, comme nous avons remarqué que tous les abus signalés par notre illustrissime et révérendissime Père général dans ses actes de visite de 1835 et 1836 n'ont pas été entièrement réformés, qu'il en est d'autres qui se sont glissés depuis, il est de notre devoir de statuer et nous statuons :

1° que l'on fasse mieux sentir à l'avenir la médiane dans la psalmodie et que l'on mette ainsi plus de gravité dans la récitation de l'office divin, cette précipitation détruisant inmanquablement dans l'esprit de ceux qui nous écoutent... l'édification qu'ils ont le droit d'attendre de nous dans l'accomplissement d'un devoir aussi essentiel...

2° que l'on mette de l'ordre dans la sacristie... Nous avons éprouvé une peine sensible en voyant la négligence avec laquelle la sacristie est tenue. Rien n'y est à sa place la plupart du temps...

3° que l'on ait soin de tenir enfermé sous clé le registre des messes... (*le nombre de messes que nous célébrons ne regarde pas les visiteurs*).

4° que le supérieur d'une mission ait l'attention d'assigner d'avance aux Pères qui doivent l'accompagner, les sujets que chacun devra traiter... ou encore nous lui recommandons d'éviter de fatiguer les Pères qui sont avec lui pour l'exercice du chant des cantiques... Il vaut mieux après tout que le chant aille un peu moins bien et que les sujets ne se fatiguent pas en cela et ne se rendent peut-être incapables de faire quelque chose de mieux...

5° nous recommandons au supérieur de faire entourer d'une haie vive d'aubépine ou de charmille bien compacte le jardin fruitier et potager... Nous l'autorisons à faire arracher deux noyers qui sont dans l'enclos et qui ont été désignés comme ne produisant jamais rien.

Fait à Notre Dame de l'Osier ce 7 octobre 1838
Tempier, assist. de n. S. gén.

Copie du manuscrit original, conservé aux Archives O.M.I. de Marseille

2. Notre-Dame du Laus – octobre 1838

« Nous ne pouvons rester ici que deux jours, et encore sur ces deux jours, un jour entier a été absorbé par la visite que nous avons faite à Nosseigneurs de Gap et de Belley. Nous ne voulons pas néanmoins manquer de laisser quelques traces de notre passage et de remplir ainsi, quoique d'une manière imparfaite, les intentions de notre illustrissime Père.

Grâce à Dieu, la régularité et le bon esprit religieux règnent parmi les membres de la communauté. Une seule chose les contrarie tous, c'est le concours continu des prêtres du diocèse et d'ailleurs qui, chaque jour pendant la bonne saison, affluent dans la maison... La communauté est comme noyée au milieu de ces étrangers qui se promènent dans les corridors, dans le jardin et jusque dans la cuisine jasant et parlant sans retenue. Cet état de choses, quoique édifiant sous un rapport, est un désordre ; il y sera remédié par des mesures efficaces.

Le R.P. Visiteur signale aussi, comme abus à réformer, le manque d'ordre dans les missions, la longueur des sermons et des avis, mais surtout le défaut d'oraison le matin. « Les exercices publics, dit-il, ne commençant qu'à 7 heures ou 8 heures du matin, pourquoi ne pas se lever à 5 heures ou 5 heures et demie et faire ensuite, en commun, une demi-heure d'oraison mentale ? Nous le prescrivons formellement.

Autre abus. Les missionnaires exercent les jeunes gens au chant après le repas du soir, et se couchent très tard, ce qui les épuise ; nous ne pouvons trop le désapprouver. Les missionnaires ne sont pas des maîtres de musique, tant pis si le chant va un peu moins bien ; l'essentiel est de ménager les forces des sujets pour la prédication et le ministère de la confession. »

Le p. Tempier blâme sévèrement le p. Mille d'avoir fait jusque-là la procession de pénitence nu-pieds au cœur de l'hiver, au milieu des glaces et des frimas, avec de la neige quelque fois jusqu'aux genoux. Il fait défense ainsi à l'avenir, sans une permission écrite du T.R.P. Supérieur général. »

(Extraits, dans la Chronique de Simonin, Missions 1902, pp. 94-95)

3. Une Congrégation en huit maisons. Gouvernement et obéissance.

Porter un regard d'ensemble sur la Congrégation en 1838 peut être utile. Les Constitutions des Missionnaires de Provence (1818) demandaient : « Ils seront tous unis par les liens de la plus intime charité et dans la parfaite subordination aux supérieurs, sous la dépendance desquels ils vivront dans la pratique exacte de l'obéissance. » Puis en 1826, après une légère retouche (je cite en français) : « Unis par les liens les plus étroits de la charité, tous pratiqueront exactement la sainte obéissance sous le gouvernement des supérieurs. » Cette règle, d'origine mazenodienne, non empruntée à d'autres, restera la même jusqu'aux changements de 1966 : pratique exacte de l'obéissance au Supérieur général et liens étroits de la charité fraternelle, telle est la règle fondamentale, souvent rappelée. Sans doute trouve-t-on là l'esprit de notre Congrégation, auquel il est souvent fait référence.

Avec sa quarantaine de profès, la Congrégation est vue et dirigée comme une seule communauté dont le supérieur est le Supérieur général, qui déplace assez facilement les Oblats d'une maison à l'autre. La lecture des correspondances, celle des Actes de visite, fait apparaître les très fréquents rappels à

l'observance exacte des Règles. Le zèle missionnaire, le souci pastoral vont de soi, sauf malheureuse exception (voir au 22 janvier les notes sur Pélissier). Il n'est donc pas nécessaire de le rappeler. Le Supérieur général a l'autorité sur chacun et porte le souci de tout et de tous. Il est le père, les autres sont ses enfants... Typiques, ses notes sur Telmon : « Son caractère est difficile, il a des formes acerbes... Avec la douceur on pourra le gagner... C'est un sujet avec lequel il faut patienter, qu'il ne faut pas brusquer... » (21 mars).

C'est particulièrement sensible quand il s'agit des santés. Ainsi pour le p. Mille, 31 ans, supérieur du Laus : « S'il me reste encore quelque autorité dans la Congrégation, j'en use pour vous défendre d'entreprendre quelque travail que ce soit... » (7 mai). Et le 25 mai : « Rappelle-toi bien que toute interprétation qui s'éloignerait de mon sens t'est défendue pour jamais. » Il faudrait reprendre toutes les lettres... C'est encore plus net pour la santé du f. Morandini, celle du p. Albini.

C'est vrai aussi pour la conduite des missions. Ainsi la lettre du 26 janvier à Guigues : « Si vous teniez un peu moins à vos idées, si vous respectiez davantage celles de votre supérieur, qui ont du moins pour elles la sanction de l'Eglise... »

Les huit maisons : Aix, le Calvaire, le grand Séminaire de Marseille, le Laus, l'Osier, Lumières, Ajaccio grand séminaire, Vico, sont de l'ordre de la répartition de fait, pour des raisons pratiques... Les supérieurs locaux ne sont que les délégués du Supérieur général, la tâche qui leur est demandée est de veiller à l'exacte observance des directives, ainsi qu'aux santés. Voir la remarque du *Journal* sur l'attitude de Mille : « C'est toujours la même histoire. Chacun pour sa maison sans égard pour les besoins des autres... » (23 juillet). Et aussi dans une lettre du 18 septembre : « Faut-il que je renonce à voir l'esprit particulier faire place à l'esprit propre de la Congrégation ? »

Ceci laisse cependant place à deux exceptions, Tempier, comme supérieur du grand Séminaire, et surtout Guibert. Dans sa lettre du 2 février, ce dernier remercie Mgr de Mazenod « de ce que vous vous absteniez de décider nettement sur quelques points... Il est bon quelquefois d'avoir un peu de latitude sur les choses douteuses qui présentent des difficultés dans tous les sens, afin d'agir suivant les circonstances, ce qu'on n'ose faire quand on a des ordres formels, car je n'aime pas user de la faculté d'interpréter les commandements des supérieurs, qui va quelquefois jusqu'à les torturer et à faire le contraire de ce qu'ils veulent. » La façon dont Guibert décide pour Vico et pour le p. Albini mérite de retenir notre attention.

Mais que faire lorsque le Supérieur général, interrogé, tarde à répondre ? La question est directement abordée dans une lettre à Guigues en date du 26 janvier. « Je ne saurais approuver dans aucun cas que, lorsqu'on doit me demander une autorisation, on regarde mon silence comme un consentement. Ce système est inadmissible. Il n'y a d'autorisé que ce que j'approuve formellement. Je fais en sorte de répondre exactement, mais quand il m'arrive de différer, il faut attendre patiemment et, si l'on est pressé, faire une lettre de rappel, à laquelle il peut se faire que je ne me croie pas encore obligé de répondre pour des raisons que je ne suis pas tenu de dire, alors on reste en suspens. C'est un mal moindre que de s'exposer à agir contre la volonté du supérieur, ou du moins sans son autorisation. Retenez bien cette règle pour ne vous en écarter jamais. »

Dans ses lettres, le p. Albini exprime ce qu'il nomme ses *perplexités*. Il est tiraillé entre l'urgence des missions et le séminaire où il se dit à *la chaîne*, c'est-à-dire enchaîné (par Guibert)... Et comment alors remplir la tâche de supérieur de la maison de Vico ? On y reviendra en parlant de la Corse. Je me limite à citer ici la dernière lettre qu'il ait écrite à Mgr de Mazenod avant de tomber gravement malade. Elle est datée du 1^{er} novembre. « Au reste, je suis encore dans la même indifférence, soit que l'on m'attache

au séminaire ou aux missions pour lesquelles naturellement je me sens plus d'attraits. Mais il faut que ce soit vous, mon bien-aimé Père, qui tranchiez la question. Il ne me faut qu'un mot de votre part et, de suite, je vole. Parlez donc, je vous en conjure, ne me laissez pas davantage dans la perplexité qui paralyse toutes mes forces... »

Quant à l'amour fraternel... Les textes publiés ci-dessus n'en cachent pas les difficultés et révèlent des conflits plus ou moins profonds. Ainsi quand, le 21 juin, Albini écrit à Telmon et n'obtient, semble-t-il, aucune réponse. Ou encore entre Courtès et Magnan. Peut-être ce qui est dit, ou pas dit, de la présence et du travail des Frères convers, aurait-il sa place dans ce paragraphe. La maladie du f. Morandini, celle du p. Albini sont, malheureusement, l'occasion pour les communautés et leurs membres, de témoigner d'un service très fraternel.

4. Les maisons.

Marseille : le Calvaire, le grand Séminaire

Une présentation de l'œuvre accomplie par les Oblats à Marseille exigerait, en premier lieu, de s'attarder sur Mgr de Mazenod, qui vient d'assumer la charge du diocèse. Son *Journal* témoigne du souci quotidien qu'il y apporte. Environ 45% des pages sont consacrées au diocèse, selon les calculs d'Y. Beaudoin. Cela dépasse les limites de ce travail.

On manque de documents qui nous fassent connaître la vie et les travaux des Oblats des deux communautés, Calvaire et grand Séminaire. Les communications orales ne laissent guère de traces et quand on habite le même quartier, on ne s'écrit guère. Par le *Journal* du Fondateur et par le Mémorial de Lagier, on sait que les Oblats des deux communautés se sont retrouvés au Calvaire pour fêter le 17 février et aussi à la Toussaint, pour célébrer le renouvellement des vœux. A partir de mai, le souci de la santé de Morandini est partagé par tous.

Pour ce qui est de la maison du Calvaire, Y. Beaudoin décrit ainsi les tâches du supérieur, Casimir Aubert depuis août 1837. « La maison du Calvaire passa toujours pour être une des plus difficiles et des plus dangereuses pour la persévérance des sujets à cause du va-et-vient incessant des nombreux fidèles qui fréquentaient l'église des Accoules (N.-D. de Bon Secours). En plus de desservir l'église, la communauté s'occupait de l'œuvre des Italiens, de l'Association de N.-D. des Sept Douleurs et de la Passion, de l'aumônerie de N.-D. de la Garde, des Sœurs de St-Charles et des prisons (maison d'arrêt et dépôt). » Ils prêchaient aussi des missions. Sans oublier la charge de maître des novices... Il nous est permis de penser que le va-et-vient des fidèles n'était pas la seule source de difficultés.

Au début d'août, Telmon est nommé « premier assesseur du supérieur du Calvaire ». Mgr de Mazenod se félicite de la simplicité avec laquelle Semeria a accepté de lui céder cette place. Ce dernier, en plus de l'œuvre des Italiens, succède à Bellon pour les prisons. On manque de précisions sur le service de N.-D. de la Garde. Le registre des conseils note en août que Mme Emerigon (qui avait été une des meneuses de l'opposition aux Mazenod lors de la nomination de Fortuné en 1823) a laissé au supérieur du Calvaire 2000 francs pour des messes (ce qui signifie 2000 honoraires). Que faire ? Après délibération, on note dans les comptes 1000 francs d'honoraires de messes à célébrer, remettant à la disposition de Mgr de Mazenod les 1000 autres.

Une des dépenses majeures de l'année est le remplacement du Christ de la croix monumentale, très détérioré par les intempéries. « Monseigneur a fait annoncer une quête à domicile dans toute la ville pour ne point faire supporter aux seuls fidèles qui fréquentent notre église la restauration d'un monument qui intéresse tout Marseille. Les Pères de la maison se partageront les paroisses et y feront la quête avec un ou deux messieurs des plus marquants de la paroisse. Le carême est le temps le plus favorable. » La quête est ensuite suspendue, « car le mois de mai une fois arrivé, les bourgeois vont à la campagne. Et il ne reste plus que les paroisses pauvres où la quête n'a pas été faite. »

On se résout à commander un Christ en bois, le bronze aurait été trop coûteux. Une grande procession accompagnera la bénédiction et l'installation. On se répartit les tâches. Telmon est chargé de l'échafaudage pour porter le Christ ainsi que de la construction de l'arc de triomphe. Bernard avec l'aide de Semeria prévoit les décorations, tapisseries et illuminations. Aubert se charge des convocations du clergé, des confréries, des fabriciens, de l'ordonnancement des cérémonies et du programme de la procession... Les célébrations ont lieu le 16 septembre. Le Christ, béni à la cathédrale, est conduit en procession jusqu'au Calvaire, accompagné par un peuple nombreux...

On sait peu de choses de l'œuvre des Italiens. Ce que Mgr de Mazenod écrit de la célébration de la confirmation dans son *Journal* en date du 29 avril laisse deviner un réel travail pastoral efficace de la part de Semeria, avec l'aide de Rolleri, de retour de Corse.

A noter aussi en 1838 la publication d'un *Manuel de Dévotion aux Mystères douloureux de la T. S. V. Marie*, de 215 pages, sans nom d'auteur. L'approbation de l'évêque précède un *avertissement* signé Cr A. O.M.I. Il nous est facile de lire Casimir Aubert. Le p. Gaben en fait une longue présentation. De nombreuses pages sont consacrées au « Règlement de l'Association de N.-D. des Sept Douleurs, érigée dans l'église du Calvaire à Marseille ».

Pour ce qui est du grand Séminaire, où cohabitent séminaristes et oblats (= scolastiques, moins de dix), on a très peu de documents. Y. Beaudoin ne connaît que les listes de professeurs et de séminaristes. En 1837-1838, Lagier enseigne la morale, Telmon le dogme et Paris l'Écriture sainte. Pour l'année scolaire 1838-1839, on est surpris que deux Oblats en difficulté soient mentionnés; Reinaud succédant à Telmon pour le dogme et Kotterer succédant à Paris pour l'Écriture sainte. Je rappelle ce que Guibert disait de Reinaud en date du 2 février : « Il a de l'orgueil, mais peu de science... Son enseignement théologique est d'une faiblesse qui m'effraie... » Il est vrai qu'il s'agit seulement de lire et de commenter un manuel qui a tout prévu...

Le Mémorial de Lagier est très discret sur la vie du séminaire. Il note que le 31 mai, le séminaire fait un pèlerinage à Notre-Dame de la Garde. Quelques jours plus tard, il écrit : « Nous avons été à N.-D. de la Garde pour Morandini », mais il ne dit pas qui est ce *nous*. Enfin, le 4 novembre, fête de saint Charles ; « Nous avons été avec R. P. Tempier, Mie et Kotterer pour faire visite aux deux évêques », C'est, en dehors des lettres d'Albini à Tempier, l'unique allusion au p. Mie ; on risque d'oublier qu'il est le 4^{ème} assistant du Supérieur général. Lagier note aussi le passage de Mgr Flaget, évêque aux États-Unis, ainsi que des relations occasionnelles avec les Missions étrangères de Paris.

Aix-en-Provence

La maison d'Aix a pour supérieur Courtès, âgé de 40 ans, que le Chapitre a élu second assistant du Supérieur général. Les cinq lettres en notre possession que lui a adressées Mgr de Mazenod nous donnent peu de renseignements sur la communauté. Presque rien n'est dit du vécu quotidien, ni du service fourni à l'église de la Mission (prédication, confessions...). L'aumônerie de la prison n'est pas mentionnée.

Plusieurs Oblats d'Aix prennent part à des missions dans la région. Une d'entre elles retient particulièrement l'attention, celle de Rognes, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest d'Aix.

Mgr de Mazenod a parfois des paroles sévères. Alors que les Jésuites ont relancé une Congrégation de la Jeunesse, il note : « Quelle honte pour nos messieurs d'Aix de n'avoir pas su hériter de mon œuvre et de se la laisser enlever à leur barbe. » (*EO 19, 201*). Ou encore, à la date du 20 novembre : « Il est constant que cette maison est en souffrance. A qui la faute ? » Je copie ici l'explication qu'Y. Beaudoin a mise en note : « Le Fondateur et les Pères d'Aix se plaignent souvent du p. Courtès, très exigeant pour ses sujets et ne sachant pas les encourager » (*EO 19, 244*). Le p. Magnan, alors âgé de 28 ans, semble en avoir particulièrement souffert. Je cite le *Journal* en date du 29 décembre : « Courtès ajoute un long paragraphe sur M., dicté par la prévention la plus exaltée. Je sais à quoi m'en tenir sur cet excellent Père et je n'avais pas besoin qu'il me fit connaître les torts graves que Courtès aurait à se reprocher à son égard, pour souffler dessus toutes les assertions hasardées et révoltantes de toutes les lettres du p. Courtès contre ce bon et innocent M... »

Réflexions sévères aussi sur la mission de Rognes, prêchée par Courtès, Bernard et Magnan. « Courtès n'a pas l'habitude des missions. Il s'étonne de l'irrégion de ce peuple et il n'a pas assez confiance dans les secours qu'il faut attendre de la grâce qui fortifie les envoyés de Dieu » (11 novembre). Et le lendemain : « Courtès ne se promet rien de personne. Honorat est content de tous ses coopérateurs ; Courtès se plaint de tous les siens. Le secret de cette différence, c'est qu'Honorat fait aux missions plein de confiance dans l'assistance de Dieu, qu'il est accoutumé à voir opérer des miracles, et que Courtès, qui n'a pas la même habitude, ne raisonne que sur les moyens humains dont il peut faire usage... » (*EO 19, 238*).

Et quand le curé de Rognes fait l'éloge de Courtès et de ses deux compagnons, indiquant : « La moitié de la population de Rognes a fait sa mission », on a ce commentaire : « Quelle chute ! Cela s'appelle chez nous une mission manquée. Grand Dieu ! la moitié de la population n'a pas profité d'une mission de cinq semaines ! Jamais nous n'avons eu un si pitoyable résultat ! » (*EO 19, 267*). Il faut cependant ne pas oublier le genre littéraire très spontané du *Journal*. On ne sait malheureusement pas comment ces réactions se transformaient en directives ou au moins en conseils pour le supérieur et sa communauté.

Aix a accueilli le jeune père De Veronico. Lui et les autres membres de la communauté ont accompagné avec une assiduité et un dévouement admirables les derniers mois du f. Morandini.

Notre-Dame du Laus

En 1838, la communauté de Notre-Dame du Laus compte trois ou quatre pères, le p. Jean-Baptiste Vincent Mille est le supérieur. L'accueil des pèlerins au sanctuaire est leur première tâche. Mais en dehors des périodes de *grand concours*, ils se consacrent essentiellement à la prédication des missions paroissiales dans le diocèse de Gap et aux alentours. En cette année 1838, le sanctuaire est encore plus fréquenté que les années précédentes. On souligne le manque de confesseurs. Mille écrit qu'un vicaire de Gap, appelé à l'aide, « passa bien des nuits au confessionnal ». « Le jeudi de la Fête-Dieu, il y avait plus de 6000 âmes au Laus. »

Nous pouvons nous appuyer sur la *Chronique* du p. Simonin qui pour 1838 occupe une bonne dizaine de pages (pp. 92-103) dans les *Missions* de 1902. On y trouve des extraits de l'Acte de visite de Tempier (cités dans cet *OMI-Document*). Pour cette même année, on a 11 lettres de Mgr de Mazenod au p. Mille (sur les 28 qui ont été rassemblées dans le volume 9 des *Ecrits Oblats*). Après avoir été le très jeune supérieur du scolasticat de Billens, Mille est supérieur au Laus depuis 1834, ayant succédé, à l'âge de

26 ans, à Guibert. Le Laus est loin de Marseille, et Mgr de Mazenod craint que «l'esprit particulier » l'emporte sur « l'esprit de la Congrégation » (18 septembre).

On se souvient que les relations entre les Oblats du Laus et notamment Guibert, avec l'évêque de Gap, Mgr Arbaud, ont été difficiles. Le nouvel évêque, installé en 1837 est Mgr de La Croix d'Azolette, qui était supérieur des missionnaires diocésains de Lyon, dits des Chartreux, On pouvait espérer des relations plus apaisées. L'évêque sait multiplier les éloges aux missionnaires, mais il tend à les mettre entièrement à sa disposition. Mille transmet au Fondateur les attentes de l'évêque. Même des Oblats des autres communautés seraient appelés à entrer dans l'agenda fixé unilatéralement à Gap. Le *Journal* commente : « C'est presque de la folie... » (7 mai)...

Parmi les missions prêchées cette année-là, et que Simonin nous fait connaître, il y a celle de La Roche des Arnauds, près de Gap. « La mission marcha bien et, chose rare, dès la première semaine la petite bourgeoisie s'était ébranlée. » En décembre, Mille, Martin et Hermitte donnèrent la mission à Ribiers. « Ce pauvre pays était bien à plaindre au point de vue moral et religieux. La plus grossière impiété, la profanation publique du dimanche, la transgression des devoirs les plus sacrés, n'étaient que minuties aux yeux du plus grand nombre. En présence d'esprits si prévenus et de cœurs plus glacés que la température qui les environnait, on ne pouvait suivre le programme ordinaire des missions dont le nom seul était odieux. Sous le nom de retraite, on dut se contenter, en agissant sur l'élite, d'attirer les autres. La troisième semaine, les femmes qui ne se confessaient pas plus que les hommes, s'étaient presque toutes présentées au tribunal de la pénitence, ainsi qu'une centaine d'hommes... Contre toute attente, l'évêque fut reçu avec enthousiasme, grâce au bien opéré par la retraite. Il administra 200 confirmations... Le curé répétait qu'il ne comptait pas sur la moitié du bien qui s'était opéré dans sa paroisse... »

Dès le début de l'année, la correspondance exprime les inquiétudes pour la santé du jeune supérieur (il a 30 ans), qui « a grand besoin de repos ». Mgr de Mazenod lui avait écrit en janvier : « L'essentiel est que tu ne te tues pas » (13 janvier). Il lui reproche ensuite de n'avoir pas joué la transparence sur sa santé. Il donne à distance ses prescriptions, ou plutôt ses interdictions, « une belle et bonne défense de prêcher, et même de confesser, pour quelque motif que ce pût être. » « Vraiment cela me chagrine, parce que c'est toujours à recommencer et que le zèle l'emporte sur la raison. » Et il envoie le p. Martin pour aider au Laus, ce qui *disloque* la petite communauté de Lumières. « La santé d'un missionnaire tel que vous ne peut être compromise à aucun prix », écrit-il à Mille.

La visite de Tempier en août, et l'acte de visite cité plus haut ont dû beaucoup contribuer à apaiser la communauté.

Le frère Morandini est accueilli au Laus à partir de mai. On espère que l'air des montagnes sera favorable à sa santé. Mille reçoit des directives très nettes. « Soignez vos malades plus que vous ne le faites. Le supérieur a une grande responsabilité à cet égard. Il doit s'en occuper sans cesse. Ce n'est pas assez que d'en charger un infirmier... C'est bien, très bien de lui faire prendre du lait, mais il ne faut pas avec cela qu'il mange tout ce qu'on présente à une communauté de gens se portant bien » (24 juillet). En septembre, le jeune malade repartait à Aix.

A noter aussi qu'en octobre le Laus reçoit le p. Jérôme Pont, originaire du Piémont, ordonné en juin. La communauté de L'Osier n'avait pas été capable de lui faire sa place, Mgr de Mazenod s'est alors résolu à l'envoyer au Laus.

Notre- Dame de l'Osier

La biographie du p. Dassy que nous devons à Devès nous donne des informations sur Notre-Dame de l'Osier et les célébrations du 8 septembre. Voici ce qu'écrivait Dassy (p. 72) : « Il n'y a encore que trois ans, effrayés du tumulte et des danses occasionnés par ce jour de vogue, nous déplorions avec vivacité l'empire que ce monde avait usurpé sur la Très Sainte Vierge. Nous gémissions sur l'excessive dissipation qui étouffait pour ainsi dire les élans du petit nombre de pèlerins mêlés parmi les indignes chrétiens. Nous-mêmes, pour ne pas afficher un tel scandale au regard des fervents serviteurs de Marie, nous avons supplié les pasteurs de retenir leurs paroissiens loin du sanctuaire pour la fête de la Nativité ; et maintenant touchés de l'admirable réaction de l'esprit de piété, nous presserions plutôt les mêmes pasteurs ; nous les engagerions à imiter la conduite de deux de leurs zélés confrères qui se sont écriés du haut de la chaire de leur église : que les pieux chrétiens pourraient désormais aller à L'Osier le jour de la fête de septembre avec autant de confiance et de sécurité que dans les époques les plus sanctifiées de l'année. »

« Le lendemain de la fête, écrit Devès, une retraite de huit jours s'ouvrait qui devint annuelle. Les exercices comprenaient la méditation à cinq heures et demie du matin durant trois quarts d'heure, la messe à sept heures et demie avec une instruction et le salut du Saint Sacrement, à onze heures une lecture, à une heure de l'après-midi une conférence, à trois heures une nouvelle méditation, à six heures le chapelet, le sermon, le salut, la prière du soir. Durant ces huit jours de retraite, quatre confesseurs furent constamment occupés, un cinquième s'étant spécialement réservé pour la confession des hommes. »

Puis, à nouveau Dassy : « La veille de la clôture, le jour du samedi n'avait pu suffire ; une bonne partie de la nuit et toute la matinée du dimanche furent encore insuffisantes. On se confessait par entraînement ; on eut dit une mission ; plusieurs personnes nous avouèrent qu'elles n'avaient pu résister à l'exemple. La communion générale fut magnifique et toute la matinée, à chaque messe et dans les moments d'intervalle, on n'a pour ainsi dire pas discontinué de donner la sainte communion. Ceux qui ont vu le sanctuaire de L'Osier dans les jours des plus grands concours et qui ont été témoins, il y a seulement trois ou quatre ans, du très petit nombre de personnes qui y communiaient, croiront peut-être que nous exagérons ; nous n'avons pourtant dit que la vérité. »

Devès conclut : « On estima le nombre des pèlerins qui fréquentèrent L'Osier durant ces huit jours, à huit ou neuf mille, et le nombre des communions, y compris le jour de la fête, à sept ou huit cents, dont trois à quatre cents le jour de la clôture de la retraite. Une soixantaine de personnes suivirent régulièrement les exercices de la retraite. »

On ne peut faire la liste des missions prêchées par les Oblats de L'Osier, principalement en Isère, mais aussi, sur l'insistance de Mgr de Mazenod, dans le diocèse voisin de Valence. Le *Journal* du Fondateur, le 26 avril, signale une lettre de l'évêque de Grenoble : « Nos chers Pères ont eu presque partout un grand succès. Ils vont se reposer et ils en ont un grand besoin. » Mgr de Mazenod commente : « Le presque est de trop. » (*EO 19, 95*). A noter aussi une retraite au petit séminaire de La Côte-Saint-André, prêchée par Dassy. Ce dernier continue à donner du temps à diverses publications

Tempier fit la visite de la maison au début d'octobre. Le registre des Actes de visite de L'Osier, qui est conservé aux Archives oblates de Marseille, contient cet acte de visite, autographe de trois pages. Nous le reproduisons dans cet *OMI-Document*.

Le volume 9 des *Ecrits oblats* nous donne pour 1838 quatre lettres du Supérieur général au p. Guigues, auxquelles il faut ajouter trois à Dassy et une à Vincens. J'ai signalé plus haut la lettre du 26 janvier. « Je me contenterai de vous dire que si vous teniez un peu moins à vos idées et si vous respectiez davantage celles de votre supérieur... le bon Dieu se chargerait de vous prouver qu'il bénit la fidélité aux Règles et la simplicité... » Le 6 juillet, selon le Journal, Guigues semble dire « qu'on aime mieux fortifier les autres maisons et laisser celle-ci à sa faiblesse, car il y a au moins le mérite de l'obéissance... » Mgr de Mazenod commente : « Après de pareilles lettres, il faut tirer l'échelle... » (6 juillet).

A la fin de juin, Mgr de Mazenod envoie à L'Osier le p. Jérôme Pont qui vient d'être ordonné. Mais ce dernier ne reçut pas un bon accueil. A l'automne, il recevra une obéissance pour le Laus.

Notre-Dame de Lumières.

Cette communauté est la plus récente de la Congrégation. Honorat qui a 39 ans, en est le supérieur. On peut supposer que Mgr de Mazenod lui a écrit l'une ou l'autre lettre. Aucune n'a été conservée. En avril, Tempier va à Lumières et constate avec joie que les travaux prévus sont en bonne voie. Mais « il faudrait plus de sujets », d'autant que le Supérieur général a envoyé le p. Martin au Laus, pour pallier la fatigue du p. Mille.

Mgr de Mazenod souligne le succès de la mission prêchée à Bédarrides en janvier-février. Il en est de même à l'automne à Aubignan, alors que Courtès peine à la mission de Rognes. Ce qui nous vaut une page assez surprenante du *Journal* de Mgr de Mazenod, comparant le vrai missionnaire qu'est Honorat aux déficiences de Courtès, qui manque de confiance et ne sait pas travailler avec les autres.

Pour la fête du 15 août, Mgr de Mazenod avait envoyé des Oblats de Marseille et d'Aix. « A leur retour, ils ont raconté des merveilles de la dévotion des peuples. La présence de nos Pères (sept en tout) a tout de suite donné une autre tournure à ce pèlerinage. Il y a eu près de mille communions... » (EO 19, 180)

En Corse : Ajaccio et Vico

A la demande de l'évêque, Mgr Casanelli d'Istria, les Oblats ont ouvert en Corse deux grands chantiers : celui de la formation du clergé et celui des missions paroissiales. Guibert, arrivé sur l'île au printemps 1835 et sa petite équipe d'Oblats ont construit, dans tous les sens du terme, un grand séminaire qui fait l'admiration de beaucoup. Les missions paroissiales sont surtout l'œuvre d'Albini. Vico est en principe la maison des missionnaires, mais, comme l'écrit Guibert en août 1837, « Le p. Albini forme à lui seul la maison des missions. »

La longue lettre de Guibert à Mgr de Mazenod, datée du 2 février 1838, est un exposé très clair de la situation et des activités des Oblats en Corse, notamment du grand séminaire. En octobre 1837, Guibert y comptait 132 élèves, « parmi lesquels douze ou quinze prêtres ». Non sans difficultés, Guibert a obtenu que les bâtiments du séminaire, occupés par la préfecture, soient rendus au diocèse. Des travaux sont indispensables, ce qui conduira en octobre 1838 à transférer provisoirement le séminaire à Vico. Guibert peut compter sur deux collaborateurs de qualité, Moreau et Mouchel. Par contre, le portrait que dresse Guibert de Reinaud, ordonné à 22 ans et demi et âgé maintenant de 25 ans, est une accumulation de défauts. Mgr de Mazenod va le rappeler à Marseille et envoyer à Ajaccio le jeune p. Bellon, qui a 24 ans. Guibert demande en conséquence à Albini de compléter l'équipe des professeurs, ce qui fait problème... Un petit séminaire s'avère indispensable. Sa mise en route donnera aussi du travail et du souci à Guibert.

Avec Albini et les missions de Corse, nous avons sans conteste un des chapitres majeurs de l'histoire missionnaire de la Congrégation. Il y avait en Corse une tradition essentiellement franciscaine des missions paroissiales. Saint Léonard de Port-Maurice (1676-1751) en est l'emblème. Le p. Albini renoue avec cette tradition qui a laissé beaucoup de traces dans les mémoires. Les demandes de missions sont très nombreuses. Albini se dit « harcelé par les démarches sans fin des curés et les besoins urgents des peuples » (12 août). « Les pauvres de ces régions insulaires sont dans la disette » (8 mai). Il se permet d'écrire à Casimir Aubert : « C'est un fait que si par quelque coup de grâce extraordinaire, je devenais un autre saint François Xavier, quelle conquête dans la vaste moisson de cette île ! » (2 juillet). Dans sa lettre du 2 février déjà citée, Guibert écrit : « Le p. Albini est un homme que Dieu avait destiné pour ce pays et qui a acquis auprès des populations une puissance extraordinaire... Nul n'est plus propre que lui pour fonder l'œuvre des missions. » Et lorsqu'il apprend la grave maladie d'Albini, Mgr de Mazenod s'écrie : « Cet apôtre à l'existence duquel se rattache le salut de tant d'âmes... Personne ne peut remplacer le p. Albini en Corse où il a déjà surpassé tout ce qu'ont pu faire, dans tous les siècles qui ont précédé, tous les hommes puissants en œuvres, les saints mêmes qui ont travaillé à la sanctification de ces insulaires » (17 novembre).

C'est qu'en Corse les besoins sont immenses, et les curés multiplient les demandes de missions. J'ai cité dans ce travail un certain nombre de récits de missions. Delarue a rassemblé dans sa biographie du p. Albini ce qu'en ont écrit les témoins. L'œuvre a produit de nombreux fruits.

La maison de Vico a été fondée comme maison des missionnaires. D'autres hypothèses avaient été ouvertes, par exemple celle à la suite de l'offre des maires de Balagne. Tempier et Albini allèrent sur place en juillet. Leur conclusion fut que Vico, bien que géographiquement mal placé, devait rester la maison des missions oblates. Rappelons que le dernier déplacement missionnaire, vers Linguizzetta, a demandé trois jours de marche en montagne au p. Albini et à son compagnon, le p. Gibelli.

Mgr de Mazenod avait envoyé en Corse le p. Rolleri, originaire de Vintimille, on le dirait aujourd'hui italien, et âgé de 24 ans. Les circonstances ne permirent pas l'accueil qui aurait été souhaitable, il connut des ennuis de santé. A contrecœur, Mgr de Mazenod le rappela à Marseille, où il travaillera avec son compatriote Semeria à l'œuvre des Italiens. Contrairement à l'avis du Supérieur général (7 mars), Albini s'adjoignit deux prêtres diocésains corses, dont il apprécia les services. Ensuite, à Linguizzetta, ce fut le jeune P. Gibelli, italien lui aussi, qui venait juste d'être ordonné à 25 ans.

Le mais, car il y a un mais, c'est que Guibert pense avant tout aux besoins du séminaire, « son séminaire », écrit non sans malice le p. Albini, au détriment des missions et du peuple des pauvres, qui seront servis plus tard... Ce dernier se sent « à la chaîne », on comprend enchaîné. Bien plus, la décision de bousculer la petite communauté de Vico, envoyée à Ajaccio, pour laisser la place provisoirement au séminaire, d'y garder le Frère Ferrand, d'y rappeler le p. Albini, en jouant de l'accord donné par Tempier, semble méconnaître qu'Albini est supérieur et que Vico devait avoir son autonomie... « Vous allez sans doute être extrêmement contrarié en l'apprenant... » ose écrire Albini à Mgr de Mazenod le 1^{er} novembre. Ce sera sa dernière lettre...

En cette année, les lettres du p. Albini expriment ce qu'il appelle ses *perplexités*, voire un certain désarroi. A diverses reprises, il rappelle qu'il est disposé à obéir, mais que les besoins des pauvres sont pressants. *Parvuli, les petits ont demandé du pain...* Plusieurs fois, il dit attendre un mot personnel du Supérieur général. Il a à diverses reprises posé la question de la durée des missions. Doit-il se tenir à la lettre de la Règle pour la durée des missions, alors que des aménagements faciliteraient les missions corses. Aucune réponse ne lui est donnée. Et ce n'est que par Guibert qu'il apprend que le service qui

est attendu de lui, c'est le grand séminaire, au détriment des missions et du peuple des pauvres. Dans sa dernière lettre, il a cette formule : « Il faut que vous tranchiez. » C'était trop tard.

Il faudrait rappeler ici qu'Albini aspire à se confier personnellement à son Supérieur général. Cela ne lui a pas été donné lors de son obédience et de son départ pour la Corse. Mgr de Mazenod, empêtré dans les affaires d'Icosie, se trouvait bloqué au Laus. Au moins, espérait-il, le Chapitre de 1837 lui permettra le voyage à Marseille, mais Guibert lui demande d'assurer la permanence à Ajaccio en son absence. Et finalement, personne n'ira, Guibert connaissant des problèmes de santé... Albini apprécia la visite de Tempier, dont il dit beaucoup de bien, mais Tempier n'est pas Mgr de Mazenod

On ne peut cacher ici notre étonnement. Pour les plus de trois ans qu'Albini a passés en Corse, aucune lettre de Mgr de Mazenod n'a été conservée. Il faut croire qu'elles ont été rares. Albini écrit ; « Voilà trois ans révolus qu'il faut se contenter de loin en loin de quelques lignes de votre propre main (2 octobre 1838). Aucune trace de lettre pour 1835 et 1836. Pour 1837 et 1838, le *Journal* note à cinq reprises des lettres adressées à Albini, on n'en a retrouvé aucune. Cette disparition reste inexpiquée. C'est donc par les résumés qu'il nous donne dans son *Journal* qu'est connue la position de Mgr de Mazenod. Ainsi le 10 novembre, alors qu'Albini est déjà malade, mais on ne le sait pas encore à Marseille : « Lettre au p. Albini pour bien lui expliquer mes intentions et soulager ses peines de conscience au sujet des emplois qui le détournent des missions. » L'impression reste que Mgr de Mazenod aimerait bien, souhaiterait... Mais qu'en définitive ce sont les besoins du séminaire et l'autorité de Guibert qui prévalent. Hélas ! la maladie d'Albini offrira une douloureuse issue.

5. Ce qui est dit des Frères convers

Grâce au p. Albini, les Frères ont un peu de place dans les documents de 1838. On sent chez lui un souci à la fois paternel et fraternel pour les deux Frères de Vico, le F. Ferrand et le F. Pierre (Métifiot). On sait vraiment peu de choses de leur vie communautaire et de leurs activités dans les autres maisons.

En rassemblant des informations dispersées, on obtient une liste de six Frères qui ont fait leur première oblation en 1838. C'est qu'il n'existe pas de registre et les deux tomes du *Dictionnaire historique* utilisent fréquemment le refrain : « La date de l'oblation n'est pas connue... » Ainsi le 17 février, Mgr de Mazenod note dans son *Journal* l'oblation du f. Daly, scolastique irlandais. Rien n'est dit de celle du Frère convers Jean Robert, qui fait le même jour son oblation d'un an, selon le Mémorial de Lagier...

Le Frère Jean Nicolas Laverlochère « prononça ses vœux au début de 1838 ». Il avait 26 ans et était originaire de Saint-Georges d'Espéranche (Isère). Il avait appris le métier de cordonnier. Durant son noviciat au Calvaire, il était l'adjoint pour la sacristie du p. Semeria. Que le premier supérieur des Oblats à Ceylan, futur évêque de Jaffna, et le grand missionnaire des Amérindiens de la Baie James aient travaillé ensemble dans l'obscurité de la sacristie du Calvaire est révélateur de l'identité oblate. Le Frère Jean fut envoyé à Aix. Mgr de Mazenod écrit dans son *Journal* : « Courtès me demande de l'autoriser à faire faire la deuxième oblation au Frère Jean, ce qui sera, me dit-il, un calme pour sa tête. Il souffre depuis quelque temps. D'après cela, loin de lui faire faire son oblation à Aix, je vais mander à Courtès d'envoyer ce Frère à Marseille pour qu'il soit éprouvé, examiné et que l'on décide avec connaissance de cause ce qu'il y aura à faire. » (29 décembre)

Le Frère Jean Robert était né en Isère en 1807. On a dit sa première oblation le 17 février. Il ne semble plus mentionné ensuite.

Le Frère Jean-Pierre Métifiot est né à Moirans (Isère) en 1814. Il était domestique au couvent de St-Antoine, près de Saint-Marcellin, quand le p. Vincens prêcha une mission et l'emmena à L'Osier. Il commença son noviciat au Laus le 15 octobre 1836. Après quelques mois, il fut envoyé à Vico. C'est de lui qu'il est question dans une lettre d'Albini au Supérieur général : « Nous avons un frère laïque qui n'a pu faire son noviciat en règle à cause des absences fréquentes que j'ai dû faire. Il voudrait refaire son noviciat. Faut-il le contenter ? » (24 septembre 1837). Nous ne savons pas quelles furent les directives, ni même s'il y en eut. Mais à la date du 27 janvier 1838, Mgr de Mazenod écrit : « Je l'autorise (Guibert) à admettre le frère Pierre à la première profession. » Le *Dictionnaire historique* ignore la date de cette oblation. Mais le Frère Pierre passa 43 années de sa vie à Vico. « Il fut un religieux exemplaire. »

Le Frère Basile Fastray est né à Auxerre (Yonne), probablement en 1805. On ne sait rien de lui avant son entrée au noviciat du Calvaire le 30 septembre 1837. Il y fait sa première oblation le 1^{er} novembre 1838. Il fera ensuite partie du premier groupe d'Oblats envoyés au Canada en 1841.

Le Frère Louis Roux est originaire des Hautes-Alpes, où il est né en 1814. On connaît sa date d'entrée au noviciat, le 20 novembre 1837, mais pas sa date de première oblation. Lui aussi resta à la maison du Calvaire jusqu'à son départ au Canada en 1841.

Le Frère Pierre Bouquet est né en Suisse dans le canton de Fribourg en 1808 et connut les Oblats de Billens. Il exerçait le métier de meunier. C'est à pied qu'il rejoignit L'Osier (plus de 300 km). Il prit l'habit au noviciat du Calvaire le 31 octobre 1837. La date probable de sa première oblation est le 1^{er} novembre 1838.

Le Frère Pierre Joubert est né dans les Hautes-Alpes en 1801 ; il a commencé son noviciat au Laus le 10 juin 1836. Il fit vraisemblablement sa première oblation le 11 juin 1837. Selon le *Journal* du 19 mai, « le p. Mille demande l'autorisation de faire faire au Frère Joubert sa profession perpétuelle par dispense du *quinquennium* ». Voici la réponse de Mgr de Mazenod, en date du 25 mai : « Je dispense le bon f. Joubert du *quinquennium*, tu pourras l'admettre à ses vœux perpétuels quand sa première oblation sera à terme » (*EO* 9, 82). La date du 11 juin 1838 semble avoir été celle de son oblation perpétuelle. « Longtemps seul convers à N.-D. du Laus, il suffisait à tout », lit-on dans sa Notice nécrologique.

Parmi les entrées au noviciat en 1838, on note celle du Frère Antoine Jouvent, lui aussi des Hautes-Alpes, qui avait fait du grand séminaire et était âgé de 28 ans. Il fut par la suite envoyé au Canada. La notice du *Dictionnaire historique II* relève ses originalités...

Le *Journal*, le 23 janvier, a un mot surprenant sur le Frère Blanc, dont on sait seulement qu'il était entré au noviciat le 31 octobre 1835. « Le Frère Blanc (qui est à L'Osier) n'a pas les dispositions nécessaires pour faire ses seconds vœux. J'ai écrit qu'on se débarrasse de lui. » Il est de nouveau question de lui dans une lettre du 17 février, puis du 5 avril à Dassy : « Pour épargner le port de lettres, je te prie de dire au p. Guigues que j'ai reçu sa lettre du 26 mars. Je m'étonne qu'il me parle encore du F. Blanc comme si j'avais oublié de lui répondre à son sujet. Je suis au contraire très mémoratif que je lui fis l'observation que j'étais surpris qu'après m'avoir demandé la faculté de recevoir son oblation et fait demande de lui envoyer une croix, il m'apprit qu'il ne faisait pas pour nous. S'il a des vertus et un bon caractère comme le porte la dernière lettre, pourquoi ne se déciderait-on pas à l'admettre à la seconde oblation ? »

Ces quelques notes ne répondent guère à nos interrogations sur la situation des Frères convers et sur leur formation. Il n'était pas évident pour des Oblats prêtres, engagés dans les missions paroissiales d'accueillir de jeunes laïcs, adultes certes, mais pour la plupart paysans de métier et peu scolarisés. Comment vivaient-ils au Calvaire ? Au Laus, à L'Osier, à Vico, ils pouvaient mettre leur compétence au service des maisons. Ils semblent être totalement dépendants des supérieurs locaux. Albini en a conscience, l'exemple du Frère Blanc à L'Osier est moins clair. Y a-t-il pour eux un maître des novices désigné ? Quel rôle joue-t-il ? Guigues envisage que pour les Frères le noviciat soit fait dans chaque maison (16 novembre). Il est aussi question d'un préfet spirituel des Frères. Mais concrètement ?

6. La formation.

On a pour 1838 une seule lettre parlant un peu de la formation, celle d'Albini à Casimir Aubert, en date du 2 juillet.

Cinq Oblats furent ordonnés prêtres en 1838. Rouvière est le seul français, Bise est suisse, les trois autres sont *italiens*. Antoine Gibelli, 25 ans, et Jean Joseph De Veronico, 24 ans, sont originaires du diocèse de Vintimille, tout comme Semeria et Rolleri. Jérôme Pont, 31 ans, est piémontais ; il a connu les Oblats à la mission de Bourg d'Oisans (Isère) où il était professeur. Pierre Rouvière, 29 ans, est originaire du diocèse de Montpellier. Ils furent ordonnés à la Major le 24 juin avec trois prêtres diocésains. Le *Journal* ne fait aucun commentaire sur eux.

Joseph Nicolas Bise est né en 1814 en Suisse, dans le canton de Fribourg, Il fut ordonné dans l'église du Calvaire le 22 septembre. Mgr de Mazenod note dans son *Journal* : « Sa douceur, son attachement à la famille et sa grande déférence pour moi qu'il aime comme il en est aimé me font espérer que ce nouveau prêtre édifiera la Congrégation et fera le bien avec la grâce de Dieu. »

Il semble que De Veronico s'inséra bien à la communauté d'Aix, de même Rouvière à celle de Lumières. La Corse, et plus particulièrement Albini, furent particulièrement attentifs aux premiers mois de Gibelli. Le demi-échec de Colleri avait fait réfléchir. Rien n'est dit des débuts de Bise à Aix. Quant au jeune p. Pont, il fut envoyé à L'Osier et y rencontra des difficultés avec Guigues. Mgr de Mazenod l'envoya alors au Laus.

Faut-il rappeler qu'à la différence des Frères convers, l'oblation est perpétuelle pour les prêtres et les scolastiques dès la fin du noviciat ? William Daly, un Irlandais né en 1814, fait son oblation le 17 février, ce qui ensuite permettra l'ouverture vers l'Angleterre et l'Irlande. L'abbé Jean Fleury Baudrand, né à Vienne (Isère) en 1811, avait été ordonné pour le diocèse de Grenoble en juillet 1837. Il entra au noviciat du Calvaire quelques mois plus tard. Il fit son oblation le 1^{er} novembre 1838 et fut envoyé à L'Osier.

Le chemin de l'abbé Jean-François Allard vers l'oblation est sans doute unique. Né dans les Hautes-Alpes le 27 novembre 1806, il est ordonné prêtre pour le diocèse de Gap. Il était professeur de philosophie et de mathématiques au petit séminaire d'Embrun lorsqu'il prit contact avec Mgr de Mazenod. Il commença son noviciat au Calvaire le 23 octobre 1837, puis repartit à Embrun pour y assurer son enseignement. Ce qui signifie non seulement un noviciat *ad personam*, mais un noviciat en dehors de toute communauté oblate, en attendant l'autorisation de quitter le diocèse. C'est ainsi qu'il put revenir à Marseille et faire son oblation le 1^{er} novembre 1838.

Il y a enfin Adolphe Boissieu, 32 ans, de Saint-Marcellin (Isère) qui fit son oblation le 1^{er} janvier 1839.

On a conservé le registre des entrées au noviciat du Calvaire. 12 entrées sont notées pour 1838. Parmi les entrants, il y a deux prêtres, un certain abbé Bollard, de Savoie, et un chanoine de 46 ans, ordonné prêtre à 37 ans, Joseph Ancel, qui avait été secrétaire général de l'évêché de Gap. Il y a trois novices convers, dont le Frère Jouvent dont il a été parlé plus haut. Les autres sont des novices scolastiques. Le seul qui persévéra est Joseph Viala, 30 ans, du diocèse de Montpellier. On est frappé de l'extrême diversité des novices, à quoi s'ajoutent des dates d'entrée très étalées. On aimerait savoir comment vivait un tel groupe et comment s'y prenait le maître des novices...

Les documents signalent aussi d'autres prêtres, dont le curé de Goult, qui pensaient entrer dans la Congrégation...

Quant aux scolastiques, on ne sait rien de leur vie au grand séminaire. C'est surtout le f. Morandini qui retient l'attention. Louis Morandini était né en Corse à Moïta le 24 février 1816. Son père était colonel et baron d'Empire. Il avait rejoint le grand séminaire dès la fondation en 1835. La mission de Moïta fut prêchée en août 1836 par Albini et Telmon, qui étaient professeurs au séminaire... Cette année-là, ils furent quatre séminaristes corses à entrer au noviciat oblat du Calvaire. Morandini et Luigi firent leur oblation le 27 novembre 1837 et rejoignirent les scolastiques du grand séminaire. Mais dès le mois d'avril, la santé du f. Morandini donna de graves inquiétudes. Les correspondances publiées dans ce travail, les notations du *Journal* nous permettent d'accompagner les espoirs d'amélioration et les périodes difficiles. Mgr de Mazenod l'envoya au Laus en juin, pensant que l'air des Alpes aiderait, puis le rappela à Aix. Dans ces deux communautés, il fut très fraternellement entouré. Le f. Morandini décéda à Aix le 27 décembre. « C'est un ange de vertu que le bon Dieu a doué en outre de beaucoup de talents », écrivait le Fondateur en l'envoyant au Laus. Et à son décès, il note dans son *Journal* : « C'est une perte sensible pour la Congrégation qui attendait de grands services de cet excellent sujet, qui réunissait à des vertus éclatantes beaucoup de talents, le caractère le plus aimable et un nom qui aurait facilité par le respect qu'il inspire l'exercice du ministère qu'il aurait vraisemblablement rempli en Corse. Le bon Dieu en a jugé autrement... » A la même période, le p. Albini était lui aussi immobilisé par la maladie...